la presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTRÉAL, VENDREDI 1er NOVEMBRE 1985, 102e ANNÉE, n° 13, 68 PAGES, 4 CAHIERS •

LA MÉTÉO: ENSOLEILLÉ.
MINIMUM: —2°, MAXIMUM: 12°.
DEMAIN: BEAU ET DOUX. DÉTAILS PAGE A 2

Butch Bouchard
LE MIDI
Table d'hôte à partir de 6,25$
Georges Coulombe, vendredi au dimanche
881, boul. de Maisonneuve est. Rés.: 527-1221

35 cents
Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Ailleurs au Québec: 50 cents, Iles de La Madeleine: 90 cents

Assurance-maladie: le coût atteint $2 milliards

■ Il y a 15 ans aujourd'hui, l'Assemblée nationale adoptait la loi qui instaurait un régime public universel d'assurance-maladie.

NICOLE BEAUCHAMP

Son évolution s'est accompagnée d'un élargissement des services de santé assurés par l'État et d'une croissance des coûts qui atteindront bientôt $2 milliards.

«Pour l'année en cours 1985-86, le budget prévu, qui englobe l'ensemble des programmes de l'assurance-maladie, s'élève déjà à $1,8 milliard. En mars prochain, il frisera les $2 milliards, notamment à cause des négociations entre le gouvernement et les professionnels de la santé adhérant au régime», a déclaré hier à LA PRESSE M. J.-Auguste Mockle, président-directeur général de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ).

Cet été, les médecins omnipraticiens ont conclu une entente qui accorde aux généralistes payés à l'acte une augmentation de 4,4 p. cent de leur revenu moyen annuel brut. Celui-ci s'établit à $107 305 en 1985-86 et augmentera de 3,5 p. cent ($111 061) en 1986-87. Les médecins spécialistes, les pharmaciens propriétaires, les dentistes et optométristes, en voie de renouveler les contrats qui les lient au régime de soins gratuits, obtiendront au moins une augmentation similaire.

Le 1er novembre 1970, les Québécois saluaient donc l'avènement d'une mesure qui les soulageait grandement du fardeau financier de la maladie. Elle reposait sur le principe que tous les citoyens sans distinction avaient droit à des services de base jugés essentiels.

Quatre objectifs sous-tendaient l'instauration du régime d'assurance-maladie dont on attribue la paternité à M. Claude Castonguay, alors ministre des Affaires sociales: universalité,

voir COÛT en A 2

AUJOURD'HUI

• HALLOWEEN

Des milliers d'enfants costumés parcourent les rues de Montréal pour le porte-à-porte traditionnel de l'Halloween.

page A 3

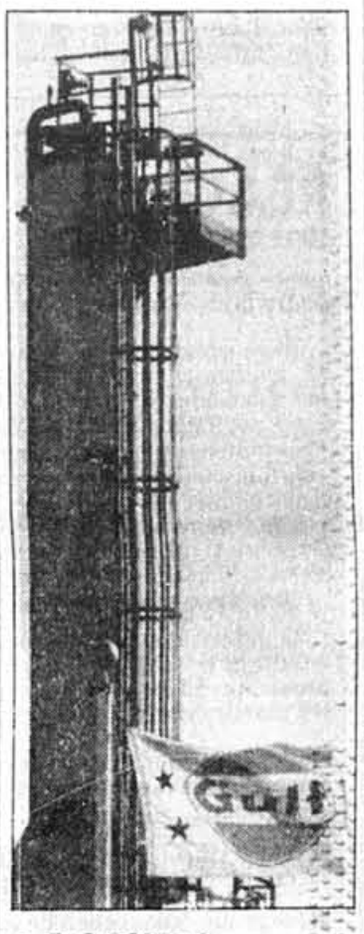

• DOSSIERS CHAUDS

Le chômage qui sévit dans l'est de Montréal constitue la crise industrielle la plus aiguë que la métropole ait connue depuis plusieurs années.

page A 12

Télé-Métropole fait des ravages

Les premiers sondages *BBM* de l'automne, rendus publics hier, révèlent une nette domination de Télé-Métropole chez les téléspectateurs montréalais. Radio-Canada a aussitôt riposté en dévoilant un autre sondage, Nielsen celui-là, démontrant sa domination d'un océan à l'autre. Une comparaison de pommes et d'oranges révélant que Radio-Canada est prête à faire flèche de tout bois.

Les 10 émissions les plus regardées à Montréal selon BBM:

1	La Bonne aventure	(RC)	922 000
2	Peau de banane	(TM)	916 000
3	Dynastie	(TM)	793 000
4	Poivre et sel	(RC)	755 000
5	L'Âme soeur	(TM)	752 000
6	«V»	(TM)	725 000
7	L'Or du temps	(TM)	710 000
8	Entre chien et loup	(TM)	684 000
9	Le Club Sandwich: Robert Bourassa	(TM)	678 000
10	Épopée Rock	(TM)	641 000

Ce sondage couvre la période du 19 septembre au 2 octobre.

page C 1

Québec 85

Lors d'une causerie qu'il prononçait hier à Québec en compagnie du critique libéral en matière de finances Daniel Johnson — le frère du premier ministre — le leader libéral Robert Bourassa a fait savoir qu'un gouvernement libéral abolirait la taxe de vente sur les primes d'assurance individuelles. photolaser CP

■ **Blank se présente comme indépendant**

■ **Johnson courtise le troisième âge**

pages A 10 et A 11

La Maison-Blanche «contre-attaque»

■ WASHINGTON (d'après AFP, Reuter et UPI) — Le président Reagan, tentant apparemment de reprendre l'initiative avant sa rencontre avec M. Gorbatchev, a annoncé hier que les États-Unis allaient présenter aujourd'hui une nouvelle proposition aux négociations de Genève sur le désarmement et avaient demandé à Moscou de les prolonger jusqu'à la semaine prochaine afin de permettre l'examen de cette proposition.

Rencontrant la presse à la Maison-Blanche, M. Reagan a précisé qu'il exposait cette proposition dans des lettres adressées au numéro un soviétique, M. Mikhail Gorbatchev, ainsi qu'aux leaders des pays alliés des États-Unis.

Le président a qualifié cette proposition de «sérieuse, détaillée et couvrant les trois domaines» de discussions (armes stratégiques, de portée intermédiaire et spatiales). Il a ajouté, sans donner davantage de précisions, qu'elle reprenait certains «élé-

voir REAGAN en A 2

M. André Maltais

Duplessis: le PLQ perd son candidat

■ M. André Maltais, ex-député fédéral de Manicouagan, défait par le premier ministre

PIERRE VENNAT

Mulroney, a démissionné hier comme candidat officiel du Parti libéral du Québec dans le comté de Duplessis après avoir été accusé par le Directeur général des élections du Canada d'avoir enfreint la loi électorale lors du scrutin général du 4 septembre 1984.

Selon la plainte, M. Maltais aurait dépensé $5 000 de plus que le montant autorisé.

Joint hier par LA PRESSE à

voir CANDIDAT en A 2

SOMMAIRE

Annonces classées ..... B 2, B 8 à B 10, C 10 à C 14
Arts et spectacles
— Informations..... C 1 à C 5
— Horaires ..... C 6
Décès, naissances, etc. ..... C 15
Économie..... B 1 à B 6
Éditorial ..... A 6
Êtes-vous observateur?..... C 10
FEUILLETON
Maryse..... B 9
Horoscope..... C 11
Le monde ..... A 14
Météo..... A 2
Mots croisés..... C 12
«Mot mystère» ..... B 10
Quoi faire aujourd'hui ..... C 6
Télévision ..... C 1
Tribune libre ..... A 7
TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées..... 12, 13
Mots croisés..... 18

UN MÉTRO DE SURFACE MONTRÉAL-MIRABEL EN 1990

Un comité recommande de prolonger la ligne 3 au coût de $241 millions

■ La Commission permanente de transport en commun de la Communauté urbaine de Montréal a déposé, hier soir, une étude technique qui recommande d'entreprendre des travaux de $157 millions sur la ligne numéro 3, entre la gare Centrale et Deux-Montagnes, et qui propose, en outre, le prolongement jusqu'à Mirabel du métro de surface, pour un coût additionnel de $84 millions.

FLORIAN BERNARD

Les travaux d'une valeur globale de $241 millions s'étendraient sur une période de quatre ans, avec une échéance ultime au 1er janvier 1992.

Cette étude a duré un an et a regroupé des représentants de l'ensemble des villes desservies, y compris Laval, de même que des représentants du Canadien National et du Bureau de transport métropolitain de la CUM.

Tous les membres du comité en sont venus à la conclusion qu'il faut non seulement conserver, mais moderniser et rentabiliser cette ligne ferroviaire créée en 1918.

Le rapport recommande de remplacer au complet la voie ferrée existante, de la doubler en plusieurs endroits, de transférer ou de reconstruire plusieurs gares, dont celle de Mont-Royal, de faire disparaître trois gares, celles de Portal-Heights, Sainte-Dorothée et Laval Links, et d'en ajouter six nouvelles, McGill, Édouard-Montpetit, Toupin, Autoroute 13, Boulevard des Sources et Autoroute 640.

Le rapport recommande aussi de remplacer tous les trains actuels par des trains légers, plus

voir MÉTRO en A 2

FONDS DE PLACEMENT
• Fonds d'actions can.: rendement 1 an 26,2%
• Fonds d'obligations: rendement 1 an 24,9%
• Fonds d'hypothèques: rendement 1 an 18,8%

TRUST GENERAL
Participez à notre promotion "Enrichissez vos placements!"
• 25 000 $ en prix • 1er prix 10 000 $ • Tirage 11 décembre
Tous les renseignements du concours à nos succursales
SUCCURSALES: Laval: Place du Carrefour, 682-3200 • Ville Mont-Royal: Centre Rockland, 341-1414 • Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265 • Montréal/Place V.-de-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383 • Montréal/University: 1100, University, 871-7200 • Anjou/Place d'Anjou: 355-4780 • Rive-Sud: Place Portobello, 466-2500 • Hull: 120, Promenade du Portage, 771-3227
CONSEILLERS: Val-d'Or: 825-8101 • Mtl/Ahuntsic: 382-8000 • Repentigny: 871-7536 • Longueuil: 651-9381 • Rive-Sud/St-Hubert: 462-1880 • Granby: 378-8461 Duvernay: 667-3333.

DÉPÔT GARANTI
10 7/8% 5 ans INT. AN. 10 1/4% 3 ans INT. AN. 9% 1 5 mois INT. À ÉCHÉANCE
TAUX SUJETS À CONFIRMATION
Institution inscrite à la régie de l'assurance dépôt du Québec

MÉTRO

SUITE DE LA PAGE A 1

fonctionnels, de type urbain, mus à l'électricité et épousant un peu la forme de ceux des rames actuelles de métro. Ces trains comporteraient un minimum de quatre voitures et un maximum de huit. Ils transporteraient davantage de voyageurs que les vieux trains actuellement en service. Un train de six voitures pourrait transporter 588 voyageurs assis et 294 debouts, pour un total de 882. La vitesse maximale serait de 120 km/h avec une vitesse commerciale moyenne de 50 km/h sur l'ensemble de la ligne. Le temps de parcours entre la gare Centrale et la station Deux-Montagnes serait de 34 minutes. Chacune des voitures comporterait trois portières de chaque côté. Toutes les voitures seraient climatisées.

Les auteurs du rapport recommandent d'aménager une salle spéciale d'attente à l'étage des voies de la gare Centrale destinée uniquement aux usagers de cette ligne. Le CN est disposé, pour sa part, à céder les voies 7, 8, 9 et 10 pour les trains de banlieue et de contribuer pour une somme de $10 millions à l'aménagement de l'ensemble de la ligne 3. Il faudra aussi, selon le rapport, reconstruire complètement certaines gares et en transférer d'autres, en prévoyant des accès plus faciles et plus directs.

Outre le remplacement des trains et les travaux majeurs sur la voie, le rapport préconise un nouveau système de télétransmissions et de signalisation, par ordinateurs, de même qu'un système de radio-téléphone. Il faudra refaire la signalisation de l'ensemble des passages à niveau.

L'électrification sera faite en 110 kV, par double système, avec une alimentation directe du poste d'Hydro-Québec de Saraguay. En cas de défectuosité d'un système, l'autre entrerait en opération immédiatement. L'expansion vers Mirabel — 30 kilomètres additionnels — ne cause pas de problèmes particuliers pour l'électrification.

Le CN a déjà établi que la ligne actuelle deviendra inutilisable à partir de 1992 en raison de sa vétusté et de la détérioration des équipements de voie et des trains. Aussi, le comité recommande de prévoir une cédule de travaux échelonnée sur quatre ans et qui permettrait d'inaugurer la nouvelle ligne au plus tard le 1er janvier 1992. Afin de respecter cette échéance, le programme de construction proposé devra être entrepris au plus tard au début de l'année 1988.

Quant à l'expansion de la ligne 3 jusqu'à Mirabel — au coût additionnel de $80 millions — le comité en recommande fortement la réalisation. L'achalandage quotidien sur cette ligne ferroviaire pourrait atteindre 5 000 voyageurs en 1992. L'attente maximale serait de 24 minutes. Les trains réguliers auraient besoin de deux voitures supplémentaires pour assurer cette desserte. Le prolongement nécessiterait donc l'acquisition de dix voitures supplémentaires, c'est-à-dire huit en service et deux en réserve. Le tracé entre Deux-Montagnes et Mirabel est dans l'emprise du CN pour la majeure partie du parcours, c'est-à-dire sur 18 kilomètres.

Après avoir franchi l'étape de l'étude au niveau de la Commission permanente de transport de la CUM, hier soir, le rapport sera maintenant soumis au comité exécutif de la CUM, puis, dans une autre étape, au conseil de la CUM qui sera appelé à l'adopter ou à le rejeter. Si les municipalités de banlieue, notamment celles de l'ouest de Montréal, sont extrêmement favorales au projet, les représentants de Montréal pourraient être beaucoup plus réservés. Une fois le rapport adopté, il faudra prévoir les modalités de financement et répartir les coûts entre les différents paliers de gouvernement.

REAGAN

SUITE DE LA PAGE A 1

ments positifs» de la dernière contre-proposition soviétique.

Juste avant cette déclaration, M. Reagan avait déclaré au début d'une interview à des journalistes soviétiques que les États-Unis étaient disposés à accepter «certains des chiffres» contenus dans la récente proposition soviétique de réduire de 50 p. cent les armes nucléaires susceptibles d'atteindre le territoire de l'autre super-puissance.

La proposition américaine, a ensuite précisé M. Reagan à la presse, prend en compte les quatre grands critères suivants:

- réductions importantes des arsenaux nucléaires des deux super-grands;
- renoncement à l'avantage d'une capacité de première frappe;
- poursuite de la recherche stratégique défensive;
- pas de tricheries.

Le président américain s'est déclaré optimiste quant aux chances d'un accord entre les deux grands sur les réductions d'armements. «Je suis toujours optimiste, a-t-il dit. Je crois en effet que des progrès sont possibles si l'Union soviétique a la volonté d'égaler nos propres engagements en vue d'une relation meilleure».

M. Reagan a par ailleurs indiqué que le Sommet de Genève ne porterait pas seulement sur le contrôle des armements, mais également sur les droits de l'homme, les relations bilatérales et les affaires régionales intéressant les deux pays. Le renforcement de la paix et l'amélioration des relations entre Moscou et Washington exigent des initiatives dans tous ces domaines, a-t-il précisé.

Évoquant la nécessité d'aboutir à des réductions d'armements importantes, équitables et vérifiables, M. Reagan a dit espérer «que notre nouvelle proposition permettra à nos deux pays de tourner le dos à des arsenaux nucléaires toujours plus grands».

M. Reagan avait précédemment accordé une interview de 30 minutes à quatre journalistes soviétiques, la première donnée par un président américain à la presse soviétique depuis 25 ans. Le directeur adjoint de *Tass*, M. Chishkine, a ensuite déclaré aux journalistes: «Nous avons découvert ce que nous attendions. Il (Reagan) considère les choses d'un autre oeil». Le compte-rendu de cet entretien devrait être publié dimanche dans le quotidien soviétique les *Izvestia*.

Pour sa part, le secrétaire d'État, M. George Shultz, doit quitter Washington pour Moscou demain matin afin de préparer le sommet Reagan-Gorbatchev des 19 et 20 novembre avec les responsables soviétiques.

D'autre part, le quotidien ouest-allemand à grand tirage *Bild Zeitung* annonce aujourd'hui que les dissidents soviétiques Andrei Sakharov et Anatoli Chtcharanski doivent être échangés contre des espions de l'Est prisonniers en Occident, après le sommet Reagan-Gorbatchev. Se référant à des sources diplomatiques à Bonn et Washington, le journal affirme que se prépare actuellement entre l'Ouest et l'Est «le plus grand échange d'agents jamais organisé». Un haut fonctionnaire de Bonn cité par *Bild* a toutefois déclaré que cet échange «ne réussira que si la rencontre entre Gorbatchev et Reagan se passe bien. Gorbatchev serait alors prêt à faire un geste».

Entre temps, Elena Bonner, épouse du dissident Sakharov, dont Amnesty International attendait l'arrivée à Vienne hier, n'était pas non plus dans le vol du soir arrivant de Moscou dans la capitale autrichienne. Des représentants de l'organisation humanitaire et de nombreux journalistes l'avaient déjà attendue en vain à l'arrivée du vol du matin.

En présence de MM. Roger Beaudry, président de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger, et Iegor de Saint-Hippolyte, de l'Hôtel des encans de Montréal, le ministre Guy Tardif remet au cardinal Léger quelques-uns des 350 sacs de pièces recueillies par les monayeurs automatiques des autoroutes à péage, le tout ayant une valeur de près de $25 000. photo René Picard, LA PRESSE

Les insignes et vases sacrés du cardinal Léger passeront au patrimoine

CONRAD BERNIER

«Y faut pas charrier avec l'océan, parce que l'océan, à la fin, c'est rien de plus qu'une accumulation de gouttes d'eau, non ?» Et le cardinal Léger d'ajouter: «Ce que mes collaborateurs et moi-même pouvons faire avec vos dons pour soulager l'immense misère humaine n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan, j'en conviens, mais nous ne sommes pas seuls, et ce qu'il importe de comprendre, dans les circonstances actuelles, c'est que la charité, si tous ceux qui mangent à leur faim et qui dorment confortablement se départissaient de leurs surplus ou d'une certaine marge de sécurité, prendrait alors une ampleur et une force océanique!»

C'est là l'essentiel du message qu'a livré, hier, le cardinal Paul-Émile Léger, lors du lancement officiel de la campagne annuelle de souscription pour ses oeuvres. Celle-ci débute aujourd'hui et se terminera le 16 novembre. Et, dès le départ, le cardinal a voulu rassurer les éventuels donateurs: «Tout ce que vous nous avez donné, l'an dernier, pour les victimes de la famine en Ethiopie, a bel et bien été distribué. Nous avons vérifié sur place».

C'est un cardinal en pleine forme qui a rencontré les reporters, hier, à l'Hôtel des encans de Montréal, où sont exposés provisoirement non seulement les insignes épiscopaux — mitres, croix pectorales, anneaux — et vases sacrés qu'il a donnés l'an dernier pour qu'ils soient vendus au profit des différentes oeuvres qu'il a mises sur pied, mais aussi cette collection de bijoux impliquant des centaines de donateurs, collection qui sera mise en vente aux enchères, lundi, 4 novembre prochain, au 4521, boulevard Saint-Laurent, à Montréal.

Infatigable

Eh oui, un cardinal en pleine forme! Pourtant, mercredi, il est rentré chez lui aux petites heures du matin! Selon ses plus proches collaborateurs, «il entre d'ailleurs de plus en plus souvent aux petites heures du matin!» «Ce qui ne l'empêche pas, ajoutent-ils, de se lever malgré tout toujours à la même heure matinale et... matutinale! Carrément increvable! Si ça continue ainsi, il va nous enterrer tous jusqu'au dernier!»

Bien sûr, le cardinal souhaite que la présente campagne de souscription «dépasse toutes les espérances». Concrètement, ça veut dire: des millions! «Chaque jour, dit-il, les journaux, les radios et les télévisions nous propulsent de nouvelles et insoutenables images de misère matérielle et spirituelle. Cette misère est le lot quotidien d'une majorité d'individus à travers le monde. Les pauvres sont la majorité, ne l'oublions pas. Les seuls pays d'Amérique latine comptent plus de 100 millions d'enfants-mendiants. C'est un effrayant scandale, qui fait la preuve d'une faillite de civilisation!

Pour la vente des bijoux qui lui ont été remis au cours de l'année par des centaines de donateurs anonymes, le cardinal s'en remet à des experts. Les personnes intéressées à participer aux enchères à l'Hôtel des encans de Montréal, le 4 novembre, peuvent se procurer un catalogue préparé à cet effet, au coût de $10. Pour des renseignements supplémentaires, on peut appeler à 849-2505, 849-6864, 495-2421 ou 495-2409.

Quant à la collection «d'insignes épiscopaux et de vases sacrés» qu'il a donnée l'an dernier, le cardinal Léger a accepté l'offre «d'un groupe d'hommes d'affaires d'en financer l'achat et de la laisser demeurer dans le patrimoine public». Tous les détails de cette entente seront rendus publics dans les plus brefs délais.

Contribution originale

Participant, hier, au lancement de cette souscription annuelle pour les oeuvres du cardinal Léger, le ministre Guy Tardif a pour sa part remis au nom du gouvernement du Québec une contribution originale. Il s'agit de quelque dix tonnes de pièces de métal acceptées par les monayeurs automatiques des autoroutes à péage, mais rejetées par les banques et qui ont été accumulées au fil des années par le ministère des transports. Le tout est évalué à près de $25 000. Le cardinal Léger a accepté avec humour. «Le ministre, a-t-il dit, s'en tire à bon compte: en me refilant le tout, il obtient une absolution pour tous ceux qui ont triché avec le péage!»

COÛT

SUITE DE LA PAGE A 1

globalité, gratuité et accessibilité des services de santé. Le modèle québécois s'est d'emblée distingué des autres provinces canadiennes. Il a banni tout recours à la surfacturation et aux frais modérateurs.

À ses débuts, le régime couvrait les soins de base par le biais de trois programme: services médicaux, services d'optométrie et chirurgie buccale faite à l'hôpital. Dix-sept mois après son entrée en vigueur, les coûts totalisaient $430 millions.

Jusqu'au milieu des années 70, le régime a évolué sous le signe de l'expansion par l'ajout graduel de nouveaux programmes tantôt étendus à toute la population, tantôt sélectifs ou extensionnés par étapes. Aujourd'hui, neuf autres programmes élargissent la liste initiale des services assurés: soins dentaires pour les enfants et les assistés sociaux, médicaments pour les personnes âgées et les prestataires de l'aide sociale; prothèses et divers appareils pour les handicapés; prothèses mammaires et oculaires; aides visuelles et auditives; appareils pour les stomisés permanents; bourses, primes et mesures incitatives pour la pratique en région éloignée.

La récession des années 80 n'a pas épargné l'assurance-maladie. On a principalement retranché les soins de prévention dispensés aux enfants de moins de 12 ans dans les cabinets de dentistes pour les transférer aux mains des hygiénistes dans les écoles et les CLSC, et on a retiré du programme des médicaments tous ceux obtenus sans ordonnance.

Devant l'escalade des coûts de santé qui pèsent lourdement sur le Trésor public, l'heure est à la remise en question. Le régime d'assurance-maladie n'y échappe pas. «Au bout de 15 ans, il est normal de s'interroger et de faire le point. Et la Commission Rochon s'y penche», a déclaré M. Mockle.

Le président de la RAMQ observe un bon prodigieux dans les coûts rattachés aux trois programmes de base du régime d'assurance-maladie. En 15 ans, ils sont passés de $430 millions à $1,3 milliard. Pendant cette période, la population n'a pas tellement grossi (6 millions en 1970 et 6,6 millions en 1985) tandis que l'effectif médical a doublé.

«La rémunération des professionnels de la santé a beaucoup influencé le coût des programmes (le paiement à l'acte en constitue les trois quarts), note M. Mockle. Cela nous frappe de constater annuellement que les quelque 450 nouveaux médecins gagne un revenu adéquat.»

Le gouvernement garantissant aux médecins un revenu moyen annuel brut, l'assurance-maladie «est presque un régime d'assurance-salaires», a-t-il conclu.

CANDIDAT

SUITE DE LA PAGE A 1

son bureau de Sept-Iles, M. Maltais a déclaré qu'il était déçu.

Quant à son avenir politique, il a déclaré qu'il n'avait pas eu le temps d'y songer. «Je suis toujours en état de choc. Je vais probablement retourner à mon travail de conseiller en communications et gestion à Québec», a-t-il dit.

«C'est mon deuxième gros choc politique en deux ans. L'an dernier, ce fut quand Brian Mulroney, chef du Parti conservateur du Canada, a décidé de se présenter contre moi dans Manicouagan et d'offrir aux gens de la Côte-Nord d'élire un premier ministre au lieu d'un simple député», a déclaré M. Maltais.

«Et ce matin arrive cette plainte du Directeur des élections, dont je me serais bien passée, d'autant plus que je ne suis coupable de rien», a-t-il ajouté.

À l'été 1984, M. Maltais était un des députés libéraux fédéraux les plus populaires dans son comté. Même avec une vague «bleue», à peu près tout le monde le voyait réélu dans Manicouagan, à condition, bien sûr, que M. Mulroney, alors député de Central Nova, en Nouvelle-Écosse, ne se présente pas en tant que «p'tit gars de Baie-Comeau».

Estimant qu'il était trop jeune pour prendre sa retraite, M. Maltais a décidé de plonger dans l'arène provinciale et de reprendre le comté de Duplessis (le même que Manicouagan) au Parti québécois.

M. Maltais n'a pas hésité. Pour éviter à son parti d'être «sali», il a immédiatement téléphoné à M. Robert Bourassa et lui a annoncé son intention de se retirer de la lutte.

«M. Bourassa m'a laissé libre de choisir. Mais je savais trop bien que les péquistes d'ici auraient utilisé l'affaire contre les libéraux et Bourassa. Alors j'ai rapidement décidé de me retirer», a-t-il déclaré.

À la permanence du PLQ à Montréal, on sympathisait avec M. Maltais. «On a perdu un bon homme», a dit le responsable de l'organisation, M. Pierre Bibeault, tandis que l'ex-ministre fédéral, M. Rémi Bujold, maintenant chef de cabinet de Robert Bourassa, a déclaré que la loi fédérale est mal faite.

«Mais il n'avait pas le choix de ne pas se retirer. C'est ça la politique», a-t-il dit.

Hier midi, M. Maltais n'a pas voulu accusé ses adversaires péquistes, ni ses anciens adversaires conservateurs de complot, même s'il trouve «curieux le hasard» qui fait rebondir à ce moment-ci une affaire datant des élections fédérales d'il y a 14 mois. Il sympathise avec Marcel Masse, ministre conservateur démissionnaire, étant convaincu que la loi électorale est mal conçue et appliquée sans discernement.

«C'est une affaire de fous. Pendant la campagne, faute de facilités, j'ai enregistré deux heures d'émission radiophoniques dans un studio de Radio-Canada à Sept-Îles. Des spots destinés à la télévision privée. C'était le seul studio disponible. Lorsque le délai pour remettre notre rapport de dépenses a été écoulé, on n'avait pas reçu de facture.

«On a estimé que ça ne valait que $500 pour louer le studio pour deux heures. Comme on finissait la campagne avec un surplus sur nos dépenses permises, on ne pensait pas avoir de problèmes. Ils nous ont envoyé la facture au bout de 130 jours et nous chargent $5 000, montant exagéré qu'on conteste d'ailleurs. C'est en se basant sur cette facture, contestée et reçue en retard, que le Directeur des élections prétend, dans sa plainte, que j'ai dépassé le montant qui m'était permis», a précisé M. Maltais.

Quant à M. Bujold, il a dit que toute l'affaire est due au fait que le premier enquêteur de la GRC sur l'affaire Maltais est décédé. «Ils en ont nommé un nouveau et il a fait du zèle», a dit M. Bujold.

La Quotidienne Tirage d'hier	à trois chiffres	à quatre chiffres
	498	9697

LA MÉTÉO

VENDREDI 1er NOV. 1985
AUJOURD'HUI: Min.: −2° Max.: 12°
ENSOLEILLÉ.
DEMAIN: BEAU ET DOUX.

44 5 01

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	−5	12	Ensoleillé
Outaouais	−2	12	Ensoleillé
Laurentides	−5	12	Ensoleillé
Cantons de l'Est	−5	12	Ensoleillé
Mauricie	−2	12	Ensoleillé
Québec	−5	9	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	−7	8	Ensoleillé
Rimouski	−5	8	Éns. nuag.
Gaspésie	−3	5	Nuag. éclair.
Baie-Comeau	−5	8	Gén. ens.
Sept-Îles	−5	6	Éns. nuag.

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	2	11	
Edmonton	−4	5	
Regina	7	−4	
Winnipeg	1	11	
Toronto	5	8	
Fredericton	−3	7	
Halifax	1	6	
Charlottetown	2	3	
Saint-Jean	−1	13	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	7	10	N.-Orléans	19	24
Buffalo	3	9	Pittsburgh		
Chicago	7	13	S. Francisco	9	16
Miami	24	31	Washington	11	16
New York	9	12	Dallas	9	17

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	0	6	Madrid	5	21
Athènes	11	21	Moscou	2	3
Acapulco	25	32	Mexico	10	24
Berlin	3	6	Oslo	1	9
Bruxelles	2	9	Paris	2	5
Buenos Aires	14	21	Rome	13	19
Copenhague	7	9	Séoul	11	18
Genève	4	10	Stockholm	1	4
Hong Kong	23	28	Tokyo	16	21
Le Caire	15	26	Trinidad	26	31
Lisbonne	11	22	Vienne	2	6
Londres	7	9			

DEMAIN dans LA PRESSE

- **LA FLORIDE, UN REVENEZ-Y: La Floride, on y revient toujours. Pour une foule de raisons. À cause du climat, de la mer, du soleil... Parce qu'on s'y retrouve en famille et qu'on n'y est pas trop dépaysé. Enfin, bref, Gilles Gauthier écrit que c'est le temps de faire ses réservations pour la Floride si l'on veut trouver une place et profiter des bas prix. Dans le cahier «Vacances/Voyage».**
- **IMPLANTATIONS ET TRANSPLANTATIONS: Depuis que la jambe de bois est apparue au moment de la Première guerre mondiale, d'énormes progrès ont été enregistrés dans le domaine de ce qu'on appelle les implantations de membres artificiels dans l'organisme humain. N'existe-il pas actuellement une jambe artificielle qui pivote pour mieux satisfaire les besoins du golfeur? Pierre Vincent a rencontré deux spécialistes de la question, le docteur Charles-Hilaire Rivard, de l'hôpital Sainte-Justine, et Gilbert Drouin, le directeur. Dans la page «Sciences et techniques». Dans PLUS, notre chroniqueur scientifique nous propose par ailleurs un important dossier sur les transplantations d'organes. L'homme bionique, c'est probablement pour bientôt.**

SIDA

Tests secrets sur les stocks de sang à l'hôpital Royal Victoria

■ (PC) — L'hôpital Royal Victoria a révélé, hier, que presque tous ses approvisionnements de sang sont soumis secrètement au test du SIDA depuis environ trois mois, à cause du « malheureux délai » dans l'instauration de tels tests à l'échelle nationale par la Croix-Rouge.

« En autant que je sache, a déclaré le Dr B.A. Cooper, du département d'hématologie, nous avons été le seul hôpital au Canada à vérifier le sang (pour le SIDA). »

Si la chose s'est faite dans un certain secret, a-t-il expliqué, c'est que l'hôpital n'aurait pas pu s'occuper de tous ceux qui devaient subir une intervention chirurgicale et qui craignaient de contracter le SIDA par du sang contaminé.

En dépit du secret, a-t-il signalé, il a fallu retarder ou annuler de 400 à 500 opérations ordinaires, pour avoir le temps de faire les tests sanguins.

Huit cas

Le Dr Serge Jothy a fait savoir, pour sa part, que des 3 800 tests faits à l'hôpital depuis la fin de juillet, huit ont laissé supposer la présence du SIDA. La Croix-Rouge a été prévenue.

C'est à peu près le même taux de contamination du sang qu'aux États-Unis, a-t-il signalé.

Le Dr Jothy a ajouté qu'environ 20 pour cent des réserves de sang de l'hôpital pour les opérations d'urgence ont servi sans que le test du SIDA n'ait été fait.

Le Dr Cooper a par ailleurs fait savoir que la décision de l'hôpital de procéder à ces tests avait été motivée par le délai de la Croix-Rouge dans l'établissement de ses propres tests.

La Croix-Rouge commencera les tests sanguins pour le SIDA lundi prochain, soit sept mois après le début de tels tests aux États-Unis.

Critiquée à ce sujet-là, la Croix-Rouge a affirmé qu'il aurait été impossible d'agir plus rapidement, à cause notamment de la nature même du système fédéral-provincial du Canada.

Pénurie

Entre-temps à Montréal, la Croix-Rouge a rapporté une pénurie de sang, causée en partie par la peur du SIDA qui retient plusieurs personnes de donner leur sang. Le même phénomène a déjà été observé à Toronto.

Le Dr Margaret Somerville, de l'équipe du SIDA de l'hôpital Royal Victoria, a prédit une autre diminution du nombre des donneurs au moment où la Croix-Rouge va commencer ses tests.

La raison en est, selon elle, que des gens vont se demander ce qui va se produire si jamais on trouve leur sang contaminé. En Ontario, le ministère de la Santé oblige la Croix-Rouge à lui donner les noms des personnes qui semblent avoir développé des anticorps au SIDA.

Certaines gens, a noté le Dr Somerville, vont craindre de perdre leur emploi ou encore une police d'assurance sur la vie, si on les soupçonne d'avoir le sang contaminé.

Selon les experts, de 20 000 à 30 000 personnes auraient des anticorps de SIDA dans le sang, mais seulement de deux à huit pour cent d'entre elles vont développer la maladie au cours des cinq prochaines années.

Centres d'analyse

Par ailleurs, sept hôpitaux de la province, six à Montréal et un à Québec, ont été désignés comme centres d'analyse des échantillons de sang pour fins de dépistage du SIDA.

Il s'agit, à Québec, du Centre hospitalier de l'université Laval (CHUL) et à Montréal, des hôpitaux Saint-Luc, Notre-Dame, Maisonneuve-Rosemont, Royal Victoria et Sainte-Justice.

Selon le quotidien Le Soleil, le ministre des Affaires sociales, M. Guy Chevrette, doit communiquer officiellement cette information au cours de la semaine prochaine.

Cette décision vise essentiellement à palier une lacune dans le processus de dépistage du syndrome d'immuno-déficience acquise.

Onze incendies criminels en une seule soirée à Verdun

■ Une vague sans précédent d'incendies criminels déferle depuis quelques jours sur Verdun. Au moins 11 alertes ont été

ANDRÉ PÉPIN

sonnées durant la seule soirée de mercredi à la suite d'incendies allumés presque simultanément.

On croit qu'une bande d'adolescents s'amuserait à mettre le feu aux hangars attenant aux édifices à logements, dans le secteur des 1ère et 2ème avenues.

Un officier du Service des incendies, le lieutenant Joseph Quinn, croit qu'il s'agit d'un groupe parce que plusieurs incendies se déclarent en même temps. Sans pouvoir l'affirmer catégoriquement, M. Quinn a l'impression qu'il s'agit d'adolescents ou même d'enfants puisque les feux sont allumés tôt en soirée.

« Les pyromanes agissent habituellement la nuit. Nous sommes cette fois-ci en présence de personnes qui oeuvrent entre 22 et 23 heures », souligne l'officier.

Dans tous les cas, les dégâts sont heureusement minimes, jusqu'à maintenant du moins, étant donné que les incendies se déclarent tous dans un secteur précis et restreint.

« La vie des citoyens n'en est pas moins menacée, d'ajouter M. Quinn, puisqu'une conflagration peut éclater à tout moment. » On connaît le haut degré d'inflammabilité de ces fameux hangars construits ou reliés à des balcons de bois. Dans ces quartiers ouvriers, les constructions datent souvent d'un siècle, ce qui rend leur matériau très vulnérable.

Le Service des incendies de Verdun est depuis longtemps aux prises avec ces vagues d'incendies criminels. Depuis le début de l'année, on estime à plus de $3 millions les dommages causés aux propriétés par des pyromanes.

La situation est à ce point déplorable que le Service de protection publique de la ville assigne depuis quelques jours quatre autos-patrouille à la surveillance des quartiers les plus touchés. Malheureusement, aucune arrestation n'a encore été effectuée. Les autorités font appel à la collaboration du public pour mettre un terme au plus tôt aux activités de ces mauvais plaisants.

On ne croit pas que les incendies criminels de Verdun soient reliés aux festivités de l'Halloween, comme c'est le cas à Détroit où près de 200 feux ont été allumés intentionnellement mercredi soir.

Les autorités de la sixième plus grande ville américaine ont indiqué hier que 194 incendies avaient été allumés dans des maisons, des édifices à logements, des garages et des véhicules. Heureusement, personne n'a perdu la vie. L'an dernier, les fêtards avaient allumé 269 feux.

LA PRESSE n'a pas échappé à la mystification de l'Halloween... Pour marquer le début du deuxième centenaire de notre journal et nous rappeler que les jeunes sont nos lecteurs de demain, Geneviève Racine nous a rendu visite hier soir, vêtue de LA PRESSE découpée en bandelettes. Et elle a même pensé aux nombreux cruciverbistes! Geneviève a 10 ans. Elle est en cinquième année à l'école Guillaume-Vignal de Brossard. photo Pierre Côté, LA PRESSE

SAQ: les vins retirés sont tous des « rouges »

■ La SAQ continuait hier à retirer des tablettes de ses magasins les vins dans lesquels son service de contrôle de la qualité a découvert des traces de glycol diétylène, un dérivé du pétrole utilisé dans la fabrication de l'antigel mais aussi afin de stabiliser les parfums des cosmétiques.

Au total, selon les analyses faites par la SAQ, cinq vins en contenaient, tous des vins rouges de la firme Dogliani, de La Morra, au Piémont (Italie).

Sur ces cinq vins, quatre étaient des vins de Maisons des vins, et un seul, le Barbera del Piemonte Dogliani (non-millésimé) un vin vendu depuis récemment dans toutes les succursales.

« Les premiers vins dans lesquels on en a découvert, le 8 octobre, sont le Barolo 79 Kiola (une autre marque de Dogliani) et le Barbaresco 80 Kiola, qui ont été retirés des Maisons des vins le lendemain », a déclaré hier Vic Lafond, directeur des relations publiques de la SAQ.

De son côté, toutefois, « The Gazette » écrivait, hier également, qu'un de ses journalistes avait pu acheter une bouteille de Barolo 79 Kiola à la Maison des vins de Montréal dans la journée de mercredi.

Les confirmations

Plus tard, au cours d'analyses « entre le 10 et le 20 octobre », la SAQ en détecta également dans trois autres vins, à savoir le Barolo Kiola 74, le Dolcetto d'Alba 82 Dogliani et, enfin, le Barbera del Piemonte Dogliani, vendu dans ce cas dans l'ensemble des succursales.

Afin de ne pas causer de préjudice à la firme, la SAQ fit et refit ses analyses, a-t-il précisé, pour finalement décider avant-hier de retirer les vins du marché.

De son côté, et à la suite du scandale de cet été touchant les vins autrichiens, la direction générale de la protection de la santé (ministère fédéral de la Santé et du Bien-être social) a multiplié les analyses le vins.

Alertée par diverses informations, la direction a analysé depuis ce temps environ 150 vins allemands (tous sains) ; 105 vins Autrichiens (dont deux vendus en Alberta et un en Nouvelle-Ecosse contenaient du glycol diéthylène et qui ont été retirés du marché) et, enfin, une douzaine de vins italiens, a signalé hier en fin d'après-midi le chef de la direction, Victorien Bolduc, en réponse aux questions de LA PRESSE.

Sur ces vins italiens, cinq étaient contaminés, soit les cinq vins vendus au Québec.

«Dans trois cas (*Barolo 79 Kiola, Barolo 74 Kiola, Barbera del Piemonte Dogliani*) c'est l'Ontario qui a détecté le produit, et nous avons confirmé leur découverte. Dans les deux autres cas (*Barbaresco 80 Kiola, Dolcetto d'Alba 82*) c'est le Québec, et encore là nos services ont confirmé la découverte par lettre le 28 octobre, a-t-il précisé. On travaille en étroite collaboration avec les différentes régies, et on teste tous les vins qu'on croit ou dont on dit qu'ils sont contaminés.»

Il faut signaler, enfin, que le « Bureau of Alcools, Tobaccos and Firearms » (États-Unis) avait publié de son côté, le 12 septembre, une liste de 53 vins dans lesquels avait été détecté du glycol diéthylène, soit 40 vins autrichiens, cinq allemands et huit italiens.

Parmi les vins italiens, deux (Barolo Kiola 79 et Barbaresco 80 Kiola) étaient des vins vendus au Québec.

Le directeur du magazine Revue À table!, Maurice Chénier, obtint le document par un correspondant américain, et le transmit le 3 octobre au directeur du service de contrôle de la qualité de la SAQ, Guy Bertrand, a signalé hier à LA PRESSE le journaliste.

Il faut rappeler, enfin, que le glycol diéthylène est un produit dangereux, qui peut être mortel à la dose de 50 milligrammes, selon les services des États-Unis. Dans la très grande majorité des cas de vins contaminés, toutefois, les quantités découvertes (notamment en Allemagne et en Autriche) étaient plus faibles.

Selon ce qu'on sait maintenant, le glycol diéthylène, beaucoup utilisé en Autriche, servait à donner du moelleux aux vins et aussi, croit-on, à leur conserver leurs arômes fruités.

Un accident mortel assombrit la soirée de l'Halloween

■ La fête de l'Halloween a été assombrie cette année par un tragique accident qui a coûté la vie à une petite fille de Saint-Maurice, municipalité à environ

MADELEINE BERTHAULT

25 kilomètres au nord-est des Trois-Rivières. La fillette âgée de trois ans, Claudia Massicotte, est morte après avoir été happée par une voiture, non loin de la demeure de ses parents. L'accident s'est produit au moment où la petite et ses deux frères traversaient la chaussée. L'un des garçons, Martin, âgé de sept ans a été légèrement blessé. Dans la région de Montréal, la police de la CUM ne déplorait cependant aucun incident.

Montréal, hier soir, montrait son visage fantastique et mystérieux. Dans la tiédeur de l'été des Indiens, des milliers d'enfants costumés ont parcouru les rues de la ville pour le porte-à-porte annuel de l'Halloween. De nombreux parents s'étaient joints à eux, de même que les policiers et les bénévoles de Soleil jeunesse, pour que la fête soit réussie.

Le fantôme Alexis Côté, âgé de 12 ans, a bien aimé sa soirée même s'il avoue avoir eu un peu peur à cause de rumeurs sur un « enleveur d'enfants ». « Mais il y avait beaucoup de policiers pour nous protéger », a-t-il assuré. Son frère, le clown Pierre-Nicolas, âgé de 10 ans, a déclaré avoir reçu beaucoup de bonbons, de chips et de chocolats.

Le vieux magicien Félix Robitaille, âgé de neuf ans, dit qu'il a passé une très bonne soirée. « Ma boîte de l'UNICEF est très très lourde, les gens ont été généreux », a-t-il ajouté satisfait.

Dans leur quête, en plus des nombreuses friandises, plusieurs enfants ont récolté des... brosses à dents bien emballées aux couleurs de l'Halloween. Une petite attention originale et très remarquée!

Pour bien des jeunes, l'Halloween a commencé bien avant la brunante car plusieurs écoles ont marqué de diverses façons cette journée si spéciale pour les enfants. Ainsi, à l'école Saint-Pierre-Claver, de la CECM, le comité de parents et le professeur Lucette Lacroix ont profité de cette fête pour favoriser la bonne entente entre les élèves de sixième année et les petits de première. Les petits et les grands ont été jumelés, les grands ayant pour rôle de protéger les petits, particulièrement dans la cour de récréation.

Il craint qu'on le déteste...

■ TORONTO (PC) — « Je ne sais pas pourquoi j'ai fait ça », a déclaré à la police un adolescent de 14 ans, quelques heures après l'assassinat de l'écrivain Bruce Irwin, 55 ans, sa femme Joyce, 39 ans, et leur fillette de sept ans, Kelly, le 12 avril dernier.

« Je ne suis pas fou ; plusieurs personnes vont me détester », a-t-il poursuivi.

Ces paroles ont été rappelées, hier, au Tribunal de la famille où l'adolescent subit son procès sous une accusation de meurtre au premier degré.

L'avocat de la couronne, Me Ken Anthony, a raconté qu'un policier avait trouvé le corps décapité d'Irwin près du cadavre de sa femme. La fillette, tenant encore une poupée dans les bras, était recroquevillée dans un gros fauteuil. Tous trois avaient été abattus de balles de carabine.

Invasion de coquerelles à Côte-des-Neiges

■ Qu'on les appelle coquerelles, comme c'est le cas au Québec, ou blattes, cafards ou cancrelats, ces insectes domestiques sont des vermines répugnantes qu'il faut exterminer.

FERNAND BEAUREGARD

Dans le quartier de Côte-des-Neiges, qui recoupe les comtés d'Outremont, Westmount et Mont-Royal, c'est, sinon la panique, du moins l'état d'alerte face à la présence presque épidémique de coquerelles.

Pour donner suite aux plaintes de locataires, l'organisme comunautaire « OEIL » — Organisation d'éducation et d'information logement — a fait procéder, dans le cadre du programme « Canada au travail », à un sondage auprès des résidents de ce quartier.

Ce sondage a révélé, d'une part, que plus de 300 immeubles du quartier de Côte-des-Neiges sont infestés à des degrés divers de cette vermine et, d'autre part, que les appels aux propriétaires de ces immeubles pour les débarrasser de ce fléau n'ont produit que peu ou pas de résultats.

Au cours d'une conférence de presse à laquelle assistaient les députés provinciaux Pierre Fortier, John Ciaccia et Richard French, l'OEIL a souligné les mesures que cet organisme a prises sinon pour éliminer le problème que cause cette invasion de coquerelles, du moins pour en réduire la gravité.

Première mesure : requête au gouvernement du Québec pour qu'il modifie la loi 107 qui régit les relations propriétaires-locataires, en ajoutant l'amendement suivant aux articles 1656-3 : « la présence de coquerelles, souris ou rats dans un logement constitue une menace sérieuse pour la santé des occupants et du public. » Un deuxième amendement aurait pour effet d'obliger les propriétaires de logements locatifs d'utiliser les services de profesionnels lors des opérations d'extermination.

Aux autorités de la Communauté urbaine de Montréal, l'OEIL demande de procéder à des recherches sur ce problème pour déterminer clairement :

- la provenance des coquerelles ;
- les moyens de transport qu'elles utilisent (sacs ou boîtes d'épicerie, sacs d'école, effets personnels lors de déménagements);
- les conditions qui favorisent leur reproduction (humidité, chaleur, restes d'aliments).

Selon un spécialiste en extermination de vermine, il faut détruire le préjugé que seuls les logements malpropres sont envahis par les coquerelles ou que la venue de familles de race noire dans les quartiers infestés sont responsables de cette calamité.

Ce spécialiste, qui se défend de vouloir faire la publicité des entreprises spécialisées, affirme que les méthodes d'extermination habituellement utilisées par des amateurs, propriétaires ou locataires, n'ont dans la plupart des cas d'autre effet que d'immuniser cette vermine contre les insecticides.

« Seul un véritable front commun impliquant gouvernements, administrations municipales, proprios, locataires et exterminateurs professionnels pourra débarrasser le quartier Côte-des-Neiges et les autres quartiers infestés, des coquerelles qui y ont élu domicile », ont conclu les responsables de la conférence de presse.

L'Halloween chez les Mulroney

À Ottawa, le premier ministre Brian Mulroney et ses enfants ont provoqué tout un émoi dans leur voisinage, à cause de la meute de reporters et d'agents de sécurité qui les suivaient. Le premier ministre ayant à livrer un discours en soirée, il s'est éclipsé, et ses trois aînés, Caroline, âgée de 11 ans, Benedict, 9 ans, et Mark, 6 ans, ont pu finir tranquillement leur tournée de l'Halloween en compagnie d'un garde du corps. Mila Mulroney et le petit Nicolas-Daniel les attendaient à la maison. photo Reuter

Mulroney voit d'un bon oeil la proposition de Reagan à Gorbatchev

OTTAWA — La nouvelle proposition du Président Reagan au chef du gouvernement soviétique Mikhaïl Gorbatchev en vue des négociations de Genève sur le désarmement devrait ouvrir la voie à des négociations sérieuses et significatives.

MANON CORNELLIER
de notre bureau d'Ottawa

C'est ce qu'a déclaré hier le premier ministre Mulroney alors qu'il s'adressait au Groupe consultatif sur le désarmement et le contrôle des armements réuni à Ottawa. Le message de M. Reagan lui est parvenu en fin d'après midi hier.

M. Mulroney a ajouté que les sommets Est-Ouest devaient être régularisés.

« Il serait préférable que les dirigeants des États-Unis et de l'URSS se rencontrent, peut-être chaque année, pour discuter de problèmes et de sujets d'intérêt commun », a-t-il proposé.

Le premier ministre s'est tout de même dit heureux de la reprise des pourparlers après six ans d'arrêt, un délai beaucoup trop long à son avis.

Quant à l'implication canadienne dans le contrôle des armements, elle sera concentrée sur la vérification du respect des accords, a précisé le premier ministre. Selon lui, la vérification est un outil essentiel pour que le processus de contrôle des armements garde sa crédibilité.

Il a aussi réitéré l'intention du gouvernement de remettre au Secrétaire général des Nations-Unies un guide des procédures à suivre pour enquêter sur l'utilisation présumée d'armes chimiques.

Faisant un rapide survol de la politique canadienne en matière de désarmement et de sécurité, il a répété sa position face à l'Initiative de défense stratégique, son respect des obligations canadiennes dans le cadre de NORAD et de l'OTAN.

Les six objectifs de son gouvernement sont eux aussi restés les mêmes. D'abord, négocier de réductions radicales des forces nucléaires et renforcer la stabilité stratégique.

Les autres buts sont le maintien et le renforcement de la non-prolifération nucléaire, la négociation d'une interdiction globale des armes chimiques et l'appui au traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires.

Enfin, ses derniers objectifs sont la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique et l'instauration de la confiance pour faciliter la réduction des effectifs militaires en Europe et ailleurs.

L'impôt augmentera

OTTAWA (PC) — Le gouvernement conservateur a rendu public, hier, un ensemble de documents qu'il soumettra pour consultation en vue de la confection de son budget du printemps prochain.

Au sujet du déficit, les documents prévoient le pire si on n'en stoppe pas la croissance et on parle de mesures sévères à prendre pour réduire les coûts et trouver de nouvelles sources de financement.

S'il faut s'attendre à de nouvelles coupures et une « rationalisation » de programmes, il ressort de la lecture des textes publiés hier que les conservateurs entendent aussi augmenter les taxes.

Si tout se passe comme le prévoit le gouvernement, la plus grande part de cette augmentation proviendra de l'impôt sur le revenu des particuliers, ainsi que des taxes de vente et d'accises.

Par contre, les tories ont l'intention d'alléger le fardeau fiscal des entreprises.

Le déficit prévu pour l'exercice fiscal en cours se monte à $33.8 milliards. La dette nationale, c'est-à-dire le total des déficits accumulés, est évalué à environ $200 milliards.

D'ici 1990, indiquent les documents, le ministre Wilson entend réduire la dette nationale de $70 milliards et couper de $19 milliards le déficit annuel.

Il voudra maintenir le déficit fédéral annuel entre $30 et $35 milliards pour le reste de la décennie.

Bissonnette s'excuse

OTTAWA — Forcé d'admettre publiquement sa culpabilité, le ministre d'État aux Petites entreprises, M. André Bissonnette, a dû hier ravaler les propos désobligeants qu'il avait dirigés vers la députée libérale Sheila Copps.

La veille, aux Communes, pendant que Mme Copps posait des questions au ministre adjoint à la Défense, M. Bissonnette avait fait allusion aux antécédents criminels du mari de la jeune députée.

— Presse Canadienne

DÉSINDEXATION DES ALLOCATIONS FAMILIALES

Le Québec domine la liste des opposants

OTTAWA (PC) — La liste des organisations qui s'opposent à la désindexation des allocations familiales s'allonge, dominée par le Québec.

À la CSN, au Regroupement des centres de femmes du Québec et à l'AFEAS, pour ne nommer qu'eux, se sont jointes hier la Voix des femmes du Québec, la Fédération des associations des familles monoparentales du Québec et la Fédération des femmes du Québec, sans compter la Coalition des femmes pour les allocations familiales, composée en grande partie de groupe québécois.

Ces groupes, qui témoignaient hier devant le comité consultatif sur le projet de loi C-70, modifiant la Loi sur les allocations familiales, en compagnie du Congrès du travail du Canada, ont rejeté en chœur ce projet de loi.

Le projet de loi C-70 prévoit l'indexation des allocations sur la seule partie de l'inflation qui dépasse trois pour cent. En guise de compensation, le gouvernement conservateur a augmenté le crédit-impôt pour enfants, mais ce crédit sera partiellement désindexé à son tour en 1989.

Les cinq groupes qui ont comparu hier avaient également un argument commun : il est indécent de retirer $175 millions de l'enveloppe sociale en 1986, alors que le gouvernement perdra cette même année $700 millions en exemption de gains de capital, $80 millions pour inciter les Canadiens aisés à déposer dans les REER, $1 milliard en faveurs fiscales aux pétrolières, $900 millions en faveur des déposants de la Banque commerciale du Canada, et qu'il dépensera $9,4 milliards en armements militaires.

« Comparez ces dépenses gouvernementales à la réalité cruelle des mères de famille se privant pour nourrir leurs enfants, et vous avez notre définition de l'indécence », a commenté Mme Joan Anne Gordon, de la Voix des femmes du Québec, une organisation pacifique qui a des sections dans la plupart des provinces.

La Coalition des femmes pour les allocations familiales a réclamé pour sa part, outre le maintien de la pleine indexation des allocations, un réaménagement des programmes d'aide aux familles pour en améliorer l'équité.

La porte-parole, Mme Claire Bonenfant, a notamment réclamé une réduction des exemptions pour enfants, une augmentation sans désindexation du crédit-impôt pour enfant, et une hausse de la valeur réelle des allocations.

Selon la coalition, le gouvernement peut accroître les allocations de 15 p. cent d'ici 1989 sans augmenter le déficit gouvernemental.

Mme Ginette Busque, de la Fédération des femmes du Québec, a précisé que le montant alloué aux allocations familiales ne représente que 2,4 p. cent de toutes les dépenses fédérales, et que ce pourcentage ne cesse de diminuer avec les ans. Il était de 7,7 p. cent en 1947.

La Fédération des associations des familles monoparentales du Québec, représentée par sa présidente Céline Signori, a souligné le caractère universel, et tout de même progressif du programme d'allocations familiales.

« Pour les mieux nantis, 20 p. cent des sommes sont récupérées par le fisc », a soutenu Mme Signori.

Résultats

Tirage du 30-10-85

19 24 32 36 38 41 — no complémentaire **47**

		GAGNANTS	LOTS
	6/6	0	2 908 795,90$
	5/6 +	4	117 887,80$
	5/6	185	1 949,10$
	4/6	8 121	85,40$
	3/6	150 339	10,00$
	Ventes totales:	9 504 934,00$	

Prochain tirage: samedi 2 nov.

Gros lot (approx.): 4 700 000,00$

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LÉON

NE PAYEZ PAS UN SOU!

SUR TOUT MOBILIER

TAPIS - ÉLECTROMÉNAGERS

AUCUN VERSEMENT COMPTANT - AUCUN INTÉRÊT

AUCUN PAIEMENT AVANT LE 1er MARS

Mobiliers, tapis: achat minimum de 500$ sur crédit approuvé — ÉLECTROMÉNAGERS: achat minimum de 750$ sur crédit approuvé

ET DES AUBAINES INCROYABLES

LÉON

EMPORTEZ-LE ... OU FAITES-LE LIVRER (livraison en moins de 48 heures moyennant un supplément).

MONTRÉAL
Centre 2000, boul. St-Martin ouest, Laval
Sortie 9 de l'autoroute des Laurentides
BEL (Montréal) — 449-7741
BEL (Laval) — 688-8851
LUN-MER 9h00-18h00
JEU-VEN JUSQU'À 21h00
SAM JUSQU'À 17h00

Pour le meilleur rapport qualité/prix... Y EN A PAS DEUX COMME LEON

SIMMONDS AURAIT MENTI AU GOUVERNEMENT EN 1977

Beatty se porte à la défense du Commissaire de la GRC

■ OTTAWA — Le Solliciteur général, M. Perrin Beatty, s'est rangé, hier aux Communes, derrière le commissaire de la GRC, M. Robert Simmonds, que son subalterne, le surintendant J.A. Nowlan, a accusé d'avoir induit le gouvernement libéral en erreur, en 1977, au cours de l'enquête McDonald sur les activités jugées illégales de ce corps policier.

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne

Reprenant les principales accusations contenues dans un reportage publié, hier, dans un quotidien de la capitale, le député néo-démocrate, Svend Robinson, a demandé au ministre s'il avait l'intention de prendre des mesures pour vérifier l'exactitude de ces accusations qui laissent entendre que l'actuel commissaire de la GRC aurait menti au gouvernement libéral de 1977.

« Je n'accepte pas, a répliqué le Solliciteur général, le ton de la question qui implique que le commissaire Simmonds a possiblement menti à plusieurs reprises aux membres du cabinet et le député devrait se rétracter. »

Reprenant les déclarations faites à la Chambre, en 1978, par le chef du NPD, M. Ed Broadbent, qui disait de l'inspecteur Nowlan qu'il s'était illégalement et personnellement impliqué dans une perquisition dans les locaux du Parti québécois en janvier 1973, M. Beatty a accusé son interlocuteur d'utiliser la même approche pour tenter de ternir la réputation du commissaire Simmonds.

« Je tiens à répondre à cette question, a ajouté M. Beatty, parce que je crois que les Canadiens sont en droit d'avoir une réponse.

« Il faut se rappeler, a-t-il poursuivi, que cette allégation remonte à 1977, il y a huit ans, et elle traite d'événements qui se sont produits avant l'enquête de la Commission MacDonald, qui a publié quatre ans plus tard un rapport en trois volumes et de deux millions de mots. »

Le Solliciteur général a ensuite indiqué que l'accusateur, l'actuel surintendant Nowlan, qui était à ce moment-là inspecteur principal, avait témoigné devant la commission McDonald. « S'il avait alors des preuves, a-t-il dit, d'activités illégales et de fausses déclarations d'un officier de la GRC, il était de son devoir de les souligner à la commission. »

Pour M. Beatty, la tactique du Nouveau parti démocratique est simple : « Tout comme le chef de cette formation politique l'a fait en 1978, en attaquant la réputation du surintendant Nowlan, ils ont décidé d'utiliser aujourd'hui les déclarations de la même personne pour discréditer le commissaire de la GRC.

À la sortie des Communes, le Solliciteur général a répété qu'il avait entièrement confiance dans le commissaire Robert Simmonds et que les accusations lancées par le surintendant Nowlan étaient irrecevables puisque déjà la commission McDonald s'était penchée en profondeur sur toutes ces questions traitant des agissements des gens de la GRC.

« Cette enquête, a répliqué M. Beatty, s'est poursuivie pendant quatre ans et elle n'a tiré aucune conclusion voulant que M. Simmonds ait induit qui que ce soit en erreur. »

Le ministre a rappelé que M. Simmonds n'était pas, en 1977, commissaire de la GRC, et qu'il n'avait pas du tout la responsabilité de faire rapport au nom du corps policier au Solliciteur général d'alors, M. Francis Fox.

Pour s'assurer qu'il comprenait bien ce qui s'était passé en 1977, M. Beatty a admis, hier, qu'il avait pris la peine de communiquer avec M. Fox. « Il m'a informé, a-t-il poursuivi, que parce que M. Simmonds était alors adjoint administratif du commissaire, il n'était même pas présent aux réunions entre les représentants de la GRC et le Solliciteur.

« D'ailleurs, a conclu M. Beatty, M. Fox ne voit pas comment des informations auraient pu lui être cachées par M. Simmonds. »

Le surintendant Nowlan a laissé entendre que la déclaration du ministre Francis Fox qui se portait, au mois de juin 1977, à la défense de la GRC accusée d'avoir perquisitionné illégalement les locaux de l'Agence de presse libre du Québec de Montréal, « un fait unique et isolé », avait été faite alors que le commissaire Simmonds savait très bien qu'elle était fausse.

Le surintendant Nowlan doit prendre sa retraite très bientôt après une carrière de 35 ans dans la Gendarmerie royale du Canada.

Le Canada accueillera 30 p. cent d'immigrants de plus d'ici à 1988

■ OTTAWA — Inquiet devant son bas niveau de croissance démographique, le Canada a décidé d'augmenter de 30 p. cent, en deux ans, le nombre d'immigrants qu'il acceptera d'accueillir.

DENIS LESSARD
de la Presse Canadienne

Toutefois, le gouvernement fédéral fera des efforts particuliers pour recruter des immigrants susceptibles d'investir au pays.

Telles sont les grandes lignes des nouvelles politiques fédérales dévoilées hier par le ministre d'État à l'Immigration, le pasteur Walter McLean. L'an prochain entre 105 000 et 115 000 immigrants pourront entrer au pays, en 1987 on atteindra même 125 000 comparativement à 90 000 pour cette année.

Toutefois le nombre de « réfugiés » provenant de pays en proie à de sérieux problèmes politiques n'augmentera que de 1 000 l'an prochain, passant de 11 000 à 12 000.

Pour le ministre, devant les faibles taux de natalité dont ils sont affligés, les pays occidentaux sont déjà « en compétition » pour attirer le plus possible de nouveaux arrivants. « Nous envoyons un signal clair sans ouvrir les portes toutes grandes », a-t-il soutenu. Dans les prochaines années, « il y a une réelle possibilité » que le Canada pourra ouvrir davantage ses portes dans les années futures, a-t-il dit.

Peu de changements sont apportés aux critères de sélection des immigrants aux frontières. Pour l'opposition libérale, Mme Lucie Pepin a applaudi à l'augmentation annoncée par le gouvernement tout en précisant qu'on garderait à l'oeil les gestes futurs du gouvernement. Du côté du NPD, le Torontois Dan Heap a soutenu qu'Ottawa tentait de ne permettre qu'aux immigrants fortunés d'entrer au pays, faisant peu de cas des réfugiés chassés de leur contrée par des problèmes politiques. Selon lui le gouvernement ouvre trop lentement encore ses frontières aux démunis du monde.

Pour M. McLean, les niveaux canadiens restent « modérés », dans les années de la récession, « les gens croyaient que les immigrants venaient prendre leurs emplois », a rappelé M. McLean, réfutant ce « mythe » désormais disparu. « Ils viennent ici pour investir, ils créent leurs entreprises, ils *viennent pour travailler* », a-t-il soutenu.

Selon Statistique Canada, les taux de natalité canadienne feront que sa population diminuera au tournant du siècle à moins qu'on injecte 175 000 immigrants par année. Ces niveaux étaient atteints il y a une dizaine d'années, et ont même touché 218 000 en 1974, mais furent depuis réduits considérablement à la suite de la récession.

Ottawa tente de recruter davantage d'immigrants fortunés capables d'investir dans l'économie. On compte doubler l'an prochain les 2 000 individus de ce groupe recrutés cette année. Chacun crée potentiellement cinq emplois au Canada estiment les fonctionnaires.

Toutefois, ces immigrants ne prendront pas les places de gens plus dépourvus qui veulent venir au Canada, assure le gouvernement.

Le vedettariat médical

■ Les médecins nord-américains ont vu rouge lorsque des chercheurs de l'hôpital Laënnec, à Paris, ont annoncé que la cyclosporine pouvait traiter le SIDA. Par douzaines, ils sont apparus le soir même sur les écrans de télévision, ici et aux États-Unis, pour dénoncer le manque de rigueur de ces médecins français, qui annoncent trop tôt des résultats d'expérience sommaires.

Mais tout en protestant, au nom de la rigueur scientifique, il font attention de protéger leurs arrières et se gardent bien de dire que la cyclosporine est sans effet sur le SIDA. Ils ne veulent pas avoir l'air fou si plus tard on constate que ce sont les Français qui avaient raison.

Les Français échaudés

Quant à ces chercheurs de l'hôpital Laënnec, leur hâte à annoncer le résultat de leurs expériences s'expliquerait par la compétition féroce qui existe entre les chercheurs de différents pays, dans le domaine du SIDA. On chuchote que des Français se sont déjà fait «subtiliser» des découvertes qui une fois recyclées par des étrangers, ont été présentées à la presse comme étant originales.

Ceux qui pensent que le but principal de la vie des médecins est de trouver des remèdes à nos maladies et de nous guérir se trompent. Certains médecins sont plus préoccupés par le prestige personnel que par les souffrances de l'humanité. À force de frayer avec eux, des journalistes comme moi l'ont constaté.

Les joies du déménagement

Je viens de déménager et ce changement de nid m'a embarqué dans une aventure comique que je veux vous conter.

Figurez-vous que Bell Canada m'a donné l'ancien numéro d'un plombier. Toute la journée je reçois des appels désespérés de personnes qui ont des problèmes de tuyauterie. Cela va du simple robinet qui fuit à la cave inondée. Lorsque je m'absente, ces personnes éplorées crient leur désespoir dans mon magnétophone. En rentrant chez moi j'écoute leurs supplications qui, au fil des heures, deviennent de plus en plus angoissées. Elles rapportent la montée des eaux dans leur sous-sol, les dégâts de l'inondation. Avec le temps, elles deviennent impatientes, menaçantes, suppliantes, même hystériques.

Erreur sur le plombier

Que faire lorsqu'on est ainsi confronté, par mégarde, avec les problèmes de plomberie de toute une population? Par compassion, j'ai envie de rappeler ces personnes, au moins pour les consoler. Mais je me suis ravisé. Heureusement! C'est trop dangereux de se mêler en amateur des problèmes de tuyauterie de gens qu'on ne connait pas.

Le soir, en plus, le téléphone continuait à sonner. Ce sont des hommes, à ce moment-là, qui réclamaient une certaine Nicole. En entendant ma voix, ils semblaient ou déçus ou furieux. Drôle de mentalité.

J'ai préféré appeler Bell Canada. Une dame charmante m'a affirmé que mon nouveau numéro n'avait jamais appartenu à aucun plombier. C'était un numéro résidentiel. Mais cela ne prouve rien, sauf qu'il devait s'agir d'un autre cas de travailleur au noir, qui se faisait payer sous la table.

Mais comment se fait-il, de toute façon, que Bell recycle ainsi des numéros qui ont déjà servi? Mon fameux numéro résidentiel de plombier m'avait été assigné après un délai de seulement deux mois. Beaucoup trop court, d'après moi. «Vous plaisantez, réplique la gentille dame du téléphone. En période de pointe — juin et juillet — on remet les numéros en circulation après seulement quatre jours».

Pour conclure, Bell accepte de me donner un nouveau numéro. J'espère que ce ne sera pas celui d'une prostituée ou d'un obstétricien. Je veux au moins pouvoir dormir la nuit.

M. Lévesque voyage à trois

L'ancien premier ministre et son épouse se promènent en ce moment en Europe accompagnés d'un policier. La Sûreté du Québec confirme le fait, mais refuse, pour raisons de sécurité, de donner plus de détails. Même chose au bureau du premier ministre.

Personne ne peut s'étonner qu'on accorde une certaine escorte policière, au pays même, à un premier ministre qui vient tout juste de quitter son poste. Monsieur Trudeau en a bénéficié et cela est normal. Ce qui l'est moins, c'est qu'on applique la même règle lorsque l'ancien premier ministre se trouve à l'étranger.

Comment peut-on le protéger?

Du temps qu'il était encore chef du gouvernement, M. Lévesque prisait déjà mal la compagnie des quatre agents de la SQ qu'on lui imposait. Il leur faussait compagnie à chaque fois qu'il en avait l'occasion. Imaginez un peu la scène en Europe...

Maintenant qu'ils sont libres des charges de l'État, l'ancien premier ministre et son épouse ont sûrement envie de faire une sorte de nouveau voyage de noces. Avec leurs billets d'avion offerts par le PQ et les deux mois de vacances qu'ils se sont alloués, ils devaient avoir le goût de partir à l'aventure. On les voit mal sillonnant les routes de France et de Navarre avec un policier dans leurs bagages. Où le font-ils asseoir, lorsqu'ils sont en auto? À quel table mange-t-il, dans les restaurants? Ça doit être comique.

Et le malheureux agent ne doit pas avoir la tâche facile. Il est impossible qu'il soit en devoir 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Lorsqu'il s'absente, qui protège le couple Lévesque?

Pour 1,50$ au plus la bouteille
découvrez l'art de faire vous-même de l'excellent vin chez vous.

Oui, vous pouvez facilement obtenir un vin de qualité supérieure à partir des jus de raisin concentrés PUB VIN que notre maison importe d'Europe et qu'elle distribue en exclusivité. Vous profiterez à cet égard d'une garantie de satisfaction (ou remboursement intégral) car le produit que vous utiliserez, provenant d'un cépage noble, est pur à 100% et réfrigéré dès sa mise en fûts. Beaujolais, Bourgogne, Bordeaux, Côte du Rhône, Chablis, Châteauneuf-du-Pape, etc., quel que soit le type de vin que vous préférez, vous le fabriquerez avec succès grâce à notre moût de premier choix et un équipement de vinification approprié, et ce, à un coût extraordinairement économique.

EN SPÉCIAL CETTE SEMAINE
EQUIPEMENT NÉCESSAIRE Pour la fabrication (5 gallons à la fois) $39,95
JUS DE RAISIN CONCENTRÉ type BOURGOGNE Cont. 5 L $28,95

Adressez-vous sans tarder à PAUL BOURGET inc.
TÉL.: 747-3533 LE VRAI SPÉCIALISTE DU VIN MAISON 1265, boul. O'BRIEN, SAINT-LAURENT

TAPIS D'ORIENT
SOLDE DE LIQUIDATION DE 19 HEURES

Conformément aux instructions reçues de H.A.M., de réputation internationale, nous procédons pour la première fois de notre histoire à un solde spécial. Ce genre de solde ne se répétera probablement pas. Ce solde s'applique sur toute la marchandise et en particulier sur les articles de collection comme les Qom pure soie, Nain, Ispahan, Herehe et Tabriz impériaux.

SOLDE DE LIQUIDATION D'AUTOMNE

Ce solde exceptionnel comprend une superbe collection de tapis noués main. Nous avons plus de 2 000 pièces provenant de plus de 30 succursales d'Iran. Notre collection comprend des tapis dont les dimensions varient de 1'x1' à 22' x 13', des tapis de passage qui font jusqu'à 25 pieds, ainsi qu'un vaste choix de tapis du Cachemire, d'Inde, du Pakistan, d'Afghanistan, de Russie et de Chine. Il y en a pour tous les goûts, comme les Kashan impériaux, Sarouk, Bijar, Ardabil, Joshagan, Yalemal, Birjand, Mash-Had, Hamadan, Belouch, Turkmère, Taba Tabriz ainsi que des tapis anciens (antiques et semi-antiques) récemment arrivés d'Iran.

VENDREDI 1er novembre de 10h à 21h
SAMEDI 2 novembre de 10h à 18h

Au cours de ce solde, vous vous demanderez comment il est possible d'offrir ces articles à si bas prix. Voici pourquoi.
1) Ces tapis ont été commandés et confectionnés il y a deux ans. 2) Ils représentent un grand pouvoir d'achat. 3) Volume des ventes important. 4) Petit profit. 5) Pas d'intermédiaires. 6) Pas de frais d'entreposage.

Voici quelques exemples de prix:
Tapis persan Shiraz, 9' x 6' 650$ (1 par famille)
Tapis Pakistani Bokhara 6' x 4' 485$
Duree indien laine 10' x 8' 325$

VENEZ NOUS VOIR AU: HOLIDAY INN
Salons A, B, C et D
CENTRE-VILLE MONTRÉAL
420, rue Sherbrooke ouest
Une division de Keshmiri Holdings Co. Ltd.
(403) 262-5323

Pontiac a des p'tites nouvelles pour vous!
Une p'tite pas compliquée à 6 295$

C'est pas compliqué: quand il s'agit de fiabilité, l'Acadian ne donne pas sa place. Elle a fait ses preuves, là où ça compte. Sur des millions de kilomètres de vraies routes. Auprès de dizaines de milliers d'automobilistes.
Ce qui permet aujourd'hui à l'Acadian de vous offrir la tranquillité d'esprit en «équipement» standard. Et au plus bas prix qui soit pour une nord-américaine.

P.D.S.F. pour le modèle Scooter avec équipement standard. Taxe, immatriculation et frais de transport en sus. Le concessionnaire peut vendre moins cher.

PLAN DE PROTECTION GM
3 ans/60 000 km
MAINTENANT SANS SUPPLÉMENT

Pontiac Acadian 86 ON FAIT ROUTE ENSEMBLE

Sinclair Stevens subit un pontage coronarien

■ OTTAWA (PC) — Le ministre canadien de l'Industrie Sinclair Stevens, hospitalisé plus tôt cette semaine pour ce qui était qualifié d'examens de routine, a subi un pontage coronarien jeudi et ne pourra reprendre son activité politique avant au moins quelques semaines.

Dans une déclaration, au bureau de M. Stevens, on a fait savoir hier que l'intervention constituait une mesure préventive et s'est avérée une réussite complète.

La porte-parole Vera Holiad a tenu à dire qu'il n'était absolument pas question de tromper les journalistes lorsqu'elle-même et d'autres porte-parole leur ont affirmé que M. Stevens subirait des tests de routine n'ayant strictement rien à voir avec son coeur.

« Tout ce que nous savions, c'est que le ministre Stevens est entré à l'hôpital, lundi je pense, parce qu'il se sentait quelque peu indisposé », explique-t-elle dans son communiqué.

Un attaché de presse du premier ministre Brian Mulroney, Sunni Locatelli, avait également déclaré mardi, après avoir consulté le personnel du bureau de M. Stevens, que l'hospitalisation n'avait « rien à voir avec son coeur ».

Mais Mme Holiad a confirmé hier que M. Stevens a dû être transféré de l'hôpital North York General au Toronto Western Hospital, parce que le premier établissement ne disposait pas de l'équipement nécessaire pour les tests « de routine ».

Sinclair Stevens

« Nous nous attendions à ce qu'il revienne au travail mercredi, mais les tests ont révélé qu'il avait un problème plus grave que prévu », a-t-elle ajouté.

Le texte de la déclaration précise qu'il s'agit d'un rétrécissement partiel d'une des artères coronaires.

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER D. LANDRY
président et éditeur

MICHEL ROY
éditeur adjoint

CLAUDE GRAVEL directeur de l'information
JEAN-GUY DUBUC éditorialiste en chef

Requiem pour le PEN

Le Programme énergétique national avait été adopté il y a cinq ans dans le but de rendre l'industrie pétrolière plus canadienne et d'en faire la locomotive de l'économie. Mme Pat Carney, ministre de l'Énergie, vient de mettre un point final à cette aventure. À un programme ambitieux, succède un régime plus simple et plus modeste. Les Canadiens ne peuvent que s'en féliciter.

Le PEN avait été conçu pour canadianiser l'industrie pétrolière et préparer celle-ci à être hautement rentable dans un avenir marqué par des pénuries d'énergie et la hausse constante du prix du pétrole. Or, le monde ne manque pas d'énergie et les prix mondiaux sont à la baisse depuis plusieurs années. Le fondement de cette politique était faux et il fallait s'en débarrasser.

La canadianisation a connu un certain succès et environ 50 pour cent de l'industrie est maintenant canadienne. Mais le prix a été très élevé pour les contribuables et les consommateurs. Quant à l'industrie, son développement a été faussé par un excès de règlements, de taxes et de subventions.

Les résultats du PEN n'ont pas été entièrement négatifs. En encourageant l'exploration pétrolière dans l'Arctique et au large des côtes de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse, il a permis de mieux connaître le potentiel énergétique du Canada. Par ailleurs, la canadianisation a empêché que les compagnies pétrolières canadiennes ne deviennent de simples pions dans un vaste jeu de mainmises et de fusions parmi les compagnies américaines.

Tout cela a, cependant, été acquis à un prix trop élevé et l'industrie n'est pas en bonne position pour exploiter le marché tel qu'il existe aujourd'hui. Cela explique le choix du gouvernement Mulroney de revenir à une plus grande simplicité pour permettre à l'industrie de se développer selon ses moyens et les exigences du marché.

Ainsi, le prix du gaz naturel sera libre, au grand avantage des producteurs. Les consommateurs de l'Est devront, par contre, éventuellement payer plus cher. L'exploration et le développement reviendront dans le giron de l'industrie pétrolière, en Alberta, où il existe encore d'amples réserves rentables aux prix actuels.

Le développement dans les régions frontalières, l'Arctique et le plateau continental au large de Terre-Neuve, devra attendre, car les subventions pour ces activités ont été fortement diminuées. Les compagnies pétrolières ont toutefois beaucoup évolué depuis vingt ans. Elles savent maintenant que le marché peut devenir très instable: si la demande augmente un peu plus rapidement que la production pendant assez longtemps, on peut se trouver en face d'une pénurie soudaine et d'une hausse vertigineuse des prix. Il est donc prudent de prévoir des réserves additionnelles, même si elles ne sont pas rentables pour le moment.

C'est un peu le calcul que faisait le PEN, mais il allait trop loin et coûtait trop cher. Avec la politique de Mme Carney, l'État prend ses distances par rapport à la gestion de l'industrie pétrolière. Il appartient maintenant aux compagnies pétrolières, qui retrouvent une plus grande liberté, de faire preuve de prudence et de prévoyance pour que le Canada ne subisse plus un choc pétrolier aussi sévère que le dernier.

Frédéric WAGNIÈRE

Le ballet des supergrands

Le président Reagan donne une interview à des journalistes soviétiques. Pourquoi? Parce que M. Gorbatchev avait précédemment donné une interview au magazine *Time*?

Nul ne perd de toute façon à ce jeu. Pour un président des États-Unis, qui s'adresse presque quotidiennement au grand public, il n'y a aucune incongruité à parler à la presse étrangère, même si les contacts directs avec la presse soviétique restent l'exception. La dernière opération de ce genre remonte à 1961. De leur côté, les Soviétiques, en offrant une tribune au concurrent américain, se donnent l'allure d'esprits libéraux, ouverts à des vues qu'ils ne partagent pas.

L'enjeu, c'est l'opinion publique qu'il faut mettre de son côté, autant que faire se peut, avant la rencontre prévue à Genève pour le milieu du mois entre le président des États-Unis et le chef du Kremlin.

Dans l'entourage du président Reagan, on s'inquiète un peu des points que marquent épisodiquement les Soviétiques, passés depuis longtemps maîtres en opérations de propagande.

À ceux qui parlent de «guerre des étoiles» les Soviétiques répondent en proposant la «paix» des étoiles. Joli jeu de mots, en vérité, quand on n'ignore pas que Moscou n'improvise pas sa défense.

Dans son discours aux Nations unies, le président Reagan a peu parlé de désarmement. Des esprits perspicaces, sinon désintéressés, n'ont pas été lents à remarquer que si M. Reagan ne connaît pas le désarmement, les Soviétiques, eux, avaient déjà su proposer une réduction de 50% des arsenaux nucléaires offensifs. Pour ne pas être en reste, M. Reagan avait laissé entendre mercredi que son administration pourrait bien soumettre de nouvelles propositions de désarmement, avant le sommet des 19 et 20 novembre, ce qu'il fit hier.

On assiste à une partie de ping-pong. Les Américains n'ont pas invariablement l'avantage. C'est ainsi que Moscou vient d'améliorer encore une fois sa façade en laissant entendre que Mme Elena Bonner, épouse de M. Andrei Sakharov, savant et dissident assigné à résidence à Gorki depuis 1980, sera autorisée à quitter l'URSS pour des traitements médicaux. Geste symbolique sans doute, mais qui laisse peut-être présager un assouplissement des règles gouvernant l'émigration juive.

Pendant que Washington se félicite de cette mesure de grâce, des sceptiques se demandent si Mme Bonner recevra la permission de revenir auprès de son mari. Et de conclure une fois de plus que, de toute façon, les décisions favorables aux réprouvés correspondent au souci d'impressionner la galerie avant le sommet.

Les opinions publiques sont plus ahuries que véritablement éclairées. En partie à cause des propagandes et contre-propagandes. Mais en partie, également, parce que les questions du désarmement se prêtent très mal à la vulgarisation.

On a un exemple patent de ces quiproquos courants dans les derniers propos du président Reagan. Il se déclare prêt à partager avec l'URSS la technologie de la défense spatiale. Il s'ensuit que lorsque chaque camp se sentira bien défendu le monde sera promis à une paix éternelle? Les choses seraient simples, en effet, si l'IDS (Initiative de défense stratégique) n'avait qu'un but moral et défensif, ce qui n'est pas le cas, contrairement à ce qu'on croit.

Si nos contemporains ne comprennent pas toutes les figures de ce ballet, ils ont bien quelques excuses. Il faudrait peut-être penser à les munir d'un lexique...

Guy CORMIER

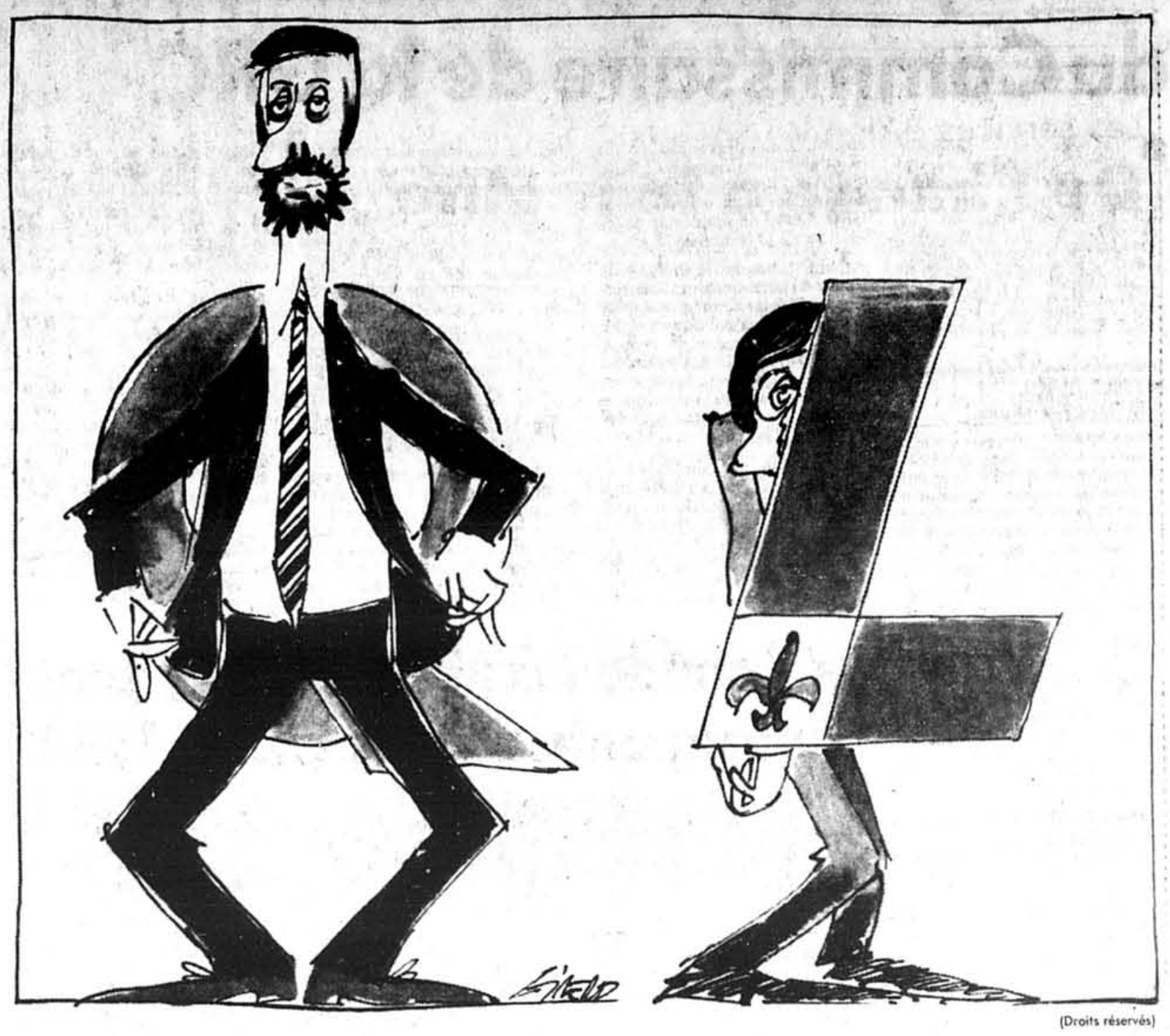

(Droits réservés)

Jacques Dufresne

(Collaboration spéciale)

L'école et les élections

Les militants du Parti québécois, réunis en congrès la semaine dernière, ont refusé d'inscrire à leur programme une proposition portant sur l'évaluation des enseignants.

Il faut espérer que le débat sur cette question se poursuivra entre les divers partis pendant la campagne électorale. Si l'excellence dont parle monsieur Johnson est plus qu'un mot, c'est d'abord dans les politiques d'éducation qu'on le verra. C'est aussi vers le système d'éducation qu'il faudra se tourner si l'on veut substituer la matière grise aux matières premières comme axe de développement, ainsi que le propose également le premier ministre. Quant aux libéraux, qui veulent que «nous changions pour du solide», il conviendrait aussi qu'ils nous disent quelle conception ils se font de la solidité en éducation.

Le progrès dans ce domaine au Québec est actuellement bloqué par deux grandes contradictions qui semblent installées à demeure au centre de notre système d'éducation. Ce dernier est une institution publique trop souvent paralysée par des attitudes qui n'auraient tout leur sens que dans une entreprise privée; et s'il doit d'abord assurer l'acquisition de la connaissance, il doit aussi remplir une mission sociale, l'accès à l'égalité, qui n'est pas toujours compatible avec cette finalité.

La première contradiction est manifeste au niveau universitaire, où elle apparaît chaque fois qu'on veut opérer une rationalisation qui permettrait d'améliorer l'enseignement tout en réduisant les coûts, en regroupant des programmes par exemple. Les universités sont suffisamment autonomes, privées donc, pour empêcher la réalisation de tout projet de rationalisation émanant d'un organisme étatique; mais elles sont d'autre part suffisamment subventionnées par l'État, publiques donc, pour qu'il leur soit possible de maintenir des programmes dont une bonne partie disparaîtrait si le réseau était soumis aux lois du marché.

Le niveau collégial est lui aussi fortement subventionné par l'État. Entre ces deux sous-systèmes publics, il devrait normalement y avoir une continuité telle que les bons professeurs du collégial puissent espérer accéder à l'enseignement universitaire. Ce serait là une incitation à l'excellence dont l'efficacité a été prouvée dans de nombreux pays, en France notamment. Or l'étanchéité entre ces deux niveaux est telle qu'on croirait avoir affaire à deux entreprises privées engagées dans une compétition féroce.

Le même mur existe évidemment entre le collégial et le secondaire. Or pour un professeur du secondaire, il n'y aurait rien de plus légitime, ni de plus stimulant que d'espérer accéder un jour à l'enseignement collégial, c'est-à-dire à une charge deux fois moins lourde.

La confusion entre le public et le privé se manifeste de plusieurs autres manières à chacun des niveaux d'enseignement. Par exemple, les professeurs, surtout aux niveaux universitaire et collégial, jouissent d'une liberté plus grande encore que celle qu'ils auraient dans une entreprise privée soumise aux risques de la concurrence, mais en même temps ils bénéficient d'une sécurité que seul l'État peut garantir. Dans un système étatique ou public de part en part, comme le sont les systèmes soviétique ou français, la sécurité a pour prix des mécanismes de sélection et d'évaluation qui limitent singulièrement la liberté.

Notre système doit aussi remplir une mission sociale qui s'avère souvent incompatible avec sa mission intellectuelle. À cause de sa mission sociale, l'école secondaire publique est, par exemple, obligée d'accepter tous les élèves indésirables en âge de la fréquenter et non seulement de les accepter mais même de leur permettre de perturber à volonté des groupes réguliers. On comprend incidemment que le professeur du secondaire refuse d'être jugé en fonction du rendement de ses élèves quand on sait qu'il enseigne à des groupes qui se font et se défont à chaque session et dont la qualité varie de façon imprévisible à chacune de ces occasions.

C'est aussi la mission sociale qui, dans une large mesure, est à l'origine de la promotion par matière et d'une émulation adoucie au point que l'excellence en devient suspecte.

C'est en indiquant à la population ce qu'ils prévoient faire pour lever ces contradictions que messieurs Johnson et Bourassa pourront préciser la forme concrète qu'ils entendent donner à leur rêve d'excellence et de solidité en éducation.

Ces défis paraissent démesurés et pourtant ils ne sont que le prélude aux réformes qui s'imposent. La nouvelle conjoncture internationale, et notamment l'émergence d'une Asie à la fois éternelle et jeune, nous condamne à un élitisme dont dépendra bientôt la réalisation même de nos rêves d'égalité.

Combien avons-nous d'ingénieurs et d'administrateurs qui parlent chinois ou japonais et possèdent en outre une culture générale leur permettant de réussir une négociation à Houston un jour et à Hong Kong le lendemain? Il faudra bientôt pouvoir donner des chiffres comme 500 et 1,000 en réponse à des questions de ce genre, mais entre-temps il aura fallu opérer une rationalisation des ressources universitaires équivalant à la création de véritables grandes écoles.

POINT DE VUE

Un mot et un mal: la syndicratie

Vous le savez peut-être, la langue française s'enrichissait, il y a quelques semaines, d'un substantif devenu nécessaire: syndicratie. À ne pas confondre tout à fait avec le bienfaisant syndicalisme dont la syndicratie est un excès, une corruption tout aussi dangereuse, à surveiller de près, que n'importe quel autre pouvoir: autocratie, bureaucratie, démocratie (si souvent simple démagogie vulgaire), ploutocratie, technocratie, etc.

WILLIE CHEVALIER
collaboration spéciale

Grâce à Dieu, nous ne souffrons pas autant que l'Angleterre et la France de ce que M. François de Croisets appelle si heureusement la syndicratie mais «ça s'en vient beau», comme dirait l'autre. Viennent des époques où des syndicats de la fonction publique et parapublique semblent rivaliser avec d'autres, du secteur privé, pour déstabiliser notre petite société déjà si fragile. Quelques vedettes de la syndicratie québécoise ressemblent à s'y méprendre à des taupes communistes ou à des meneurs anarchistes. Ces gens ont beau jeu avec leur militantisme car le gouvernement et le patronat, à bon droit soucieux de paix sociale, chacun pour ses propres raisons qui peuvent se chevaucher, témoignent souvent d'une tolérance qui étonne l'observateur.

Lors d'un conflit ou d'une grève appréhendée, il n'est rien de plus irritant que de voir à la télévision un dirigeant de syndicat, au fond partisan de la prise en otage des malades, raconter d'un air paterne qu'il est tout dévoué au bien public. Ou un autre, qui a déjà rançonné la population au moment le plus favorable pour son groupe de pression et le plus inopportun pour l'ensemble des citoyens, essayer de se justifier en prétendant qu'il n'a que ce bien public en vue. Malgré la conscience professionnelle et le dévouement certains, éprouvés, de la majorité des fonctionnaires et «parafonctionnaires», les services gouvernementaux et, en règle générale, les entreprises nationalisées ou étatisées fonctionnent dans l'intérêt de leurs employés et de leurs syndicats pour le moins autant que dans l'intérêt public; et parfois, dirait-on, dans le seul intérêt de quelques agitateurs. L'altruisme ne fut jamais la règle d'or du bon syndicaliste.

Dans le secteur privé la syndicratie prend également le pas, peu à peu, sur le syndicalisme le plus légitime, le plus respectable. Un dirigeant fait-il aux syndiqués des recommandations raisonnables — ce qui arrive plus souvent qu'on ne le croirait —, il risque d'être accueilli par des huées provoquées et encouragées par des rivaux ou des envieux. On l'a vu la semaine dernière. On a vu en même temps que des travailleurs privilégiés, employés d'une maison qui paie les meilleurs salaires et accorde les meilleures conditions de travail dans tout son secteur du commerce, pouvaient se mettre en grève sous d'ahurissants prétextes alors que chaque jour ou presque, à l'approche de l'hiver, on annonce la mise à pied de centaines de salariés. C'était risquer d'entraîner la fermeture de plusieurs magasins. Même si une entreprise est née et a grandi au Québec, absolument rien ne l'oblige à y rester, surtout si elle s'y sent constamment menacée. Elle a servi les Québécois autant qu'ils l'ont servie. Même, davantage, en leur assurant des emplois en même temps qu'elle leur vendait des biens ou des services.

Les employés de Steinberg semblent avoir compris cela puisque leur grève n'a duré que deux jours, dont un seul ouvrable. Espérons pour eux et pour nous tous, pour notre collectivité, qu'ils ne l'oublieront pas.

Accepté d'emblée, vite répandu en France tant il s'imposait, le mot syndicratie attire l'attention, plus que bien des reportages et des sermons, sur les abus du syndicalisme qui réduisent la compétitivité des produits d'une région, nuisent aux intérêts fondamentaux de cette dernière, paralysent son économie. Ces maux, qui ont tellement affligé nos deux mères patries qu'elles ont perdu beaucoup de leur importance sur l'échiquier mondial, le prochain gouvernement du Québec devra s'y attaquer chez nous bien qu'on ne doive pas attendre des principaux partis politiques qu'en temps de campagne électorale ils les diagnostiquent et annoncent leur intention de les combattre. On peut d'autant moins s'y attendre que l'un et l'autre, en des temps meilleurs, se sont prétendus tour à tour sociaux-démocrates. Ce n'est pas tout à fait le moment, pour eux, de se dédire...

LIBRE OPINION

Les services à domicile

De l'image à la réalité

L'auteur oeuvre dans le réseau de la santé et des services sociaux du Québec depuis près de 12 ans. Il est actuellement directeur général du CLSC Samuel de Champlain à Brossard.

•

Elle est fausse cette image que l'on donne des services à domicile. La publicité gouvernementale et aussi celle faite par les CLSC projettent souvent l'image suivante: une personne âgée souriante qui semble en *relative* bonne forme en compagnie d'une auxiliaire familiale ou d'une infirmière.

La réalité est tout autre. Précisons tout d'abord que les personnes âgées ne constituent pas la seule clientèle «cible» des services à domicile. Il faut en effet ajouter les personnes handicapées, les personnes malades chroniques, les personnes malades en phase aiguë (il s'agit principalement des personnes qui viennent de subir une intervention chirurgicale) et les familles en difficulté.

MAURICE ROY

Même si, depuis plusieurs années, le gouvernement du Québec a accompli des efforts significatifs en vue d'accroitre les budgets des services à domicile, les CLSC sont dans l'impossibilité de répondre à la demande de façon satisfaisante. Depuis dix années, certains phénomènes font en sorte que non seulement les clientèles «cibles» augmentent mais que les «cas s'alourdissent», pour employer une expression-réseau.

Chez les personnes âgées, le phénomène est archiconnu. La population du Québec est vieillissante. Aujourd'hui il y a plus de personnes de 65 ans et plus qu'il y en avait en 1975. Ce qui est moins connu, c'est que depuis quelques années on a, avec raison, resserré les critères d'admissibilité pour les centres d'accueil d'hébergement. Aujourd'hui, pour être admise en centre d'accueil, une personne âgée doit être *tout à fait* incapable de satisfaire ses besoins de base par ses propres moyens. Qui plus est, son entourage immédiat (conjoint ou enfants) ne peut suppléer de façon constante aux incapacités de la personne âgée. Le resserrement des critères d'admissibilité fait en sorte que de nombreuses personnes âgées qui, il y a quelques années, avaient accès au centre d'accueil doivent demeurer à domicile.

Autre facteur: depuis que les CLSC assument la responsabilité d'évaluer les demandes de placement en famille d'accueil, en centre d'accueil d'hébergement et en centre hospitalier de longue durée, on constate que plusieurs personnes ont des besoins qui pourraient être satisfaits par des services à domicile. On constate également qu'en attente d'hébergement, les services à domicile sont, dans presque tous les cas, indispensables.

Chez les personnes handicapées, le phénomène de la normalisation fait sentir ses effets. De plus en plus de personnes handicapées physiquement veulent, avec raison encore une fois, avoir une vie normale. Vivre dans une vraie maison. Avoir de vraies activités. Travailler ou étudier. On ne garde plus les personnes handicapées en centre d'accueil. Fort heureusement, on les réadapte. Le résultat: il y a de plus en plus de personnes physiquement handicapées qui vivent à domicile. Des personnes qui ont besoin de services à domicile sur une base régulière et à long terme. Très souvent tôt le matin et tard en soirée.

Chez les personnes malades chroniques, on constate trois phénomènes relativement nouveaux. Comme pour les centres d'accueil d'hébergement, les centres hospitaliers de longue durée ont resserré leurs critères d'admissibilité. Également, plusieurs personnes en traitement médical actif à long terme (ex.: chimiothérapie) sont traitées en clinique externe plutôt que d'être hospitalisées. Enfin, de plus en plus de personnes en phase terminale décident légitimement de demeurer à leur domicile le plus longtemps possible et parfois jusqu'à la mort. Ces trois phénomènes conjugués ont une incidence directe sur l'augmentation de la demande des services à domicile.

Depuis un certain nombre d'années, les centres hospitaliers de courte durée évitent de garder trop longtemps hospitalisées les personnes ayant subi une intervention chirurgicale. On préfère, à juste titre, que la convalescence se fasse à domicile. Les services à domicile des CLSC prennent alors la relève. La personne malade peut alors se rétablir dans son milieu à elle, avec les siens, dans un climat plus serein et plus stimulant que celui du centre hospitalier. Ce type de services à domicile exige beaucoup de temps-infirmière et, la réalité étant ce qu'elle est, coûte une fortune en fournitures médicales.

Enfin, les familles en difficulté constituent une clientèle «cible» importante: une clientèle qui ne nécessite pas souvent des services à long terme mais une clientèle qui exige des services en grande quantité pour une courte période.

L'addition des phénomènes sociaux des dernières années nous amène devant le constat suivant: les budgets de développement pour les services à domicile n'ont pas suivi l'augmentation de la demande et ce, tant dans le réseau des CLSC que dans le réseau des organismes bénévoles. Peu de personnes ont les services à domicile dont elles ont véritablement besoin parce qu'il faut donner des services à beaucoup de monde: à chacun le strict minimum. Certaines personnes sont même privées de certains services de base ou, pour employer un euphémisme, placées en liste d'attente.

L'accessibilité aux services à domicile, sept jours par semaine et à des heures qui conviennent aux besoins des usagers, n'est pas uniquement une question de bonne volonté des gestionnaires et des employés des CLSC. C'est également une question d'argent. Pour dispenser ces services, il faut des auxiliaires familiales, des infirmières, des physiothérapeutes, des inhalothérapeutes et des ergothérapeutes en quantité suffisante. La prise en charge des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes malades chroniques par elles-mêmes, par leur famille et par la communauté n'a de sens que si les services de base sont accessibles. Une pénurie dans les services à domicile provoquera un effet boomerang: plutôt être institutionnalisé que de ne pas avoir les services essentiels chez soi.

Au sujet de la copropriété indivise

Nous avons été étonnés de constater la réaction suscitée chez madame Gisèle Picard par la campagne d'information que nous diffusons actuellement sur les ondes de Radio-Québec, concernant la copropriété indivise (LA PRESSE, 25 octobre 1985, page A-7, Tribune libre).

Nous croyons utile de préciser ici que la Chambre des notaires du Québec n'a pas de «parti pris contre la copropriété indivise». Dans son mémoire portant sur le livre vert «Se loger au Québec» (22 mars 1985), la Chambre des notaires a favorisé d'une façon non équivoque l'accès à la propriété de son lieu d'habitation pour le citoyen et la citoyenne. La copropriété indivise en est une forme.

La Chambre des notaires ne peut, cependant, dans l'exécution de son mandat spécifique de protection du public, taire les désavantages reliés à cette forme de propriété étant donné ses contours juridiques imprécis et imprévus.

Ce n'est donc pas dans le but de décourager le futur copropriétaire indivis que nous l'incitons à consulter son notaire mais bien pour lui donner toute l'information pertinente et les outils nécessaires afin que son rêve ne se transforme pas en cauchemar.

Nous sommes rassurés d'apprendre que, quant à elle, madame Picard n'a connu aucun déboire en huit ans d'expérience personnelle. Elle semble attribuer ce fait à l'existence d'une convention entre copropriétaires. Il faut cependant savoir que 37% des copropriétaires indivis n'ont aucune convention écrite régissant leurs relations (Actualité Immobilière, vol. 5 no 4, hiver 1982). C'est aussi à eux que notre message s'adresse.

Loin de nous l'idée que les copropriétaires indivis sont moins responsables que les propriétaires de maisons unifamiliales. Nous sommes surpris que madame Picard en soit venue à une telle conclusion: de tous les commentaires recueillis jusqu'à présent, la sortie de madame Picard constitue la seule note discordante.

Gaëtane LEMAY
notaire
agent de communication
Service des communications

La fermeture d'Emmaüs

Alors que l'Armée du Salut a des problèmes, un autre organisme du même genre est appelé à fermer ses portes. Emmaüs, que l'abbé Pierre et ses employés ont fait viable à force de travail et de santé, ne sera plus que souvenir.

Que s'est-il donc passé? L'abbé Pierre n'avait-il pas laissé l'entreprise avec des employés compétents, des camions en bon état, et surtout sans dette?

En seulement trois ans, la nouvelle administration a-t-elle été adéquate, si l'on en juge par la fermeture prochaine, due entre autres à un déficit d'au-delà de $150,000 ?

La concurrence des marchés aux puces et des ventes de garage a sûrement fait mal, mais des correctifs pouvaient certainement être apportés pour corriger cette situation; d'autant plus que la bâtisse immense rénovée à l'aide d'une subvention, n'était plus le gobe-sous qu'elle fut. Alors, que s'est-il donc passé?

A-t-on fait appel aux employés expérimentés (certains y travaillent depuis 15 ou 20 ans) pour trouver des solutions, des corrections à apporter pour la viabilité de l'entreprise, ou s'est-on entêté du côté administratif à ne penser qu'à sa manière de voir les choses? Qui avait l'expérience?

Les employés iront au chômage et nous enverrons aux vidanges nos meubles, vêtements, etc., qui auraient pu faire l'affaire des gens démunis, ou de ceux qui commencent dans la vie.

Jean-Pierre GIROUX
Montréal

Un droit pour les Québécois

Pendant la crise d'octobre de 1970 des centaines de personnes ont été emprisonnées sans raison, ce qui a soulevé l'indignation d'un grand nombre.

Pourtant, aujourd'hui, c'est tout un peuple que l'on tente d'emprisonner politiquement dans le système fédéral par la signature du Canada Bill. Après cette signature, tout amendement constitutionnel nécessitera l'accord de sept provinces, représentant 50% de la population canadienne.

Le Québec sera à la merci des provinces anglaises pour tout amendement constitutionnel. Faut-il que le peuple québécois soit tombé dans un profond coma depuis le référendum pour ne pas réagir à pareille manoeuvre politique qui rendra l'indépendance illégale sans l'accord des provinces anglaises.

Que le PQ ou le PLQ accède au pouvoir lors des prochaines élections, les deux partis ont l'intention de signer la nouvelle constitution en cours de mandat, sans exiger explicitement le droit à l'autodétermination.

Et pourtant le droit à l'autodétermination constitue pour le peuple québécois un droit fondamental et indispensable pour une négociation autonome de tous les autres droits tant sur les plans économique et social que culturel.

Conrad MONIÈRE
Sainte-Dorothée

Suggestion d'un chômeur

Alors qu'on parle de réformes dans le domaine de la perception des impôts, j'ai une suggestion à faire:

Étant chômeur de mon état, je me dois de semer à tout vent mon curriculum vitae. Il serait bon alors que les frais encourus lors de telles prestations soient déductibles d'impôts.

Considérons les coûts suivants: achat de grosses enveloppes brunes afin de faire plus sérieux, de papier pour les lettres d'introduction, les dépenses nécessaires à la photocopie des curriculum vitae, sans oublier l'affranchissement du tout au bureau de poste.

S'ajoute à cette liste l'illustre «perte de jouissance» due au manque d'empressement que l'employeur éventuel manifeste à faire connaitre sa décision.

Si les entreprises ont droit à des ristournes pour leurs frais de restaurant lors de rencontres d'affaires, je ne vois vraiment pas pourquoi un chômeur ne pourrait bénéficier de tels avantages. Surtout lorsque l'on considère qu'il est plus démuni qu'une PME.

Daniel ARCHAMBAULT
Verdun

Ce n'est qu'un bateau

Depuis quelque temps, on parle beaucoup du Titanic qui a été localisé il y a quelques semaines déjà. On se demande surtout s'il serait bon de le remonter.

Eh bien non! Ce qui intéresse le plus les gens, c'est la fortune qui a supposément coulé avec. Cette fortune n'est pas remontée encore et on se la dispute déjà. Imaginez ce que ce serait si on réussissait à l'avoir!

En plus de coûter une fortune, le renflouement du Titanic risquerait des vies. Cela en vaut-il la peine?

Bien sûr, c'est un vieux bateau, un célèbre bateau, mais au fond, ce n'est qu'un bateau.

Sylvain LAPALME
M. SÉNÉCHAL
Repentigny

"EXCELLENCE 85"

Le Gala «Excellence» et le couronnement de la Personnalité de l'année 1985 de LA PRESSE, le 20 octobre, à Radio-Canada, ont suscité de nombreux commentaires élogieux, comme en témoignent ces lettres adressées à M. Roger D. Landry, président et éditeur de LA PRESSE.

•

La dernière manifestation publique que vous avez conçue et organisée pour valoriser l'excellence mérite tout l'encouragement des différents secteurs de notre société. Non seulement est-il très rare que l'on entende parler de qualité ou d'excellence pour la conduite de sa vie mais le concept lui-même est battu en brèche par les notions de productivité, de quantité, de profits (à ne pas négliger tout de même).

En tant que parent, médecin et professeur à l'université j'essaie de transmettre ces valeurs à notre jeunesse et votre initiative dans ce domaine nous aidera certainement à créer un milieu plus réceptif et faire mieux comprendre l'importance de primer par l'excellence.

Le choix des recteurs d'université a été particulièrement judicieux et constitue un heureux changement des catégories usuelles des compteurs de 50 buts, des politiciens et des vedettes qui ne font que leur métier sans plus.

Je vous remercie en mon nom et au nom de tous ceux qui essaient de promouvoir l'excellence et je vous encourage fermement dans la continuation de cette excellente initiative.

Yvon BOIVIN, M.D.
Chef
Département de pathologie
Hôtel-Dieu de Montréal
professeur agrégé
Université de Montréal

L'initiative qui a donné lieu et forme à la soirée du dimanche 20 octobre, en prenant le format d'un gala diffusé à l'échelle de la province, ne peut que surprendre par ses résultats.

C'est la surprise de la découverte de la définition qu'une société se doit d'accorder à l'excellence. Il ne s'agit pas ici «d'avoir réussi», mais de «réussir pour demain» et de l'encadrement des enfants qui en sont le message. Le citoyen de toute souche ne pourra qu'en être galvanisé ou, à tout le moins, amené à la réflexion.

Votre équipe et vous-même avez réussi là un coup d'éclat. Puissent la fraicheur, l'originalité et la naïveté trouver, dans votre foulée, la place que notre monde devrait, chaque parcelle de seconde, leur réserver, religieusement ou autrement.

Une poignée de main chaleureuse pour ce retour au vrai, au profondément vrai, bien au-delà des assouvissements culturels, économiques, politiques, sociaux qui font la manchette de la plupart de nos pâles activités quotidiennes.

René DUBÉ
Montréal

Je désire vous transmettre mes plus sincères félicitations pour la réussite et l'éclat du gala «Excellence 85» de LA PRESSE.

La promotion de l'excellence et l'organisation d'un gala d'une telle envergure témoignent de la créativité et de la vitalité de la grande équipe de LA PRESSE et de l'importance qu'elle occupe au sein de la société québécoise.

J'apprécie également l'attention que vous accordez à vos collaborateurs dont ceux de La Voix de l'Est.

C'est d'ailleurs avec le plus grand des plaisirs que j'ai assisté au gala de LA PRESSE.

Guy CREVIER
Directeur général, éditeur
Granby

Suite à la soirée de gala de LA PRESSE en l'honneur de la «Personnalité de l'Année», je tiens à vous remercier personnellement, ainsi que votre équipe, pour cette initiative.

Tout comme vous, nous croyons qu'une activité de prestige comme celle du gala, qui vient souligner des efforts, des énergies et des talents particuliers, rejaillit sur tous les membres de la communauté.

J'ai été très touché d'avoir été choisi «Personnalité de la Semaine» parmi mes pairs pour représenter le secteur de la musique et tiens à en remercier le comité organisateur.

Alain SIMARD
président
Festival international
de jazz de Montréal

Étant représentant des ventes, je suis un consommateur difficile de choix dans tout. Dimanche soir, au Gala des personnalités, j'ai été preneur, tant par la qualité de l'émission dans sa structure et le choix des intervenants que des figurants et du but de cette soirée.

Ce fut, pour mon épouse et moi, de loin la meilleure émission qu'il nous ait été donné de voir depuis fort longtemps. Je dois affirmer aussi que le choix de la récipiendaire en fut un d'émotions et de qualité.

Grand merci pour cette soirée de classe. Dommage que vous ne puissiez être à l'origine de plus de ces soirées!

Jean-Marc VANIER
Saint-Jérôme

Bravo, félicitations, bravo!

Voilà les mots que je veux vous dire pour votre «Gala Excellence» présenté à Radio-Canada et pour le choix de Mme Bronstein comme personnalité de l'année.

Le super-dévouement de Mme Bronstein et son action pour un monde meilleur méritaient cette nomination et cette récompense.

Bravo à vous et à LA PRESSE pour cette belle initiative!

Les 500 Services de Sélection
Canada Limitée
Pierre LELY
contrôleur

Si vous avez eu l'idée de ce gala «Excellence», je vous en remercie.

De toute façon, la participation du journal LA PRESSE vous vaut aussi un «gros merci».

Ce n'est pas souvent que nous avons la satisfaction de présider à la reconnaissance de «nos mérites».

Cette manifestation, la vôtre, sera le moteur d'une nouvelle fierté nationale.

Bernard LÉCUYER
président
Musée universel de la
chasse et de la nature

Bravo au Gala de l'Excellence 85!

Nous étions fiers de l'image que LA PRESSE nous transmet. Nous ne voulons que nous unir à vous pour le choix de la personnalité.

Ce fut avec émotion et larmes que nous avons applaudi Mme Naomi Bronstein.

Une émission qui nous a fait chaud au coeur.

Bravo à tous ceux qui l'ont réalisée!

Ghislaine MAILLOUX
Luc GAUDET
LaPrairie

J'aimerais vous féliciter pour l'organisation du Gala «Excellence 85» de LA PRESSE. Cette excellente initiative aura permis de mettre en évidence, à toutes les semaines, la contribution sociale, artistique, au milieu des affaires ou sportive d'une personnalité québécoise et plus spécialement, la merveilleuse contribution de Mme Bronstein comme personnalité de l'année.

J'ai bien apprécié cette soirée.

Gilles Roger VIGEANT
directeur du marketing
Trust Général

Fantastique, merveilleux, le Gala de l'excellence d'hier soir!

Un vrai programme de télé offert par un vrai journal!

Félicitations chaleureuses et sincères et plein succès dans l'année de LA PRESSE qui a débuté ces jours derniers.

Camil DES ROCHES
directeur des
Relations publiques
Le Forum
Montréal

Je tiens à vous féliciter pour la qualité et le succès obtenus pour le spectacle de dimanche soir à Radio-Canada.

Quand on célèbre l'excellence et que l'on peut le faire aussi bien, on a raison de continuer à l'exiger de tous.

Bravo!

Marcel PICHÉ
Montréal

J'ai invité des amis à prendre le dîner à la maison afin de regarder tous ensemble le Gala de la personnalité de l'année.

L'émission de télévision a été des mieux réussies et je tiens à te féliciter personnellement ainsi que LA PRESSE pour ce grand succès.

Benoit LEMAY, f.c.a.
Montréal

Ce fut un grand et beau gala, digne de LA PRESSE et de ses dirigeants.

Spectacle innovateur et avant-gardiste, jeune, vivant, prometteur.

Félicitations à vous et à l'équipe qui l'ont conçu!

H. Marcel CARON, o.c., f.c.a.
Montréal

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE», et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400.» Port de retour garanti.

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.

RÉDACTION 285-7070

PROMOTION 285-7100

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES
Commandes 285-7111
du lundi au vendredi 8h à 17h.
Pour changer 285-7205
du lundi au vendredi 9h à 16h30.

GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

66e meurtre

Un homme de 42 ans, John Crawley, a été interpellé et devra se présenter devant le coroner relativement au meurtre de sa femme, Félicia Louise Drummond, 41 ans, survenu tôt hier matin, au 957, rue Melrose, à Notre-Dame-de-Grâce.

Crawley aurait, à l'issue d'une dispute d'une rare violence, poignardé sa conjointe à plusieurs reprises à la poitrine.

Il s'agit du 66e meurtre à survenir sur le territoire de la CUM cette année. L'an dernier, à pareille date, on en avait dénombré 73.

Un témoin plaide l'amnistie pour Piperno

Tout pays qui passe par une période de grande agitation sociale et de terrorisme devrait pouvoir décréter une amnistie générale dès que le calme est re-

LÉOPOLD LIZOTTE

venu. Il faut tourner la page, rayer ces événements dramatiques de la mémoire des gens et passer l'éponge, même sur les assassinats.

C'est ce qu'a soutenu hier le juriste français Gérard Soulier, alors qu'il terminait son témoignage en faveur du physicien nucléaire Francesco Piperno qui tente, depuis 1982, d'obtenir le statut de réfugié politique au Canada.

Convenant qu'il a été aussi « choqué » que tout le monde par la séquestration, pendant 52 jours, du premier ministre Aldo Mauro et par la découverte ultérieure de son cadavre, le spécialiste des questions d'asile politique rappelle que, dans son propre pays, la France, on a ainsi passé l'éponge sur les actions les plus violentes commises au cours de la guerre d'Algérie, et que cette opération avait grandement contribué à alléger le climat, tant politique que social.

Il a dit que l'Italie aurait maintenant tout intérêt à sortir définitivement des « années de plomb » qu'elle a traversées depuis 1975.

Le témoin était alors contre-interrogé par le procureur du ministre canadien de la Justice, Me Joseph Nuss, après avoir été appelé à la barre par les avocats de Piperno, Mes Pierre Poupart et Pierre Duquette.

Pendant toute la journée d'hier, Me Soulier a été appelé à analyser des coupures de presse et à faire savoir aux commissaires, dans certains cas, si les propos qu'on y trouvait reflétaient ses opinions personnelles et s'il approuvait les principes qu'on y énonçait, les démarches qu'on proposait.

Le témoin, qui avait sévèrement critiqué la façon dont la justice est administrée en Italie depuis cette période fort troublée, a par ailleurs été mis en face d'une décision de la Commission européenne des droits de l'homme, qui aurait renvoyé comme irrecevable, parce que non fondé, le grief que lui avait présenté un des « accusés du 7 avril » sur le traitement qu'il avait reçu devant les tribunaux de son pays.

Le professeur, originaire d'Amiens, qui a connu Piperno avant même qu'il soit appréhendé en France, a été un des premiers à le soutenir dans sa lutte, tout d'abord pour ne pas qu'il soit refoulé à la frontière italienne, puis, pour tenter de lui obtenir asile politique, dans son propre pays d'abord, puis chez nous ensuite.

Le Mexique en quête de touristes

Pour ramener à son niveau habituel le nombre de touristes, qui a chuté à la suite du séisme de septembre, le Mexique a lancé une vaste campagne de publicité et de promotion ($10 millions US) à travers l'Amérique du Nord et l'Europe.

Le pays a même délégué, dans ce cadre, son ministre du Tourisme, M. Antonio Enriquez Savignac.

L'image qu'ont projetée les médias a été celle d'un pays touché au complet par le tremblement de terre du 19 septembre, d'où une baisse qu'on estime devoir être d'environ 10 p. cent dans l'affluence de touristes étrangers.

« Les annulations de réservations ont été massives tout de suite après le séisme, mais la situation a maintenant changé et les réservations sont devenues plus nombreuses », a-t-il affirmé.

Dans tout le Mexique, quelque 2 p. cent environ du territoire de la capitale a été véritablement ébranlé par la secousse sismique, a-t-il ajouté.

Le tremblement de terre a épargné la cinquantaine de stations de villégiature du pays, notamment celles de la côte du Pacifique, à l'exception de Ixtapa-Zihuatanejo où quatre hôtels ont été touchés. « Mais trois d'entre-eux seront ouverts cet hiver, et l'autre en mars ou avril. »

Pour le reste, a-t-il poursuivi, tout fonctionne normalement, y compris les 53 aéroports capables de recevoir des réactés, et le service téléphonique à Mexico est complètement rétabli.

Après le pétrole, le tourisme est la plus importante industrie mexicaine, avec près de cinq millions de visiteurs et des revenus annuels de $2,2 milliards US. Or le séisme a entrainé cette année une baisse d'affluence d'à peu près 500 000 personnes et un manque à gagner de quelque $250 millions US, d'après le ministre.

Échecs : Kasparov brille

MOSCOU (AFP) — Le challenger Garry Kasparov dispose d'un avantage écrasant sur le tenant du titre, Anatoli Karpov, à l'ajournement, hier soir, de la 21e partie du championnat du monde qui les oppose, à Moscou, depuis le 3 septembre.

La supériorité du prétendant est telle que le grand-maître Alexei Souetine, généralement réservé, n'a pas hésité cette fois à qualifier de perdue la position du champion.

Si ce pronostic se confirme, Kasparov porterait le score à 12 points à 9 et ne serait plus qu'à un demi-point de la couronne mondiale.

Cette 21e partie a donné lieu à un Gambit dame. Voici le coup par coup du début de cette partie :

BLANCS (Kasparov)	NOIRS (Karpov)
Gambit de Dame	
1. d4	d5
2. c4	e6
3. cavalier c3	fou e7
4. cd	ed
5. fou f4	c6
6. e3	fou f5
7. g4	fou e6
8. h4	cavalier d7
9. h5	cavalier h6
10. fou e2	cavalier b6
11. tour c1	fou d6
12. cavalier h 3	fou x f4
13. cavalier x fou 4	fou d7
14. tour g1	g5
15. hg	hg
16. roi d2	dame e7
17. b3	g5
18. cavalier d3	0-0-0
19. tour h1	f6
20. dame g1	cavalier f7
21. dame g3	dame d6
22. dame x d6	cavalier x d6
23. f3	tour d g8
24. cavalier c5	roi d8
25. fou d3	fou c8
26. cavalier e2	cavalier a8
27. fou h7	tour f8
28. tour h6	cavalier c7
29. cavalier g3	cavalier f7
30. tour h 2	cavalier e6
31. cavalier d3	cavalier g7
32. tour c h1	roi e7
33. cavalier f2	tour d8
34. fou f5	tour x h2
35. tour x h2	cavalier x f5
36. gf	tour h8
37. tour x h8	cavalier x h8
38. e4	cavalier f7
39. cavalier g4	cavalier d6
40. cavalier e3	de
41. fe	...

Les NOIRS ont mis sous enveloppe leur 41e coup.

Enfin!
Un peu de répit pour les fumeurs.
30 cigarettes pour le prix de 25*.
5 DE PLUS
NUMBER 7 LIGHTS 30 LÉGÈRES
BLACK CAT NUMBER 7 LÉGÈRES BOUT 30 FILTRE
CIGARETTES NUMBER 7 BLACK CAT BOUT 30 FILTRE
NUMBER 7 FILTER 30 FILTRE
Aussi en version "légère"
NOUVEAU! NUMBER 7 EN PAQUETS DE
TRENTE
LONGUEUR RÉGULIÈRE
Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler.
Moyenne par cigarette — Number 7 King Size: "goudron" 16 mg, nic. 1,1 mg. Régulière: "goudron" 15 mg, nic. 1,2 mg.
Number 7 légère King Size: "goudron" 12 mg, nic. 0,9 mg. Régulière: "goudron" 13 mg, nic. 1,1 mg.

Spéciaux du Samedi

Passez au magasin Sears le plus proche pour profiter de ces offres d'un jour, le samedi 2 novembre 1985

Le Restaurant
Commencez votre journée en beauté!
Déjeuner: 2 oeufs, rôties, bacon, pommes de terre rissolées et café.
1,99 ch.
Rayon 89, Le Restaurant.

Le Restaurant
Pour le dîner...
Repas complet comprenant boeuf aux légumes servi avec pommes de terre, soupe, pain et beurre, dessert du jour, breuvage régulier...bonne journée!
4,49 ch.

Bon achat
Sélection de gants pour dames
Modèles en laine, modèles sport en cuir ou en laine et vinyle.
5,99 - 9,99 paire
Sears ord. 9,99$ - 14,99$
Rayon 88, accessoires mode.

Rabais 25%
Sélection de bas-culottes
Modèles à motifs offerts en une gamme de couleurs à la fine pointe de la mode.
Rayon 75, bas.

Rabais 25%
Sélection de montres sport
Modèles de couleur. Choix de marques réputées.
Rayon 04, bijoux.

Bonne affaire
Chaussures d'entraînement pour dames et enfants
Voyez notre assortiment!
6,99 et 9,99 paire
Rayon 54, chaussures pour dames.

Rabais 15$ à 35$
Sélection de bottes habillées pour dames
Choix de jolies modèles.
74,99 paire
Sears ord. 90$ à 110$
Rayon 54, chaussures pour dames.

Manteaux Carriage Court
Choix de modèles en tweed noir et blanc avec doublure acétate à envers coton ou en lainage avec doublure en viscose à envers coton.
69,99 ch.
Sears ord. 120$
Rayon 17, manteaux pour dames.

Bon prix
Assortiment de vêtements de nuit pour fillettes
Tailles 8 à 16. No 4289-8032-0317-4007.
7,99 ch.
Sears ord. 13$ - 14$
Rayon 29, vêtements pour enfants.

Bon achat
Assortiment de vêtements de nuit pour fillettes
Tailles 8 à 16. No 2854-2809-4331-4818-8031.
8,99 ch.
Sears ord. 15$
Rayon 29, vêtements pour enfants.

Super prix
Assortiment de vêtements de nuit pour fillettes
Tailles 8 à 16. No 7600-0237-7615.
6,99 ch.
Sears ord. 9$ - 11$
Rayon 29, vêtements pour enfants.

Super prix
Assortiment de coussins à motif
Coussins à bourre polyester et coton.
Environ 13 x 13". No 20010.
1,99 ch.
Rayon 24, tentures couvre-lits.

Bon prix
'Ecologizer'
Purificateur d'air de type mecanique. L'air est pulsé à travers un filtre qui capte les particules polluantes.
No 32150.
9,99 ch.
Sears ord. 14,99$
Rayon 42, rénovation.

Bas prix
Assortiment de coussins de style colonial pour chaise
No 20015.
1,99 ch.
Rayon 24, tentures, couvre-lits.

Super achat
Croustilles Hostess
Sac de 200 g. Saveurs assorties.
99¢ ch.
Rayon 87, confiserie.

Rabais 25%
Casque de hockey
Rabais sur notre sélection en magasin.
Ex.: No 21188. C.C.M.
37,49 ch.
Sears ord. 49,99$
Rayon 06, sports.

Bon prix
Figurine 'Maître de l'Univers'
Choix de figurines telles 'Moussone'©, 'Jitsu'©, 'Deux Têtes'©.
4,99 ch.
Sears ord. 7,99$
Rayon 49, jouets.

Prix en vigueur le samedi 2 novembre 1985, ou jusqu'à épuisement des stocks.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT — **SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA** — **LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA** — **LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN**

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. **Ville St-Laurent,** Place Vertu; **335-7770. Brossard,** Mail Champlain; **465-1000. Anjou,** Galeries d'Anjou; **353-7770. Laval,** Carrefour Laval; **682-1200.**

Copyright Canada 1985, Sears Canada Inc.

Québec 85

ÉLECTO-GRAMMES

Le naturel de Johnson

■ Les concepteurs de la publicité électronique du Parti québécois, qui sera diffusée à partir d'aujourd'hui, ont misé sur une approche nouvelle en politique: les talents d'acteur du premier ministre Johnson. L'image n'est plus figée mais met en valeur le mouvement du messager, en même temps l'incarnation du message. On verra donc M. Johnson courir avec des enfants pour illustrer la qualité de la vie; grimper sur un camion d'Hydro-Québec pour démontrer que nous possédons l'énergie qu'il faut; s'intéresser à un projet technologique, avec un groupe d'étudiants, afin de marquer la détermination de son parti de prendre le virage technologique. Ces trois messages sont les seuls que le PQ compte utiliser pendant la campagne.

« Kit » du parfait pm

■ Le président de la Corporation des administrateurs agréés du Québec, Jean C. Gaudet, a remis hier à Robert Bourassa le « kit du parfait premier ministre ». Le « kit » comprend une tablette pour noter les promesses; une règle pour taper sur les doigts des députés récalcitrants; et une calculatrice pour le budget, avec « le souhait que les touches soustraction et division soient les plus utilisées », a ajouté M. Gaudet.

Monnaie courante

■ L'argent semble devenir monnaie courante dans le comté de Vimont. Après que le ministre Jean-Guy Rodrigue eut accusé son adversaire de dépenser beaucoup, c'est au tour du candidat libéral, Jean-Paul Théorêt, de porter des accusations, cette fois devant le Directeur général des élections. Il reproche au ministre d'utiliser des fonds publics à des fins partisanes. Selon M. Théorêt, M. Rodrigue utiliserait l'agence Telbec pour émettre ses communiqués électoraux et refilerait la facture au gouvernement.

Métallos péquistes

■ Le Syndicat des 45 000 Métallos appuiera le Parti québécois dans la campagne électorale. Les 300 délégués réunis en assemblée annuelle à Québec en ont décidé ainsi hier. « Malgré des failles importantes, l'ensemble du bilan législatif du gouvernement actuel est positif. La position claire du Parti libéral visant à modifier ou affaiblir certaines lois favorables à nos membres est à notre désavantage », soutient la proposition. La résolution demande au Syndicat des métallos de « supporter » cette position au congrès spécial que tiendra la FTQ demain à Montréal.

79 candidats sur 122

■ Ce matin, le Parti québécois a désigné 79 de ses 122 candidats, en vue des élections du 2 décembre. Trois assemblées ont eu lieu hier, dans Louis-Hébert, Taschereau et Charlevoix. Louise Beaudoin, ministre des Relations internationales, a été élue sans opposition dans Louis-Hébert, qui englobe la ville de Sainte-Foy, tandis que le président de l'Assemblée nationale, Richard Guay, a été désigné dans Taschereau, soit le centre et la basse-ville de Québec.

Il reste 43 candidats, soit plus du tiers, à choisir d'ici le 5 novembre. Aujourd'hui, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Jean Garon, passera à son tour par les formalités de l'assemblée d'investiture dans Lévis. Dans Saint-Maurice, les péquistes choisiront celui qui succédera à l'ex-ministre des Finances Yves Duhaime, qui se retire de la vie politique.

Qui est le plus mou?

■ « Nous allons nous assurer que le Québec n'entre pas aveuglément dans une politique de libre-échange. Dans le domaine du textile, le Québec ne peut pas accepter moins de quotas, il n'y en a déjà pas assez. Il faut lutter à tous prix contre cette menace qui entrainerait la perte de 165 000 emplois dont une bonne partie dans la région. »

De passage à Sherbrooke, hier, le chef du NPD, John Harney, a accordé son appui au Comité de survie du textile et du vêtement et s'est engagé à demander aux députés du NPD-Canada de soulever constamment à Ottawa la question du contingentement des importations. Il refuse « d'accoler le terme *mou* à ces industries. Elles sont modernes, en voie d'automatisation, la productivité des travailleurs est élevée. En réalité, c'est l'attitude de nos gouvernements à Ottawa et Québec qui est molle. » Le chef du NPD blâme les Bourassa, Lévesque et Johnson d'avoir épousé le principe du libre-échange, « une politique favorable aux grandes entreprises, souvent étrangères, établies ici », sans en avoir reçu le mandat.

DISPARITION DE LA TAXE ASCENSEUR DANS CERTAINES RÉGIONS

Bourassa promet l'abolition partielle de la taxe sur les primes d'assurances

■ CHICOUTIMI — Abolition partielle de la taxe sur les assurances au cours des 100 premiers jours de pouvoir ; abolition, dès le mois de décembre, de la taxe-ascenseur sur les carburants dans les régions périphériques.

MARIO ROY
envoyé spécial de LA PRESSE

En tournée à Québec et à Chicoutimi, le chef libéral, M. Robert Bourassa, a pris hier ces engagements dont le coût est évalué à $170 millions.

Critique intarissable de la taxe sur les assurances, M. Bourassa s'engage ainsi à sacrifier environ le tiers des revenus ($125 des $400 millions) que la mesure fait entrer annuellement dans les coffres gouvernementaux. Pour le reste, on verra plus tard, dit essentiellement le chef libéral.

Appliquant un plan de campagne électorale qui, peut-on prévoir, sera particulièrement efficace sur le plan de la diffusion des engagements de son parti, M. Bourassa a d'ailleurs insisté sur le caractère réaliste de ceux-ci.

Pendant ce temps, à peine sorti de l'affaire Blank, le chef du Parti libéral a dû commenter le désistement de son candidat dans Duplessis, André Maltais.

Après avoir rencontré l'exécutif libéral du comté, en début d'après-midi, Robert Bourassa a déclaré que « même si dans le dossier qu'on m'a présenté, l'accusation ne parait pas majeure, M. Maltais a compris qu'en période électorale, tout est facilement amplifié et que l'interprétation pourrait être nuisible au Parti libéral. Il a donc offert de se retirer. »

Le chef libéral a affirmé qu'il n'avait pas eu à demander à M. Maltais de le faire.

Au sujet du sondage IQOP, publié hier et donnant une avance de huit points au Parti libéral, M. Bourassa a qualifié ces nouveaux résultats d'encourageants, ajoutant comme il l'avait fait il y a une semaine, que « nous partons gagnants dans cette campagne électorale ».

Des taxes en moins

M. Bourassa a donc dévoilé ses priorités fiscales. D'abord dans la capitale, devant quelque 200 membres de la Corporation professionnelle des administrateurs agréés du Québec ; puis à Chicoutimi, devant près de 900 partisans libéraux.

Un gouvernement libéral procéderait en deux étapes à l'abolition partielle de la taxe sur les assurances.

Dès décembre, un budget spécial abolirait la taxe sur les primes d'assurances individuelles sur les personnes (vie, accident, maladie, invalidité et autres). Le coût : $50 millions. « Ces catégories d'assurances constituent de véritables régimes privés de sécurité du revenu qui s'ajoutent aux régimes de sécurité sociale, » a expliqué le chef du PLQ.

D'autre part, le premier discours du budget d'un gouvernement libéral, en mars 1986, supprimerait la taxe sur les primes d'assurances-automobile individuelles : $75 millions de moins dans les coffres de la province. « Cette taxe est particulièrement odieuse puisqu'elle touche durement les jeunes et les chauffeurs de taxi dont les primes sont plus élevées », a commenté Robert Bourassa.

Dans les deux cas, l'abolition ne touche pas les primes versées par les compagnies. « Leurs versements sont déductibles d'impôt et le fardeau qui leur est imposé est par conséquent moins élevé, » a-t-il expliqué.

Ensuite, un gouvernement libéral abolirait dès le mois de décembre la surtaxe sur les carburants (imposée en novembre 1981) en régions périphériques : en Abitibi-Témiscamingue, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, sur la Côte-Nord, au Nouveau-Québec et en Gaspésie. Coût de cet engagement : $43 millions.

« Ces régions sont déjà lourdement pénalisées par les coûts reliés aux distances. Y ajouter une surtaxe est injuste, a ajouté le chef libéral, qui se montre optimiste quant à l'application, que plusieurs entrevoient difficile, de cette mesure découpant le Québec en zones distinctes.

Ces promesses — il préfère le terme « engagements » — ne sont pas faites à la légère, insiste M. Bourassa. Elles sont raisonnables, réalistes et peuvent être financées à même la marge de manoeuvre de $500 millions dont jouit le gouvernement québécois.

Occupé qu'il a été à publiciser ces engagements, M. Bourassa a moins songé, hier, à égratigner l'adversaire. Tout au plus a-t-il souligné la fête de l'Halloween en disant « qu'il s'agit d'une journée importante pour tous ceux qui portent des masques... »

Johnson s'engage à investir $14 millions pour les gens âgés

■ SAINT-AUGUSTIN — Le premier ministre Johnson s'est engagé hier à investir $14,2 millions au cours des quatre prochaines années pour briser l'isolement dans lequel sont encore, hélas, confinées les personnes âgées du Québec.

YVON LABERGE
de notre bureau de Québec

D'abord, au cours de ces quatre années, un gouvernement du Parti québécois s'engage à verser $10 millions de subventions pour la construction de 250 maisons de l'Age d'Or, ou locaux permanents pour autant de Club de l'Age d'Or sur le territoire du Québec.

La subvention de l'Etat sera égale à 50 p. cent du coût du local jusqu'à concurrence de $50,000 et la communauté devra elle aussi s'impliquer.

Ensuite, pour favoriser l'émergence de 1,500 nouvelles places en familles d'accueil, un prochain gouvernement péquiste consacrera $2,2 millions pour la première année d'un programme dont la durée n'est pas déterminée.

Troisième volet de l'aide annoncée hier par M. Johnson: son prochain gouvernement favorisera l'émergence de 1,500 places additionnelles pour l'acueil des personnes âgées, mais cette fois en pavillons.

M. Johnson a pris ces engagements hier soir à Saint-Augustin, en banlieue de Québec, devant une centaine de personnes âgées du foyer d'accueil Le Blanc Sommet.

« J'ai dit, en début de campagne, que je n'allais pas me promener à travers le Québec — allusion à son rival Robert Bourassa — pour distribuer des millions de dollars imaginaires, des milliards de dollars électoraux qui n'existent pas. Si j'ai tenu à prendre ces engagements devant vous aujourd'hui, leurs a-t-il dit, c'est que j'estime qu'ils sont réalistes et réalisables et parce que j'estime qu'un État responsable doit reconnaitre ce que les personnes âgées ont fait et peuvent encore faire pour chacun d'entre nous ».

Avant de tracer un bilan positif — encore une fois — des réalisations des deux précédents gouvernements de son parti, M. Johnson a lancé un appel à tous pour que la société québécoise « place au centre de ses préoccupations les problèmes relatifs aux persones âgées ».

Il faut, a-t-il demandé, que cette société révise ses attitudes et ses idées au sujet de la veillesse et cela en redonnant aux personnes âgées toute leur fierté et leur dignité en utilisant leur expérience plutôt que de les mettre sur la voie de desserte.

« Vous n'êtes pas à la charge de la société, a dit M. Johnson, vous en faites partie ».

Et comme une campagne électorale se veut l'occasion de courtiser l'électorat — même s'il souhaite, lui, qu'elle soit d'abord période de réflexion — il a conclu par ce propos: « Si vous voulez traduire ça concrètement (les engagements pris) par un vote le 2 décembre, vous êtes les bienvenues ».

Si l'on additionne les engagements pris hier soir et ceux de la veille devant les gens d'affaires de Montréal, le tout ce chiffre à $39,2 millions en deux jours!

laserphoto PC

Le premier ministre Pierre Marc Johnson a rencontré hier une centaine de personnes âgés à Saint-Augustin, en banlieue de Québec, au foyer d'accueil Le Blanc Sommet.

Les promesses du PLQ

Invité qu'il était en conférence à commenter les engagements de son rival d'abolir graduellement la taxe de neuf p. cent sur les assurances et la taxe ascenseur sur l'essence, le chef du gouvernement s'est demandé où M. Bourassa va prendre tout l'argent pour rencontrer tout ce que les libéraux ont promis depuis les derniers mois.

Dans son esprit, une chose est certaine. La taxe sur les assurances ne saurait être remise en cause dans l'actuel exercice budgétaire mais il laisse une porte ouverte pour le prochain qui commencera en avril 1986.

Le premier ministre avait commencé sa journée à Montréal où il inaugurait le Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM). Après quoi, il a présidé, à Québec, à une séance de son Conseil des ministres et il a fini sa journée au lancement de la campagne de sa ministre Pauline Marois dans La Peltrie.

Aujourd'hui, Pierre Marc Johnson fait campagne dans le centre du Québec et demain dans les Laurentides.

Jusqu'à maintenant, la campagne de M. Johnson ressemble plus à une tournée ministérielle qu'à une campagne électorale. En effet, outre ses rendez-vous d'hier soir et celui de Sept-Iles mardi matin, ses sorties publiques étaient déjà à son agenda de premier ministre d'avant le déclenchement des élections.

SONDAGE IQOP

Tous les partis se réjouissent

■ Le sondage IQOP publié hier sur les intentions de vote des Québécois réjouit tous les partis. Comment voulez-vous qu'on ne soit pas content? demande Guy Tardif, ministre des Transports. « Plus Robert Bourassa se montre sur la scène publique, plus le Parti québécois grimpe dans les sondages. On souhaite que M. Bourassa se montre encore plus en public »

Le chef du Parti libéral, M. Bourassa, est satisfait que son parti mène dans les intentions de vote des Québécois, même s'il accuse une baisse certaine comparativement aux sondages précédents: « On commence en gagnant. »

Ce sondage IQOP-*Journal de Montréal* indique que si des élections avaient eu lieu du 24 au 28 octobre, 48 p. cent des gens auraient voté pour le PLQ, 40 p. cent pour le PQ, six p. cent pour le Parti conservateur, quatre p. cent pour le NPD, un pour le Parti indépendantiste; les autres (incluant l'Union nationale) auraient aussi obtenu un p. cent.

Les sondages précédents, réalisés par des maisons différentes, évaluaient la popularité du PLQ à 52 ou 50 p. cent.

Le ministre des Affaires sociales Guy Chevrette mise beaucoup sur le fort pourcentage d'indécis: « Les indécis, plus on leur parle de Bourassa, plus ils se rapprochent de nous », a lancé M. Chevrette. « Il y a une remontée fulgurante. Johnson crée un engouement un peu partout. Je suis persuadé qu'on aura même des surprises le 2 décembre. »

Le ministre des Communications, Jean-François Bertrand, se réjouit du fait que l'écart se rétrécisse de sondage en sondage. « De 15 points il y a quelques semaines, l'écart a baissé à neuf et maintenant à huit. »

Le chef du Parti conservateur du Québec, André Asselin, jubile aussi: « On est le troisième parti au Québec et on n'a pas fini de remonter d'ici le 2 décembre, ça je vous le jure. »

— Presse canadienne

Encouragé par les sondages, Asselin met au point sa tournée

■ Encouragé par les sondages qui en font le seul tiers parti québécois avec une audience digne de mention (6 p. cent), le chef du Parti conservateur du Québec, André Asselin, a mis au point son plan de campagne qu'il espère différente de celle des autres partis.

PIERRE VENNAT

Le sondage IQOP publié hier donne 48 p. cent des intentions de vote aux libéraux de Robert Bourassa, 40 au Parti québécois de Pierre Marc Johnson, six au PCQ d'André Asselin, trois au Nouveau Parti démocratique de John Harney et un p. cent au Parti indépendantiste de Denis Monière.

Mercredi prochain, M. Asselin lancera son programme électoral lors de deux conférences de presse, à Québec et à Montréal.

« Il s'agira d'un programme imprimé, pensé et réfléchi, qui sera lancé lors d'une vraie conférence de presse où les journalistes seront libres de poser les questions qu'ils voudront, sans la participation de partisans qui viendraient les déranger dans leur travail », a-t-il déclaré hier à LA PRESSE.

Deux jours plus tard, le vendredi 8, toujours dans la capitale et dans la métropole, le chef du PCQ présentera les candidats qu'il aura alors recrutés. « Et il me restera encore huit jours pour en recruter quelques autres. »

Vers le 15 novembre, mais pas avant, le chef du PCQ partira en tournée à travers le Québec, probablement en autobus. M. Asselin préfère cet effort de dernières semaines à une campagne trop hâtive, comme le fait selon lui le chef néo-démocrate.

Désireux de se faire élire dans l'Assomption, où il a terminé deuxième, loin devant le candidat péquiste lors de l'élection complémentaire du 3 juin, M. Asselin s'est jusqu'ici concentré dans son comté, en plus de mettre au point le recrutement de fonds et de candidats pour son parti.

« Je n'ai pas encore recueilli les $300 000 que je voudrais, mais j'ai déjà assez de fonds pour mener une campagne confortable. Nous allons nous autofinancer et, surtout, faire une campagne sans dettes. Le PCQ ne construit pas que pour cette campagne-ci mais pour l'avenir. Il est donc important que nous construisions sur du solide. »

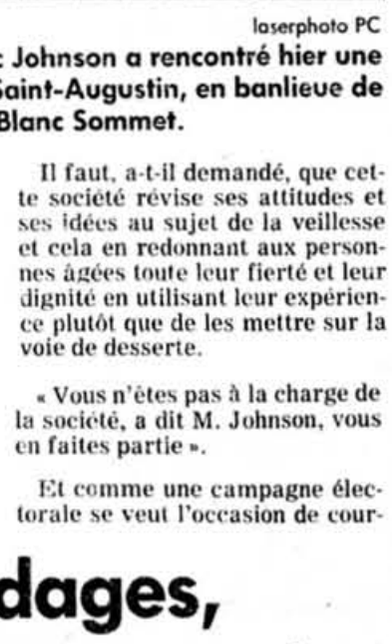

André Asselin

En mini-tournée aujourd'hui, le chef conservateur se rend à Thetford Mines.

Guy Bélanger est sûr de battre Bernard Landry

■ Même s'il sait que des sondages le placent deuxième et que son adversaire est actuellement plus populaire que son parti, Guy Bélanger traverse matin et soir le fleuve Saint-Laurent, la rivière des Prairies et l'île de Montréal avec la certitude de déménager à Laval, au lendemain du 2 décembre, parce qu'il aura battu Bernard Landry.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Il sait aussi qu'avec la présence du ministre Bernard Landry, dont la présence pèse lourd dans Laval, les prochaines semaines seront plus difficiles pour ses collègues et lui.

Mais il ne s'en trouve pas dérangé. « C'est vrai que j'ai beaucoup de travail à faire, admet M. Bélanger. Je peux toutefois affirmer que je vais gagner, je suis tellement certain que j'ai déjà commencé à regarder des maisons dans le comté et j'ai les yeux sur quelques unes. Mon épouse et ma fille savent déjà qu'on va déménager à Laval immédiatement après ma victoire. Sur ce point, je suis en avant sur mon adversaire car il est député du coin depuis neuf ans et il demeure encore à Outremont. »

Guy Bélanger habite Saint-Bruno où il est conseiller municipal depuis 1979. Le comté où il se présente ne lui est cependant pas inconnu. Durant six ans, il a été directeur général de la Maison Notre-Dame de Laval, centre d'accueil pour adolescentes, situé boulevard Cartier.

Il estime avoir gagné des points au cours des derniers jours. « Il y a trois ou quatre semaines j'étais pas mal en arrière de mon adversaire. C'est vrai que j'étais négligé. Mais depuis, un autre sondage a démontré que j'avais gagné beaucoup des points à cause de trois facteurs principaux: l'équipe qui entoure le parti, le programme électoral et le fait que la campagne du PQ est toute faite autour de Pierre Marc Johnson qui a un beau sourire mais qui n'a encore rien dit. »

Québec 85

Blank se présente comme indépendant

■ Harry Blank tentera de battre libéraux et péquistes dans le comté de Saint-Louis.

Indigné de la façon dont Robert Bourassa vient de l'écarter, le vétéran répliquera en tentant de se faire élire une septième fois dans ce comté du centre-ville qu'il représente depuis 1960.

GÉRALD LEBLANC

Fort de l'appui de sept des huit membres de son exécutif de comté, M. Blank a annoncé son intention de se présenter comme indépendant, hier après-midi, après avoir appris la décision de Pierre F. Côté, le Directeur général des élections.

M. Côté a tranché la poire en deux: il a donné raison à son président de comté, Robert Trudel, qui avait accepté les documents soumis par M. Blank, y compris la fameuse lettre contestée par le PLQ, pour se faire accréditer comme candidat libéral.

Mais le directeur a aussi donné raison à M. Bourassa qui a décidé de révoquer la candidature de M. Blank. Bref, M. Blank était bel et bien candidat libéral mais il ne l'est plus depuis que M. Bourassa lui a enlevé ce titre.

M. Blank conteste cette interprétation mais il ne peut en appeler durant la campagne.

M. Blank conteste aussi la décision de M. Bourassa, qui va, selon lui, à l'encontre de la constitution du PLQ. Selon lui, les statuts du parti donnent au chef le pouvoir de nommer un candidat sans passer par une convention, mais non pas celui de révoquer un candidat dûment choisi par une assemblée des membres du comté. M. Blank prétend même que le dernier congrès du parti a rejeté un amendement visant justement à donner un tel pouvoir de révocation au chef.

Mais Fernand Lalonde, le directeur général de la campagne électorale du PLQ, n'est pas d'accord. « Comme vient de le reconnaître le directeur des élections, le pouvoir de désigner comporte aussi celui de révoquer », selon M. Lalonde, qui ne se souvient pas qu'un amendement visant ce pouvoir de révocation ait été rejeté au dernier congrès.

Toujours libéral de coeur et d'esprit, appuyant le programme du parti, réticent à attaquer M. Bourassa qu'il a appuyé au cours de la campagne au leadership en 1970 et en 1981, M. Blank s'en prend à ses conseillers, les « backroom boys », qu'il refuse de nommer.

M. Blank trouve anti-démocratique la façon dont on vient de l'écarter. Il rappelle les événements suivants. En juin, MM. Bourassa et Gérard D. Lévesque font son éloge à l'Assemblée nationale lors de son 25e anniversaire de vie parlementaire. Le 14 octobre, il est élu candidat par une assemblée de 200 militants, et peu après M. Bourassa lui envoie une lettre de félicitation. Il y a dix jours, au conseil national du PLQ, sa photo est projetée sur l'écran géant et il figure sur la liste des candidats du parti.

Et voilà que tout à coup, dimanche matin, M. Fernand Lalonde l'appelle pour lui annoncer qu'il doit céder son comté. Il refuse et refuse encore lors d'une rencontre avec M. Bourassa. Hier, il avertit M. Bourassa, deux heures avant la conférence convoquée pour présenter son successeur, que son expulsion causera du tort au parti et au chef.

Au PLQ, on estime au contraire que le geste d'autorité posé par M. Bourassa sera bénéfique pour le reste de la campagne. On admet toutefois qu'il faut repartir à zéro dans Saint-Louis mais Pierre Bibeau demeure confiant. Il nous annonce que l'ancien ministre Guy Saint-Pierre, qui demeure dans le comté, a accepté de diriger la campagne du libéral Jacques Chagnon.

Harry Blank — photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Mais de château-fort libéral, la circonscription de Saint-Louis vient tout à coup de devenir le théâtre d'une des plus chaudes luttes de la campagne, une lutte à trois entre le nouveau libéral Chagnon (un ancien permanent du PLQ), l'ancien libéral Blank et le péquiste Arlindo Vieira, un avocat portugais de 34 ans tout droit sorti des cabinets de ministres péquistes.

Et la lutte promet d'être terrible. Harry Blank n'était pas un député comme les autres. Depuis 25 ans, il dirige le comté comme sa propre affaire. Ses amis, ses clients et ses électeurs fréquentaient sur le même pied son double bureau d'avocat et de député à la suite 700 du 1255 rue University, en plein coeur du « downtown ».

Un comté insaisissable à l'image de son éternel député qui l'a toujours habité. Un comté borné par le fleuve au sud et le mont Royal au nord, par les rues Atwater à l'ouest et Laval à l'est. Le comté du « Chinatown », de la « Catherine » et de la « Main ». Le comté aussi des tours d'habitation huppées de la rue Sherbrooke. Le comté des ghettos universitaires. Un comté habité par les « les plus pauvres et les plus riches du pays », selon l'expression de M. Blank.

Un comté fait de 38 p. cent de francophones, de 34 p. cent d'anglophones et d'une quinzaine de groupes ethniques. Les Portugais à eux seuls constituent près de 6 p. cent de la population.

Un comté qui en 1981 a donné 15 781 voix au libéral Blank et 6 197 au péquiste Pierre Ryan, une majorité de 9 584.

Mais Blank n'est plus libéral, Chagnon est libéral mais parachuté de Taillon (où Blank lui conseillait hier de retourner puisque le PLQ n'y a pas encore choisi son candidat) et le péquiste Vieira est un Portugais.

Un comté projeté à l'avant-scène par une curieuse affaire de rajeunissement dont les 60 ans de Harry Blank ne veulent rien entendre.

Un débat entre les chefs n'est pas exclu

■ Un débat télévisé entre les chefs des deux principales formations pourra avoir lieu malgré les contraintes de la loi électorale qui exige une juste répartition du temps d'antenne entre les partis représentés à l'Assemblée nationale et ceux qui ont obtenu au moins 3 p. cent des votes valides aux dernières élections générales.

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Cette précision de la loi semblait, à prime abord, empêcher un débat télévisé limité aux chefs des deux principaux partis, MM. Bourassa et Johnson. Mais il appert que cette contrainte est facilement contournable puisqu'un réseau de télévision ou de radio pourrait inviter seulement les deux principaux chefs dans le cadre d'une émission régulière d'affaires publiques.

Pour la chaîne française de Radio-Canada, il s'agit cependant d'une contrainte de taille puisque l'émission d'affaires publiques la plus longue, *Le Point*, ne dure que 40 minutes. C'est pourquoi la direction de l'information aurait écarté cette possibilité.

Cependant, il n'est pas exclu que Radio-Canada offre aux deux autres partis admissibles, l'Union nationale d'André Léveillé et le Parti indépendantiste de Denis Monière, du temps d'antenne pour compenser cette période.

C'est aussi la solution retenue par les stations radiophoniques CHRC et CKVL, appuyées par 13 autres stations qui ont proposé deux débats distincts, entre les « majeurs » et les « mineurs ».

Jusqu'à présent, le Parti québécois et le Parti libéral se sont vus offrir la possibilité de tenir des débats par quatre réseaux radiophoniques, dont CBC en anglais, et par deux chaînes de télévision, Radio-Canada et TVA.

Selon un porte-parole libéral, Pierre Sauinier, M. Bourassa aurait accepté avec empressement toutes les propositions de débat avec son principal adversaire, mais le Parti québécois aurait manifesté des hésitations en repoussant sa réponse à plus tard.

Ce n'est pas l'avis du directeur des relations publiques du PQ, André Sormany, qui explique que M. Johnson est ouvert à un ou des débats, tant à la radio qu'à la télé, mais dans la dernière moitié de la campagne.

« Avant d'accepter, il faut d'abord prendre connaissance des propositions », signale-t-il, précisant que Radio-Canada n'a pas encore présenté de proposition écrite.

Constitution: les propositions du PLQ pourraient faire l'objet d'un référendum

■ Le constitutionnaliste Gil Rémillard, candidat vedette du Parti libéral, se dit favorable à la tenue d'un référendum sur les propositions de son parti avant le début des négociations avec le gouvernement central. Il n'en fait cependant pas un préalable indispensable aux discussions.

ANDRÉ PÉPIN

Le penseur des libéraux en matière constitutionnelle s'engage à soumettre ses positions au jugement de l'Assemblée nationale si sa formation est portée au pouvoir. On sait que le chef libéral Robert Bourassa a invité M. Rémillard à joindre son équipe pour appliquer les conclusions de ses recherches.

« Je ne dis pas qu'il faudra recourir à un référendum, mais je trouve l'idée intéressante. La population doit participer au processus. Il est cependant certain que nos propositions ne seront pas concoctées à l'insu des élus », a déclaré M. Rémillard au cours d'une rencontre avec les journalistes à la permanence du parti.

Il dénonce l'attitude du Parti québécois qui soumet des propositions constitutionnelles pensées par l'ancien chef, René Lévesque, sans que les Québécois puissent en discuter le contenu.

Il s'en prend également au chef péquiste, Pierre Marc Johnson, qui, selon lui, est mal placé pour faire respecter les droits fondamentaux des Québecois. « N'oublions pas que c'est lui qui a poursuivi les travailleurs et passé outre aux dispositions de la Charte canadienne des droits en faisant adopter la Loi 111 qui fixait les conditions de travail des employés de l'État en interdisant la poursuite des moyens de pression. »

M. Rémillard s'engage, si sa formation est portée au pouvoir, à négocier l'ensemble du dossier constitutionnel au cours du premier mandat qui lui serait confié.

Ce qui différencie l'approche libérale de ce celle du PQ est qu'elle vise l'unification de la fédération canadienne, soutient M. Rémillard. « C'est bien connu que l'objectif ultime des péquistes est le divorce », dit-il.

M. Rémillard constate que le gouvernement actuel a commis une erreur historique en 1982 en renonçant au droit de veto du Québec en se contentant d'un droit de retrait. « C'est impensable. On ne se retire pas des discussions capitales touchant les institutions tels le Sénat et les tribunaux. »

Le constitutionnaliste se dit convaincu que le principe du bilinguisme est admis au Canada et que nous sommes en présence de deux peuples différents. La multiplication des écoles d'immersion le prouve. Il faut donc, selon lui, que le Québec prenne la place qui lui revient pour revendiquer les droits de tous les francophones, y compris ceux qui vivent hors Québec. « Il faut réclamer pour tous les francophones le droit de fréquenter et d'administrer leurs écoles, ce qui n'est pas clair dans l'actuelle charte canadienne. »

M. Rémillard souhaite enfin que le Québec se donne tout de suite un pouvoir politique fort pour être partie importante au cours des discussions qui s'amorcent avec nos voisins américains concernant le libre-échange.

DANS ROUSSEAU

Le candidat libéral veut défendre l'autonomie des municipalités

■ Maire de Sainte-Anne-des-Plaines, Robert Thérien veut être élu député libéral pour défendre l'autonomie des petites municipalités ainsi que pour combattre le chômage et réduire le nombre d'assistés sociaux de plus en plus grand dans le comté de Rousseau.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La circonscrition regroupe 22 municipalités et villages. M. Thérien, professeur à la Commission scolaire Chomedey de Laval, soutient que ces endroits ont été trop souvent oubliés par le gouvernement du Parti quebécois depuis 1976.

« Ce n'est pas une blague. Notre système routier est abominable, rien n'a été fait pour améliorer l'état des routes, affirme M. Thérien. Je m'excuse... je devrais plutôt dire qu'à la vapeur, peu avant le déclenchement des élections, le gouvernement a fait des travaux de réfection sur la route 125, mais la décision a été prise tellement vite que les responsables ont oublié des sorties et entrées, à tel point que le village de Notre-Dame-de-la-Merci a été isolé. »

Le Parti libéral du Québec mise gros sur ce candidat de 35 ans élu maire pour la première fois en 1979 et qui été reporté au pouvoir par acclamation quatre ans plus tard. À son comité cette semaine, il y avait des dirigeants libéraux d'autres circonscriptions qui avaient délaissé leur comté pour venir grossir son équipe.

« Les législations, poursuit M. Thérien, sont toujours adoptées pour favoriser les grandes municipalités. Dans son fameux programme Loginove, le PQ a cru bon ignorer les municipalités de Rousseau, nous sommes sans doute trop petits pour eux. Il est temps que cette stupidité arrête. Je me suis présenté afin de sauvegarder nos droits et mettre l'expérience que j'ai acquise depuis 1979 au profit de toutes les petites municipalités. Il faut que les élus des petites municipalités soient aussi écoutés à Québec. Ils ont aussi droit à leur autonomie », précise M. Thérien qui demeure à Sainte-Anne-des-Plaines depuis sa naissance.

Sous un gouvernement libéral, M. Thérien demandera des amendements à la loi de police et à celle sur l'aménagement et l'urbanisme afin d'aider toutes les petites municipalités.

M. Thérien se veut aussi le défenseur des chômeurs est des assistés sociaux. « Depuis trop longtemps les jeunes et les plus vieux quittent notre région en grand nombre pour aller s'établir dans les grands centres urbains parce qu'ils ne peuvent pas trouver du travail, chez eux. Il faut convaincre des industries à venir s'établir dans Rousseau pour combattre le chômage et diminuer le nombre d'assistés sociaux », indique-t-il.

Lors d'une entrevue à Sainte-Anne-des-Plaines, M. Thérien s'est dit conscient du danger qui le guette: se faire traiter de virecapot par le Parti québécois. En 1981, il a tenté de de faire choisir candidat du PQ à l'investiture de Rousseau qui a précédé la élections générales. « J'ai mûri et j'ai changé d'option, je n'ai pas honte. Jean-Guy Parent n'a-t-il pas passé proche d'être candidat libéral dans Bertrand à la dernière élection partielle », conclut-il.

Parmi les 22 municipalités qui sont englobées dans Rousseau, on retrouve Sainte-Adèle et Saint-Donat. Rousseau est actuellement représenté à Québec par le député péquiste René Blouin.

Robert Thérien

Les « 10 » questions du CPQ

■ Le Conseil du patronat du Québec a dévoilé hier le contenu de dix questions et sous-questions « sur des sujets d'intérêt majeur pour les milieux patronaux » qu'il vient de faire parvenir aux chefs des deux principaux partis engagés dans la présente campagne électorale. Le CPQ « sollicite » une réponse écrite à ses questions d'ici le 12 novembre prochain et s'engage à en communiquer le contenu à ses membres et à la presse. Certaines de ces questions adressées à MM. Robert Bourassa et Pierre Marc Johnson portent sur des décisions controversées prises par le gouvernement du Parti québécois, comme celles touchant la taxe sur les assurances et la taxe escomptée sur l'essence. Le CPQ veut savoir s'ils ont l'intention de réduire ou d'abolir ces taxes. L'organisme patronal interroge d'autre part le PQ et le PLQ sur des dossiers comme le niveau des dépenses gouvernementales, la fiscalité des individus et des entreprises, la réglementation gouvernementale, le rôle des sociétés d'État et de la Caisse de dépôt et de placement, les relations de travail et les lois du travail ainsi que les relations avec Ottawa dans les domaines économique et constitutionnel. Le CPQ demande aussi aux deux chefs s'ils envisagent la création d'un ministère de PME et s'ils seraient d'accord pour mettre sur pied au Québec l'équivalent d'un comité Nielsen sur les coupures de dépenses et une commission d'enquête sur l'implication de l'État dans l'économie. Le Conseil demande enfin à MM. Bourassa et Johnson de faire part des grands projets économiques qu'ils envisagent pour le Québec au cours des cinq ou dix prochaines années.

— Presse Canadienne

LES ÉLECTIONS DE SOULIÉ

Chez les 18-25 ans

« 300 000 nouveaux électeurs cette année. » Simplement, le ministre Guy Chevrette expliquait mercredi à un groupe d'étudiants en science politique du Cégep de Joliette les raisons de sa présence parmi eux. Silencieux et polis, les jeunes. Même sur des sujets comme l'environnement, la paix, l'emploi, le chômage.

Alors c'est le député qui tentera d'expliquer les notions de temps partagé, de pré-retraite. Il parle de sa crainte de chambardements sociaux catastrophiques dans les années 90. Il stigmatise la maigreur des prestations de bien-être accordées aux jeunes — « un système qui incite à toutes sortes d'exactions, de crimes ». Un calme plat continue de régner sur son auditoire.

« Partout pareil, constate le député. Dans les associations d'étudiants, dans les syndicats, ça prend tout pour avoir le quorum. Comment faire pour réveiller ça? » Et il évoque avec une nostalgie d'ancien combattant les trépidantes années 60 à l'Université de Montréal, les Landry, Marois et l'étudiant Mulroney à Laval. Il est visible que ce sont ses souvenirs, pas ceux de l'auditoire.

« Il n'a pas beaucoup de chance avec ce groupe, note le professeur Jean Doucet. Aucun travail n'est rattaché à cette visite, la moitié de la classe a *séché*... » Lui aussi est un peu nostalgique. « Il y a douze ans, c'était plus vivant: 90 p. cent des étudiants étaient très politisés. Politisés PQ. Aujourd'hui, à peine un ou deux par classe s'intéressent à la politique, et il y a autant de péquistes que de libéraux. » La semaine prochaine, Donatien Corriveau, le candidat libéral, sera l'invité.

Le professeur décrit ses étudiants: « Ils refusent les leaders, les représentants. Ils ne trouvent pas leur place dans le circuit. » Peu après l'élection de Pierre Marc Johnson à la tête du PQ, entre le 24 et le 27 septembre, un exercice de scrutin a été tenu dans les classes de science politique: 61 étudiants y ont participé. Le PQ a remporté 32,7 p. cent des votes, le PLQ 24,5 p. cent. Le NPD et les Conservateurs avaient un vote chacun. Mais il y avait 22,9 p. cent d'indécis et 13,1 p. cent qui refusaient de voter.

Avec un second groupe et sans ministre, la discussion sera beaucoup plus vivante et animée. Pour l'exercice, les étudiants avaient du motiver leurs choix par écrit; 11 des 20 électeurs péquistes avaient été influencés par le nouveau chef, six avaient voté contre Bourassa et quatre avaient été sensibles à la mise au rancart du projet de souveraineté.

Chez les électeurs libéraux, quatre sur 15 avaient choisi en raison du chef et de ses qualités et sept avaient voté en fonction de la nécessité de changer un gouvernement vieillissant. Si trois des 15 votes libéraux relevaient d'une allégeance familiale, seulement un sur 20 avait le même motif du côté du PQ.

Les réalisations du gouvernement actuel entraient dans trois décisions sur 20 des électeurs péquistes, contre quatre sur 15 chez les libéraux. Mais personne dans la classe ne se souvient de ce qu'était la Loi 22 (1974). « À ce moment-là, on regardait Bobino, note un des garçons les plus intéressés. » Ceux qui n'ont pas pris position accusent les deux grands partis de trop se ressembler. On reproche au PQ sa tendance « à droite » et à « copier sur le PLQ ».

Il est douteux que la campagne enflamme les couloirs du Cégep de Joliette de façon inquiétante. « Ce que pensent les autres étudiants ici? Mais on ne parle jamais de politique! » Surtout pas avec le volume de la musique qui règne dans la vaste salle des étudiants.

L'est de Montréal crie au secours

Les fermetures d'entreprises pèsent lourd sur cette zone

Un dossier de **DENIS MASSE**

■ Le chômage a les dents longues encore cette année. Mais, cette fois, ses crocs s'acharnent sur une zone urbaine qui n'en finit plus d'encaisser les coups. L'est de Montréal avec tout le symbolisme que cette toponymie revêtait: raffineries, chantier naval, fonderie, industrie lourde — secteurs industriels aux relents de prospérité — est en voie de se transformer en terrain vague, sorte de zone grise d'une métropole dont le titre même s'atténue de jour en jour.

La liste des entreprises qui ont annoncé une fermeture imminente commence à peser lourd dans l'économie d'une ville qui, hier encore, faisait pousser avec orgueil ses cheminées d'usines comme on fait des orchidées au Jardin botanique.

Fin 85, tout au plus début 86, plus de 5000 emplois auront été sacrifiés sur différents autels, celui de la Stagnation des marchés dans certains cas, de la Désuétude ailleurs, de la Concurrence étrangère pour couronner le plat. Mais avec des lettres majuscules dans chaque cas.

7 500 EMPLOIS MENACÉS

Et encore les statisticiens, prophètes de malheur, noircissent le tableau davantage: aux 5000 emplois perdus, il faudra en ajouter 2500 autres éliminés par l'effet d'entraînement qu'ont toujours l'une sur l'autre les industries mourantes.

Le nuage noir du chômage qui fond soudainement sur cette vaste zone urbaine frise le désastre social puisque, dès l'abord, ce ne sont pas les jeunes qui vont cette fois écoper mais des chefs de famille, des employés de 15 à 20 ans de service, d'où le cri d'alarme entendu dans nombre de ménages et de familles. Et puis, autre statistique qui menace d'affecter le *modus vivendi* d'une partie de la communauté urbaine: 85 p. cent de la main-d'oeuvre touchée est concentrée dans la même zone, ayant élu domicile à proximité du travail, dans ce quartier aux limites imprécises qui s'appelle globalement l'est de Montréal, et de façon plus morcelée: Hochelaga-Maisonneuve, Montréal-Est, Pointe-aux-Trembles, Anjou, jusqu'à Rivière-des-Prairies et Repentigny. Autant de noms qui égrènent aujourd'hui le glas de l'effritement industriel qui va demain gonfler les charges sociales.

DES PANACÉES

L'est de Montréal est malade et pour le soigner, les gouvernants, alertés, appliquent en catastrophe une panacée: un Comité d'adaptation de la main-d'oeuvre a été formé, comme jadis à Gagnon, en plein coeur de la forêt du nord-ouest québécois. Avant le CAMO, les citoyens alarmés avaient fondé un Comité de survie. Les mots choquent mais les réalités sont là.

Comment s'étonner que de telles conditions engendrent, en plein siècle d'abondance, un Comité de survie là où, paradoxalement, des nuées de voitures automobiles assoifées de carburant circulent à côté de réservoirs vides, là encore où sur les bords d'un fleuve, un défilé incessant de navires de toutes sortes naviguent devant des cales-sèches désertes?

D'autres paradoxes? Il n'en manque pas. Le rail qui sillonne cette métropole accueille des trains dont les locomotives et les wagons étaient jusqu'à maintenant usinés à Montréal mais dont on importe aujourd'hui les roues... d'Amérique du Sud! Dans un pays où le hockey commence à l'âge de cinq ans, une usine de patins ferme ses portes.

Que reste-t-il pour sauver ces quelque 7500 personnes du marasme qui les guette? Les uns suggèrent l'implantation de l'usine de voitures Hyundai, les autres demandent que le gouvernement décrète une situation d'urgence en en faisant une « zone désignée ». Jamais aucune grande ville canadienne n'a eu recours à un tel traitement réservé habituellement aux secteurs semi-ruraux.

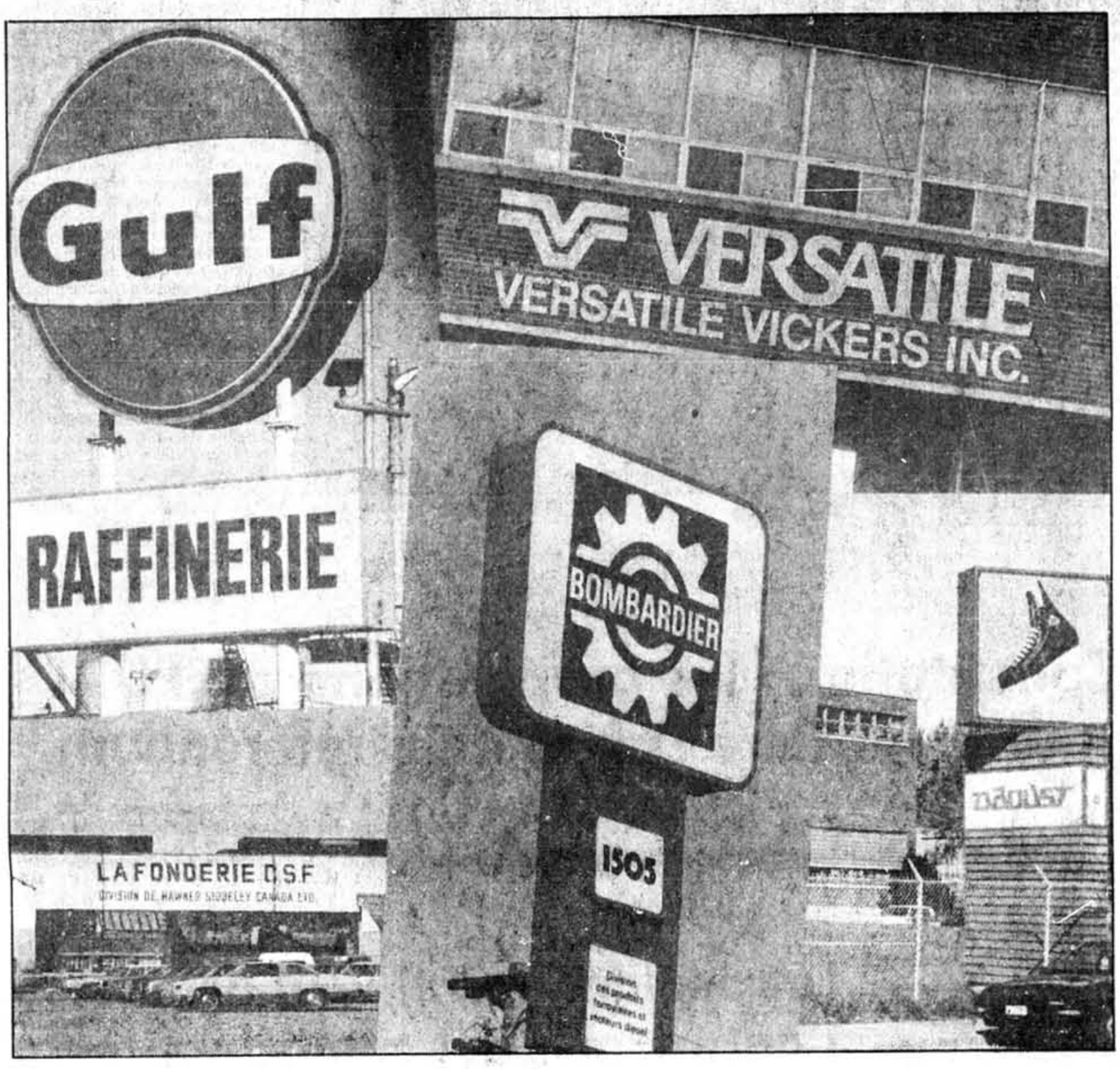

Similarité dans les sept «dossiers chauds»

■ Pour mieux comprendre la situation, nous avons effectué la mise à jour des « dossiers chauds » qui font actuellement la crise de l'emploi dans l'Est de Montréal. On sera surpris de la similarité pouvant exister d'un dossier à l'autre, bien que les entreprises concernées soient d'importance inégale.

Plusieurs situations d'entreprises ont en effet un dénominateur commun: un carnet de commandes vide dû à un transfert de l'activité industrielle ou encore les aléas de la concurrence étrangère. C'est à partir de ces données que sera tissée la trame des rencontres et des efforts qui seront tentés au cours des prochaines semaines par le Comité d'adaptation de la main-d'oeuvre (CAMO) appelé à résoudre la crise industrielle la plus aiguë qui se soit manifestée à Montréal depuis plusieurs années.

VERSATILE VICKERS

Ici, dans ce vieux chantier naval de la rue Notre-Dame, fondé il y a près de 75 ans, tout tourne autour d'un contrat. En faisant en 1983 la Saint-John Shipbuilding, maître d'oeuvre de la construction de six frégates, le gouvernement canadien avait exigé que le chantier du Nouveau-Brunswick accorde des sous-contrats de façon à favoriser l'emploi dans plusieurs régions du pays.

Dans le cadre de cette entente, la Versatile Vickers se voyait octroyer un contrat de l'ordre de $500 millions pour la construction de deux frégates en plus d'une somme de $15 millions pour la modernisation de son chantier. Cette disposition allait revitaliser le chantier montréalais qui n'avait plus construit de navires depuis quinze ans et s'était contentée depuis 1969 d'affecter ses cales-sèches à des travaux de réparations.

Entre-temps, cependant, Vickers, membre du groupe Versatile Corporation, de Vancouver, acquérait les chantiers Davie Shipbuilding, de Lauzon et décidait, en juillet, d'y transférer là son carnet de commandes tout en fermant simplement ses installations montréalaises jugées désuètes.

Les 650 employés de la Vickers, menacés de perdre leur emploi dans six mois, n'ayant plus de navires à réparer après mars ou avril, souhaitent une intervention d'Ottawa forçant la compagnie à construire les deux frégates à Montréal, sinon de se voir gratifier en échange d'une partie de l'important contrat de $650 millions accordé préalablement à la Davie pour la réfection de plusieurs contre-torpilleurs canadiens.

Déjà, le ministre des Approvisionnements et services, M. Stewart McInnis, a fait savoir qu'il lui était impossible — juridiquement — d'obliger la Vickers à construire ses frégates à Montréal.

Reste à voir jusqu'où ira la volonté politique de répartir équitablement le travail dans toutes les régions du pays. Le syndicat mise là-dessus. Mais il doit miser fort.

BOMBARDIER

La compagnie Bombardier qui s'était installée chez Montreal Locomotive Works en 1975, a déclaré forfait quand elle s'est vue écartée, plus tôt cette année, de la commande de 45 locomotives qu'elle sollicitait de la part du Canadien National. Après des mois d'hésitations, elle a décidé de retirer sa concurrence, laissant le champ libre à General Motors. Celle-ci ayant des liens avec l'industrie américaine, peut miser sur une technologie plus avancée en ce qui a trait aux éléments électriques des locomotives.

Pourtant, la société Bombardier avait réussi à conclure une entente avec Hitachi, au Japon. Mais il lui aurait encore fallu une subvention du gouvernement équivalant au coût de production de la première locomotive. Entachée de multiples conditions marginales, la proposition n'a trouvé preneur ni au gouvernement ni chez les sociétés ferroviaires.

La division ferroviaire de Bombardier qui comptait 1273 employés il y quatre ans, dénombre à l'heure actuelle 575 mis à pied (en état de rappel) et n'a plus en usine qu'une main-d'oeuvre de 233 employés affectés à la fabrication de blocs-turbos et à l'entretien des trains de passagers de Via Rail. La décision de ne plus fabriquer de locomotives pour les trains de fret, met en péril au-delà de 500 emplois.

Le syndicat demande au gouvernement de tout faire pour relancer l'entreprise.

GULF

Depuis l'annonce de la fermeture imminente de la raffinerie Gulf, en août dernier, les 450 travailleurs de cette entreprise sont sur la corde raide. S'ils ont assisté, impuissants, au même scénario pour trois autres raffineries de l'Est de Montréal, avant la leur, ils entretiennent vivement l'espoir que Gulf soit finalement acquise par une autre société pétrolière. Ils troqueraient volontiers leur macaron rouge et noir cousu à leur chemise de travail pour tout autre emblème pétrolier quel qu'il soit.

À vrai dire, cette main-d'oeuvre qualifiée n'a jamais trop bien compris ce qui avait amené les dirigeants de leur compagnie à cesser l'exploitation de cette raffinerie en bonne santé économique. Au cours des dix dernières années, la compagnie avait investi au-delà de $100 millions dans ses installations de Montréal-Est, dont $40 millions depuis 1982. Gulf avait réussi à réduire de façon impressionnante le coût de ses opérations tout en élevant les normes de sécurité industrielle.

La compagnie vend pour $49 millions par année d'asphalte; elle vend aussi pour $43 millions par année de phénol et pour $88 millions de cyclohexane, deux dérivés chimiques du pétrole. Mais depuis que Petro-Canada avait acquis une partie des actifs de Gulf dans l'Ouest canadien, un vague sentiment d'insécurité avait envahi les travailleurs. Et si l'imprévisible se réalisait?

L'imprévisible fondit brutalement sur le groupe le 28 août alors que l'ensemble du personnel fut réuni dans une grande salle et apprit la décision des dirigeants de fermer l'entreprise... à moins de trouver un acheteur dans deux mois.

La compagnie justifia sa décision en soutenant que « la baisse de la demande des produits pétroliers au Québec avait engendré une surcapacité obligeant les pétrolières à réduire leurs activités ».

Cette explication soulève des points d'interrogation. Comment se fait-il que, tout en déplorant les effets d'une surcapacité, la compagnie Gulf continue d'importer chaque jour 13000 barils de produits pétroliers affinés?

Le salut semble résider dans un changement de mains. Mais il n'y a jamais plus rien de très sûr dans les conjonctures modernes des marchés industriels.

CANADIAN STEEL WHEEL

À Canadian Steel Wheel, filiale de Hawker Siddeley, rue Notre-Dame, forge et fonderie sont affectées par un carnet de commandes désespérément plat. La fonderie, spécialisée dans la fabrication de pièces de wagons, attend le feu vert d'Ottawa pour la mise en chantier de 750 nouveaux wagons, ce qui favoriserait le rappel de 250 travailleurs pour six mois. Le syndicat a multiplié les démarches auprès du ministère des Transports mais n'a pas obtenu de réponses très encourageantes.

Du côté de la forge, la situation est sensiblement la même. L'entreprise est spécialisée dans la fabrication des roues de wagons; les travailleurs ont appris avec stupeur que CP Rail, avec l'accord du gouvernement fédéral, venait de commander des milliers de roues de wagons au Brésil.

Des 1250 employés que l'on pouvait trouver à la fonderie, il y a cinq ans, il en reste 225 dont 125 seront mis à pied dès le 8 novembre. À la forge, on pouvait compter 325 employés il y a trois ans; il y a moins de quinze jours, il en restait 70.

SKD TECHNOLOGIE

SKD Technologie, filiale de la multinationale américaine Continental Can Company, fabrique des ressorts. L'usine, située au 11101 Parkway, à Anjou, est à vendre depuis deux ans. N'ayant pas réussi à trouver d'acheteurs, la société mère a décidé de fermer l'usine à compter du 23 novembre.

Ayant voulu mettre sur pieds un Comité d'adaptation de la main-d'oeuvre, le syndicat a finalement appris que tout l'équipement et la bâtisse avaient été vendus au Groupe Marmon. Celui-ci possède déjà deux usines de ressorts à Montréal, soit McRobert Springs et Automotive Springs; il a annoncé au syndicat qu'il avait l'intention de démanteler l'usine de la rue Parkway et de déménager l'équipement ailleurs, soit une partie importante dans une usine de Cambridge, en Ontario.

Les travailleurs, perplexes, se demandent pourquoi le Groupe Marmon démantèlerait l'usine de ressorts la plus moderne au Canada pour la répartir en Ontario et aux États-Unis. Ils dialoguent depuis ce temps avec le ministère québécois de l'Industrie et du Commerce. Et la date d'échéance approche.

DAOUST-LALONDE

Noël en chômage. Telle est la triste perspective offerte à la centaine d'employés de Daoust-Lalonde, les fabricants de patins et de bottes. Ces derniers ont appris au début de la semaine que la fermeture de l'entreprise avait été avancée au 20 décembre au lieu du 20 mars 1986 comme il avait été initialement prévu.

Cette marque qui identifiait il y a pas encore longtemps une production de patins haut de gamme, dit souffrir de la concurrence étrangère et des volumes trop élevés des importations permises dans la chaussure. L'entreprise établie depuis 1950, au 4343 rue Hochelaga, appartenant maintenant à la Société Alfred Lambert inc., a enregistré des pertes depuis quelques années et les dirigeants ont décidé de transférer la fabrication des patins chez une autre filiale, Les caoutchoucs Acton, d'Acton Vale.

L'Association des manufacturiers canadiens voudrait que les patins soient inclus dans les contingentements appliqués par le gouvernement dans l'industrie de la chaussure.

LA PARISETTE

C'est sous cette marque de commerce que se dissimule l'entreprise Lucien Bougie inc., installée rue Aird, dans l'Est de Montréal. Ses chaussures pour enfants ont eu la cote d'amour des consommateurs québécois pendant plus de 50 ans. Mais l'entreprise s'est essoufflée; le financement a fait des rates et la Banque Toronto-Dominion a placé l'entreprise sous séquestre, le 11 octobre dernier.

Sur le coup, 160 employés ont été mis à pied. Il en reste seulement une douzaine affectés à la vente du stock qui permettrait d'éponger le déficit et relancer l'entreprise.

Le directeur actuel, M. Gilles Bougie, a bon espoir de revitaliser l'entreprise fondée par son père et de rappeler son personnel.

Yvon Lajeunesse avait hâte d'encaisser son assurance

■ Avant même que sa femme ne succombe à l'hôpital aux blessures qu'elle avait subies en tombant d'un cinquième étage, Yvon Lajeunesse, 22 ans, était au téléphone avec son assureur pour vérifier si la police d'assurance-vie qu'il partageait avec elle lui permettait de toucher de l'argent en cas d'accident.

JOYCE NAPIER

Yvon Bourgeois, agent d'une compagnie d'assurances avec laquelle Lajeunesse faisait affaire, a révélé que celui-ci l'avait appelé le 1er avril, après qu'on eut transporté sa femme agonisante à l'hôpital Notre-Dame.

Lajeunesse, qui subit son procès pour le meurtre prémédité de sa femme de 22 ans, France Blouin, aurait dit à l'agent à cette occasion que sa femme était « entre la vie et la mort ».

M. Bourgeois avait cru tout d'abord que son client voulait lui jouer un tour, puisque c'était le 1er avril.

Un mois avant la chute mortelle, Lajeunesse et sa femme avaient pris une police d'assurance-vie. « L'un était le bénéficiaire de l'autre », a expliqué l'assureur.

L'accusé, qui avait raconté aux uns que sa femme était tombée de la voiture, aux autres qu'elle avait glissé alors qu'elle enlevait de la glace sur le toit, a donné à son assureur deux autres versions.

Il lui a d'abord dit que sa femme était montée sur le toit afin de bien fermer une porte qui causait des courants d'air. Une fois en haut, elle avait décidé de « faire un tour sur le toit », s'était « enfargée sur un câble » et était tombée.

Mais, quelques jours plus tard, Lajeunesse avait changé sa version. Sa femme était montée sur le toit pour y faire un tour, mais une vieille planche de bois avait cédé sous son poids et elle avait fait une chute de cinq étages.

C'est alors que l'assureur, qui avait lui aussi fait un tour sur le toit pour mieux comprendre comment la victime avait bien pu se tuer, avait conseillé à son client de retenir les services d'un avocat et de poursuivre en dommages le propriétaire de l'immeuble.

Après la mort de sa femme, l'accusé — que les témoignages rendus en Cour semblent divertir — attendait avec une certaine impatience, selon l'assureur, d'encaisser son assurance de $50 000. Il voulait investir dans l'immobilier. Mais son agent lui a conseillé de déposer l'argent à la banque « et d'attendre que les choses se calment ».

Il ne devait jamais toucher la somme.

L'accusé, qui était concierge de l'immeuble avec sa femme, ne s'est pas contenté de donner deux versions des faits à son assureur, ainsi qu'une troisième à un locataire et une autre encore à un autre concierge. Il a raconté à une jeune femme rencontrée trois semaines plus tard dans une boîte de nuit, que son épouse était tombée du toit et qu'il avait essayé de l'attraper au vol alors qu'il était sur le trottoir.

Montréal veut le calme et la tranquillité

■ La Ville de Montréal reproche à une compagnie qui se spécialise dans la récupération de ferraille dans le sud-est de la métropole, de rendre la vie impossible à une dizaine de familles qui habitent les alentours.

Les résidents de ce quartier « à vocation industrielle » ne peuvent plus ni se détendre dans leur jardin ni permettre à leurs enfants de jouer tous seuls de peur qu'ils ne se blessent avec les débris métalliques jetés ça et là sur le chantier.

Le bruit, l'odeur et la fumée qui émane des cheminées de l'usine d'à côté les décourage.

C'est pourquoi, dans une requête qui doit être entendue à partir de lundi prochain, le procureur de Montréal, Me Richard Verdon, va demander à la Cour supérieure de lui accorder une injonction permanente contre American Metal and Iron Inc., espérant ainsi mettre fin aux péripéties d'une compagnie, qui selon le procureur, n'a pas les permis nécessaires pour mener ses travaux.

NOUVEAU PROCÈS LE 18 NOVEMBRE

Trafic illégal de produits pétroliers

■ Un procès pour le trafic illégal de produits pétroliers entre le Québec et l'Ontario a avorté hier alors que la poursuite s'apprêtait à fournir une preuve qui aurait causé, selon le juge Jean-Pierre Bonin, « un préjudice irréparable » à l'accusé.

JOYCE NAPIER

Tom Cadeau est accusé d'évasion fiscale d'un montant de $200 000 alors qu'il était représentant pour la compagnie de carburants ontarienne Richmond Petroleum Marketing Inc., entre les mois de juin 1984 et juin 1985.

Le procureur de la Couronne, Me Yves Ouellette, a tenté hier de verser au dossier une preuve qui ne pouvait être appuyée par l'acte d'accusation. Les avocats de la défense, Mes Claude Girouard et Francis Brabant, se sont objectés en soulignant que les faits allégués par la poursuite ne leur avaient pas été signalés et ils n'avaient pas préparé une défense.

Le juge Bonin, de la Cour des sessions, a alors ordonné qu'on refasse le procès dont la date sera fixée le 18 novembre.

Champagne samedi et dimanche • Champagne samedi et dimanche •

PRÉSENTATION MODÈLES 1986
Stellar et pony

OUVERT SAMEDI et DIMANCHE
BUFFET FROID et CHAMPAGNE servi aux acheteurs

5 Stellar SL 1985
pour livraison immédiate
Un seul prix $8,495
Premier arrivé, premier servi!

SPÉCIAL
À l'achat d'une Stellar GSL 1985 piqez votre prix de $50 à $1,000 dans notre arbre de Noël.
$300 $700 $50 $150 $1,000 $300 $200 $500 $800 $400

LUCIANI HD HYUNDAI 4040 ouest, Jean-Talon 340-1344

LA FLORIDE AVEC USAIR

Partez maintenant! Profitez du soleil et des économies.

Vous brûlez de profiter de ces tarifs réduits? Alors, appelez-nous maintenant et en avant la Floride! Consultez les tarifs ci-dessous pour prendre note des restrictions qui s'y rattachent.

Les tarifs indiqués, en devises canadiennes, correspondent à des allers simples basés sur un achat de billet d'aller et retour. Toutes les taxes applicables sont incluses. Les places et les prix peuvent faire l'objet de changements sans préavis. Pour obtenir plus de renseignements, appelez votre agent de voyage ou USAir au (514) 871-0017. Au Québec, à l'extérieur de Montréal, appelez USAir sans frais au 1 (800) 428-4322.

BLXE7 Achetez votre billet d'aller et retour au moins sept jours à l'avance. Départs du lundi au jeudi. Vous devez séjourner un samedi soir. Le séjour est d'une durée maximum de 60 jours. Ces tarifs sont en vigueur jusqu'au 31 janvier. Toutefois, les périodes d'interdiction de la période des Fêtes prévalent.

Vous voyagez souvent? Adhérez au programme d'USAir et vous pourriez avoir droit à des vols gratuits!

TAMPA/ST. PETERSBURG $141.96 BLXE7

FT. MYERS $152.86 BLXE7

ORLANDO $141.96 BLXE7

FT. LAUDERDALE $153.41 BLXE7

WEST PALM BEACH $153.41 BLXE7

USAIR

LE MONDE

REPÈRES

Apartheid: un recul

Sur fond d'agitation soutenue ayant fait sept morts chez les Noirs mercredi, le fait marquant des partielles engageant le même jour l'électorat blanc dans cinq comtés d'Afrique du Sud reste sans conteste l'entrée au Parlement du premier député du Herstigte Nasionale Party (HNP), parti suprémaciste blanc fondé en 1969 et opposé à toute intégration raciale.

La victoire de Louis Stofberg dans une lutte à deux à Sasolburg (6 606 voix contre 6 237 au Parti national au pouvoir) marque une percée psychologique des maximalistes de l'apartheid en ces instants critiques pour le pays. Il avait fait campagne sur le récent mariage d'un Blanc et d'une Métisse du comté, conséquence de la décision du pouvoir d'abolir les lois interdisant les mariages mixtes.

Les calculs font ressortir un glissement vers l'extrême-droite (le HNP et le Parti conservateur) de 15 p. cent de l'électorat blanc, celui qui compte vraiment en Afrique du Sud. Dans l'hypothèse d'élections générales, cela se traduirait par une perte de 35 à 40 sièges seulement pour le Parti national (PN), qui détient 126 des 178 sièges au Parlement.

Le revers du Parti fédéral progressiste (PFP, opposition blanche libérale) ajoute à la gravité de la situation. Le PFP ne contestait que deux des cinq partielles (Port-Natal et Springs). L'ancien ministre Andries Treurnicht, qui quitta le PN il y a trois ans pour fonder le PC, soulignait hier que dans ces deux comtés, «le PC a remporté 6 453 voix contre 3 818 au PFP».

Le PC détient 18 sièges au Parlement contre 27 pour le PFP; il est venu proche d'avoir son 19e député: il a ramené de 2 481 à 749 voix la majorité du PN à Springs. Treurnicht jubile. «La montée du PC et du HNP s'explique par une seule chose, a-t-il dit, l'abandon de l'autodétermination blanche par Botha et sa volonté de partager le pouvoir avec les Non-blancs».

Le pouvoir a trouvé à sa façon des munitions dans les résultats des partielles. «Ils montrent la justesse des mises en garde du Parti national concernant une pression internationale sur l'Afrique du Sud qui n'a pour effet que de pousser la population blanche dans ses retranchements», a déclaré le porte-parole Chris Rencken, qui considère l'entrée du HNP au Parlement comme «un pas en arrière qui n'est pas de nature à aider l'Afrique du Sud dans la recherche de solutions à ses problèmes».

Quant au PFP, partisan d'un vaste dialogue constitutionnel en Afrique du Sud et qui vient d'avoir des entretiens avec l'ANC en Zambie, «il pourrait être amené à soutenir de plus près le Parti national dont il critique pourtant la lenteur au plan des réformes», a estimé le politicologue Robert Schrire, de l'Université du Cap.

Tout en attribuant la montée de l'extrême-droite à l'agitation raciale et à la crise économique, le chef du PFP, Frederik van Zyl Slabbert, a affirmé: «Le gouvernement doit apprendre que des réformes tièdes et ambiguës lui feront perdre le soutien aussi bien de la droite que de la gauche de l'électorat».

Le président Pieter Botha, qui songeait à un scrutin anticipé en 1986, dit-on, sur son programme de réformes n'a pas indiqué hier s'il renonçait à son projet. Il a toutefois annoncé qu'il poursuivrait la réforme de l'apartheid «tout en tenant compte de la prudence des citoyens qui hésitent à appuyer le Parti national et sa politique de réalisme et de raison».

«Il faudra convaincre ces électeurs de l'impossibilité de suivre une politique d'immobilisme», a ajouté P.W. Botha. Au même moment, au complexe militaire de Voortrekkerhoote, près de Pretoria, le général Jannie Geldenhuys prenait la succession, comme chef des Forces armées sud-africaines, du général Constand Viljoen, critiqué pour ses positions «dures» dans les milieux libéraux du pays.

JOONEED KHAN

SELON UNE ÉTUDE DE L'IISS DE LONDRES

Il y a trop d'armes dans le monde et de moins en moins d'acheteurs

LONDRES — Les commandes d'armes sont en baisse dans presque tous les pays, en particulier dans le tiers monde, en raison du coût croissant des nouvelles technologies, écrit l'Institut international d'études stratégiques de Londres (IISS) dans son rapport annuel 1985-86.

L'étude sur l'équilibre des forces dans le monde, publiée ce matin, souligne qu'à l'exception de pays riches, notamment les États-Unis, l'URSS et les pays du Golfe, «les commandes de nouveaux équipements paraissent en déclin».

«Ce sont les acheteurs et non plus les marchands d'armes qui font désormais la loi», écrit l'organisme, en relevant un «excédent important dans le capacité de production».

Presque partout dans le monde, les budgets militaires se stabilisent ou sont en baisse, à l'exception des États-Unis et de l'URSS qui procèdent à une «modernisation contrôlée» de leurs arsenaux, et notamment de leurs armements nucléaires stratégiques, a précisé M. Robert O'Neill, directeur de l'IISS, en présentant le rapport au cours d'une conférence de presse.

IL a préféré parler de «compétition militaire intense» entre les deux superpuissances plutôt que de «course aux armements», une expression qui ne correspond plus, selon lui, à la réalité en raison de la situation économique dans le monde.

La recherche et le développement d'armements nucléaires stratégiques se poursuivent à une «vitesse considérable» tant du côté américain que soviétique, indique le rapport.

Cette année, l'IISS a procédé à une «réévaluation» de l'équilibre nucléaire stratégique entre les Etats-Unis et l'URSS (la précédente avait eu lieu en 1982-1983). Elle révèle une augmentation «d'environ 10 p. cent» du nombre d'ogives nucléaires stratégiques US sur une période de trois ans, contre une augmentation, côté soviétique, de 27 p. cent.

Cela amène l'URSS à une «parité approximative» avec les États-Unis dans ce domaine, note le rapport.

«Un programme important de recherche dans le domaine des technologies de défense stratégique est en cours», note l'IISS à propos de la partie américaine. L'URSS s'est elle aussi lancée, ajoute-t-il, dans un programme «actif» de recherche dans le domaine des technologies de défense stratégique et «modernise» ses missiles balistiques et sa défense aérienne.

Pour ce qui est des forces conventionnelles en Europe, l'Institut londonien regrette le fait que l'OTAN se dote, selon lui, d'armements «dépassés», et risque d'être incapable de soutenir un effort de modernisation à long terme de ses forces.

Les seuls États à avoir «augmenté» leurs budgets de défense et à avoir effectué des «investissements substantiels» au cours de l'année écoulée sont les monarchies pétrolières du Golfe, de plus en plus inquiètes, selon l'IISS, d'une éventuelle extension de la guerre entre l'Iran et l'Irak.

À ce sujet, l'IISS donne en ce moment un avantage à l'Iran qui, écrit-il, «est en train de gagner la guerre sur le front économique». L'Institut s'inquiète du fait que des «milices islamiques, en particulier au Liban, acquièrent des armes de plus en plus nombreuses et de plus en plus sophistiquées».

En Amérique latine, les dépenses militaires de l'ensemble du continent, et en particulier l'Argentine, ont diminué de 15 p. cent en 1984-85, selon l'IISS qui souligne, que les pays d'Amérique centrale continuent malgré tout d'augmenter leur niveau d'armements.

En Asie, l'Institut souligne que l'URSS a renforcé sa présence en Afghanistan et que le «coût économique, militaire, et politique de la guerre semble insuffisant pour forcer un retrait rapide» des forces soviétiques de ce pays.

En ce qui concerne l'Afrique, le rapport annuel de l'IISS note que l'Afrique du Sud risque d'éprouver des difficultés à assumer le fardeau de ses dépenses militaires, à un moment où l'armée est sollicitée pour maintenir l'ordre à l'intérieur du pays.

Créé en 1958, l'IISS est un organisme indépendant de recherche et d'information qui analyse régulièrement les rapports de force militaires et stratégiques dans le monde.

— AFP

DES SIKHS SALUENT LA MÉMOIRE DE SON ASSASSIN

L'Inde se souvient d'Indira

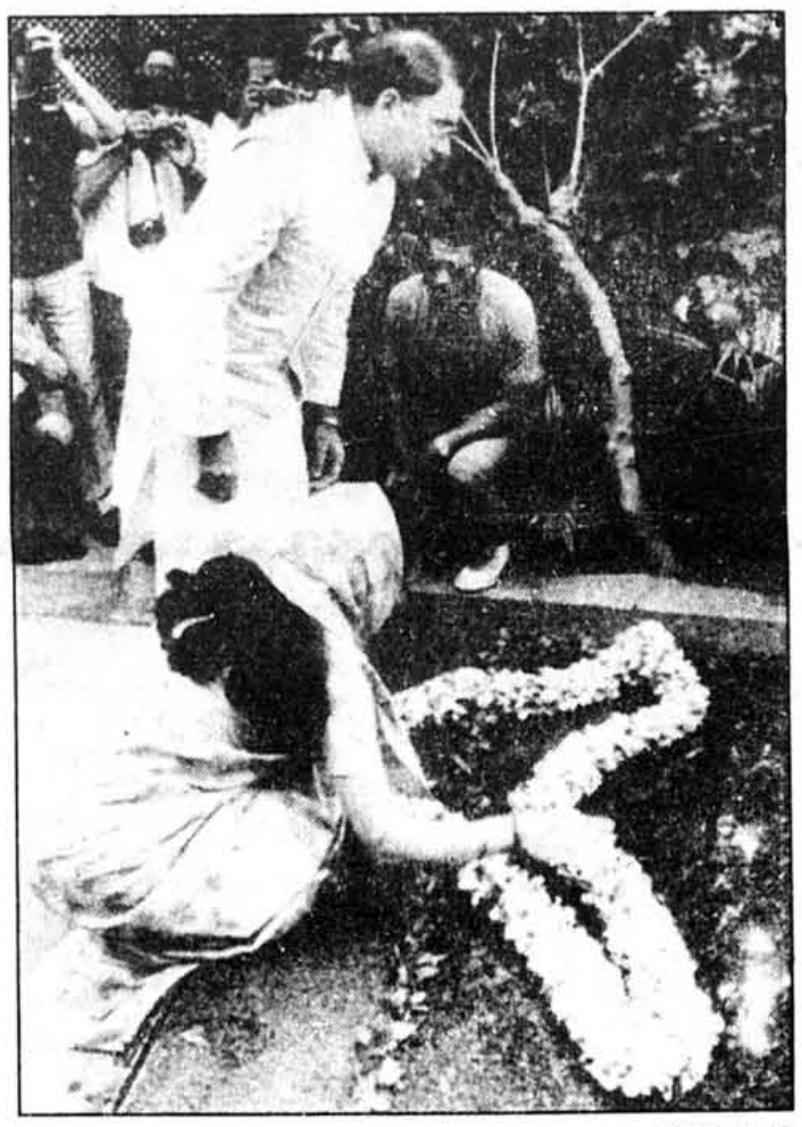

photolaser AP

Rajiv Gandhi et sa femme, Sonia, déposent une guirlande de fleurs à l'endroit où Indira Gandhi a été assassiné il y a un an.

NEW DELHI — Des millions d'Indiens ont marqué hier, par des prières et des rassemblements dans tout le pays, le 1er anniversaire de l'assassinat d'Indira Gandhi alors que quelques dizaines de milliers de sikhs extrémistes saluaient eux, à Amritsar, la mémoire de Beant Singh, l'un des assassins présumés de Mme Gandhi.

À New Delhi le fils et successeur de l'ancien premier ministre del'Inde, Rajiv Gandhi, s'est adressé à plus d'un million de personnes massées sur le Raj Path, l'avenue des rois.

À droite du podium anti-balles sur lequel il avait pris place avec sa femme Sonia et de nombreux officiels avait été dressée une silhouette en carton de 30 mètres de haut représentant Indira Gandhi en sari blanc bordé des trois couleurs nationales indiennes, vert-blanc-orange.

La Journée du souvenir avait commencé à tôt le matin par une marche de huit kilomètres depuis le siège du Parti du congrès, au pouvoir, jusqu'à l'endroit où le corps de Mme Gandhi avait été incinéré le 3 novembre 1984.

Rajiv Gandhi, sa famille et les membres du parti se sont recueillis une heure tandis que de l'eau des fleuves indiens et de la terre provenant des quatre coins du sous-continent étaient déversées sur le lieu du bûcher.

À 9 h 15 locales, heure à laquelle un an auparavant Mme Gandhi avait été mortellement touchée par plus de 30 balles de fusils-mitrailleurs, la procession a observé deux minutes de silence sur les lieux mêmes de l'assassinat, dans les jardins de la résidence de Mme Gandhi.

Au cours d'un meeting en début d'après-midi, M. Rajiv Gandhi a souligné le rôle joué par sa mère pour faire de l'Inde un pays moderne, de plain-pied dans le concert des nations. De celle que l'on a appelé la «mère de l'Inde», il a dit: «Elle n'était pas seulement ma mère mais aussi celle de tous les pauvres gens de l'Inde, à travers sa carrière et finalement sa propre vie».

Des rassemblements ont eu lieu dans toutes les grandes villes de l'Inde, Calcutta, Bombay, Madras, Bangalore et dans une multitude de villages.

Cependant, à Amritsar, ville sainte du sikhisme au Punjab, quelque 20 000 sikhs choisissaient de célébrer la mort de Beant Singh, l'un des assassins présumés de Mme Gandhi, tué à son tour par des membres de la sécurité peu après l'assassinat.

Ce rassemblement, organisé par la Fédération des étudiants sikhs (extrémistes) sera suivi aujourd'hui par une marche symbolique sur Chandigarh, la capitale du Punjab, pour réclamer la libération de 4 000 à 5 000 étudiants sikhs encore détenus.

Une résolution a été adoptée, appelant notamment les sikhs à «combattre pour sortir de l'esclavage où ils sont tenus» (par les hindous) et comparant le sort des sikhs indiens à celui des Noirs d'Afrique du Sud, victimes de la politique d'apartheid.

Le rassemblement s'est tenu dans l'enceinte du temple d'Or dont la prise d'assaut par l'armée indienne, le 3 juin 1984, fut la cause directe de l'assassinat d'Indira Gandhi six mois plus tard. L'assaut avait fait plus de 650 morts, dont le leader sikh extrémiste Jarnail Singh Bhindranwale.

— AFP

Des agents syriens avaient identifié les ravisseurs chiites

BEYROUTH — Les trois otages soviétiques libérés mercredi à Beyrouth après un mois de captivité étaient hier sous surveillance médicale à l'intérieur de l'ambassade d'URSS transformée en forteresse. Tout indique qu'ils rejoindront Moscou après quelques jours de repos.

Le chargé d'affaires soviétique Youri Souslikov a dit ignorer pourquoi et comment les trois otages avaient été remis en liberté, mais il a ajouté: «Je suis heureux, ils le sont certainement». Il s'est borné à confirmer qu'ils étaient arrivés à pied à l'ambassade, ayant marché quelques centaines de mètres. Les trois hommes pleuraient lorsqu'ils ont pénétré dans l'ambassade après avoir été libérés à quelques immeubles de là.

Comme on lui demandait si leur libération était un succès pour l'URSS par rapport aux États-Unis, dont cinq ressortissants restent depuis plusieurs mois aux mains d'extrémistes musulmans, M. Souslikov s'est borné à sourire et à dire: «Peut-être avons-nous plus d'amis qu'eux ici».

Selon un responsable d'une milice musulmane qui a participé à leur recherche, les trois ont été libérés après trois jours de négociations serrées auxquelles étaient mêlés plusieurs groupes qu'il n'a pas voulu identifier. Selon le quotidien beyrouthin de gauche *As Safir*, les agents de renseignement syriens ont contribué à identifier les ravisseurs et à obtenir la libération des trois otages.

De source très bien informée, on a appris que les trois otages étaient détenus dans la banlieue sud de Beyrouth et que les ravisseurs, des Chiites libanais, ont décidé de les relâcher lorsque l'étau s'est resserré sur eux.

Selon cette source, l'ambassade soviétique a transmis aux services de renseignements syriens et au Parti socialiste progressiste (PSP, druze) les indications permettant de localiser l'endroit où les otages étaient incarcérés depuis leur enlèvement le 30 septembre dernier. Les miliciens druzes ont effectué deux perquisitions dans la banlieue sud, à majorité chiite, qui n'ont pas donné de résultat. Mais les ravisseurs, sentant que les miliciens touchaient à leur but, ont pris contact avec le PSP.

Après la libération des trois Soviétiques, onze étrangers sont encore retenus en otages au Liban: quatre Français, cinq Américains, un Britannique et un Italien.

Incidemment, la femme d'un des prisonniers français, Mme Joelle Kauffman, a déclaré hier à Paris: «On peut se demander s'il ne vaut pas mieux être otage soviétique qu'otage français», ajoutant: «Tout le monde, toutes les factions nous ont proposé leur aide au Liban, mais personne n'arrive à rien. On se demande alors comment les Russes y sont arrivés».

— AFP, Reuter, UPI

photolaser AP

Un baiser présidentiel

Le président Reagan embrasse avec fougue ines Duarte, fille du président salvadorien Napoleon Duarte reçu hier à la Maison-Blanche. Il a réaffirmé le soutien inébranlable de Washington à San Salvador après l'échange de prisonniers auquel a consenti M. Duarte pour obtenir la libération de sa fille. Pour sa part, M. Duarte a défendu l'échange en affirmant que «les êtres humains sont plus importants que tout».

DÉPÊCHES

ENQUÊTE: L'OLP envisage d'ouvrir une enquête sur les éventuelles responsabilités d'Abou Abbas dans le détournement du paquebot italien Achille Lauro, a déclaré hier le cheikh Abdel Hamid El-Sayem, président du Conseil ntional palestinien (parlement en exil). De son côté, Yasser Arafat a déclaré que la commission d'enquête constituée par l'OLP à la suite de cette affaire a acquis la preuve que les pirates ont agi sous les ordres d'un «État ennemi de l'OLP». Il a ajouté qu'un État arabe, qu'il n'a pas nommé, était en possession de ces mêmes preuves.

PORTUGAL: le nouveau gouvernement portugais comportera 13 ministres, 11 sociaux-démocrates et deux indépendants, et deux secrétaires d'État dépendant directement du premier ministre, a annoncé hier soir le leader du parti social-démocrate, M. Anibal Cavaco Silva, qui venait de soumettre la liste de son équipe au président Eanes. Ce nouveau gouvernement sera investi mercredi prochain par le général Eanes et il disposera d'un délai de 10 jours pour soumettre son programme à l'approbation du Parlement.

ITALIE: le président italien Francesco Cossiga a finalement refusé hier la démission du gouvernement de centre-gauche de M. Bettino Craxi, présentée il y a 15 jours, et lui a demandé de se présenter rapidement devant le Parlement pour solliciter un vote de confiance. Cette procédure met fin à une crise politique ouverte par les Républicains dans le sillage de l'affaire du paquebot Achille Lauro.

TUNISIE: la police tunisienne a investi et fermé mercredi soir à Tunis le siège de l'Union générale des travailleurs tunisiens, qu'un conflit aigu oppose au gouvernement sur le blocage des salaires en vigueur depuis deux ans. À Bruxelles, la Confédération internationale des syndicats libres a exprimé hier son inquiétude face «à la grave détérioration de la situation sociale en Tunisie».

GRÈCE: un attentat à la bombe contre un autobus assurant une liaison régulière entre le centre d'Athènes et Argyroupolis a fait 25 blessés, tous des passagers de l'autobus. L'engin a presque détruit le véhicule et provoqué d'importants dégâts à des voitures et des magasins avoisinants. L'attentant n'a pas été revendiqué.

MISSILES: les Pays-Bas ont rejeté hier une proposition soviétique de négociations directes sur les armements si les Néerlandais différaient leur décision, attendue aujourd'hui, sur le déploiement de missiles de croisière.

SAHARA: le comité exécutif du Front Polisario a réclamé l'évacuation de toutes les forces marocaines du Sahara occidental comme condition préalable à l'acceptation du cessez-le-feu unilatéral annoncé par Rabat à l'ONU. Il a en outre réclamé des négociations directes pour mettre en place une administration intérimaire en vue d'un référendum pour l'instauration d'une paix définitive entre les deux états.

GUYANA: le parlement de Guyana a été dissous hier et des élections législatives auront lieu le 9 décembre, pour la 4è fois depuis l'indépendance en 1966, a annoncé le président Desmond Hoyte. Le Congrès national populaire de M. Hoyte occupe 42 des 53 sièges au parlement.

Les Québécoises ne pourront faire le point sur leur situation avant mars 86

■ D'abord prévu pour décembre prochain, le deuxième volet de la conférence multipartite sur la situation socio-économique des Québécoises sera reporté en mars 86.

HUGUETTE ROBERGE

C'est ce qu'a annoncé hier le ministre délégué à la condition féminine, Mme Lise Denis, qui tenait sa première conférence de presse depuis sa nomination à ce poste.

Le ministre a réaffirmé l'engagement du gouvernement de poursuivre la démarche entreprise par les femmes et les différents décideurs de la société en mai dernier. La décision de reporter de quelques mois la seconde conférence *Décisions 85* (qui, incidemment, devra sans doute s'appeler *Décisions 86*) se justifie, assure-t-elle, par plusieurs raisons.

« La non disponibilité avant janvier 1986 des rapports de la Commission Beaudry sur la réforme du code du travail et du groupe de consultation sur la politique familiale a bouleversé le calendrier initial. Compte tenu des thèmes à l'ordre du jour, soit les législations du travail et le travail au foyer, et la logique qui avait fait reporter l'étude de ces questions lors des assises de mai dernier nous a incités à déplacer la conférence de décembre. La campagne électorale s'ajoute à ces raisons ».

Selon Mme Denis, le délai permettra aux organisatrices de « raffiner la formule » de la conférence de manière à ce que la seconde étape se déroule dans un climat plus satisfaisant pour tous les partenaires, lesquels ont du reste déjà été invités à faire connaître leurs commentaires sur cette question.

Engagements tenus

Le nouveau ministre responsable du dossier de la condition féminine dresse un bilan positif de la première étape du sommet *Décisions 85*. Plusieurs engagements pris en mai dernier ont débouché sur des réalisations concrètes.

Elle cite le plan triennal d'action que le ministère de l'Éducation a déposé à la table de la conférence et qui est bien amorcé. Ce plan d'action vise particulièrement la désexisation du matériel scolaire et la sensibilisation des filles aux métiers non traditionnels.

Mme Denis évoque aussi l'application de la politique d'aide financière aux femmes violentées annoncée par le ministre Guy Chevrette en juin dernier, par laquelle le gouvernement a non seulement reconnu comme indispensables les maisons d'hébergement, mais a aussi augmenté à $130 000 la subvention maximale de fonctionnement accordée à ces maisons. À ce montant, s'ajoute une somme de $6 par jour par personne hébergée. De plus, les femmes qui reçoivent de l'aide sociale lorsqu'elles sont hébergées, recevront dorénavant le plein montant d'aide sociale (cette mesure devrait s'appliquer d'ici dix jours et sera probablement rétroactive).

Toujours à ce chapitre, le ministre rappelle la politique d'intervention judiciaire en matière de violence conjugale, rendue publique en septembre et qui assimile la « querelle de ménage » au *crime contre la personne*.

En septembre aussi, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a donné suite à ses engagements de mai envers les femmes en agriculture, en accordant à leur organisation une subvention de $125000. Enfin, depuis le début de cet automne, ont commencé à fonctionner plusieurs comités auxquels participent, non seulement des représentants du gouvernement et des groupes de femmes, mais aussi des différents partenaires sociaux. Aux yeux de Lise Denis, « cela constitue une première qui mérite d'être soulignée ».

Plan d'action en trois points

Mme Denis a enfin dévoilé le plan d'action adopté récemment par le Conseil des ministres pour favoriser les programmes d'accès à l'égalité pour les femmes. Ce plan comporte trois volets qui concernent respectivement:

1) l'entreprise privée, par la création d'un comité consultatif formé de quatre représentants patronaux, de quatre représentants syndicaux, d'une représentante des travailleuses non syndiquées, d'une représentante des femmes autochtones, d'une représentante des communautés culturelles et de deux représentantes des groupes de femmes;

2) le secteur public, par la mise en oeuvre, avant le 31 mars 1986, d'un premier plan d'action d'accès à l'égalité dans les réseaux respectifs des ministères;

3) d'autres mesures, comme la création d'un comité interministériel pour étudier la question de l'obligation contractuelle et la création d'un fonds d'aide gouvernemental pour faciliter les recours en matière de discrimination en emploi.

Des centaines de mères partagent leurs inquiétudes sur l'avenir de leurs filles

■ « Cette conférence a été un événement unique, dont les résultats dépassent tout ce qu'on attendait. Des centaines d'adultes, des mères surtout, sont venues partager leurs inquiétudes face à l'avenir de leurs filles, s'informer auprès de personnalités chevronnées, et se motiver ensemble à l'action ».

HUGUETTE ROBERGE

En fin de journée hier, peu avant la clôture de la Conférence internationale sur la situation des filles qui a réuni à Montréal plus de 900 participants et participantes, Mme Marguerite Séguin-Desnoyers avouait sa fatigue... d'un air ravi.

« Maintenant, nous savons que nous devons continuer à travailler à protéger les acquis que nous avons gagnés de haute lutte au cours des dernières décennies. Pour sensibiliser nos filles à la nécessité d'être vigilantes et susciter chez elles une relève ».

Comment l'idée de cette conférence est-elle venue à cette femme qui dirige le centre Marie-Vincent, un établissement qui reçoit les jeunes filles mésadaptées?

« Au début, il y a dix-huit mois, l'idée paraissait vraiment extravagante au conseil d'administration de la Fondation Marie-Vincent, rattachée au centre. Nous étions peu connus, et plutôt pauvres. Comment mener un tel projet à terme? Une deuxième idée nous est alors venue: peut-être, en nous associant à une organisation importante et crédible, l'Université de Montréal, par exemple... Et ça a marché! ».

Pas un happening d'adolescentes

On a souligné l'absence des filles à cette conférence internationale sur leur situation et leur avenir où l'inscription coûtait $260. Mme Séguin-Desnoyers explique:

« Nous avons dû faire un choix, un choix difficile. Nous avons finalement décidé de faire de cette conférence internationale, non pas un happening de jeunes — qui ont eu plusieurs tribunes pour s'exprimer en cette année internationale de la Jeunesse — mais plutôt une rencontre d'intervenants auprès des jeunes avec des spécialistes universitaires qui ont consacré plusieurs années de leur vie aux questions qui les préoccupent ».

Parmi les participants, quelques hommes mais surtout des femmes, il y avait des mères, des enseignantes, des universitaires, des travailleuses sociales, des représentantes de groupes de femmes, toutes personnes qui apparaissent les mieux placées pour lancer l'alerte afin que tout soit mis en oeuvre, dès maintenant, pour favoriser l'intégration des filles d'aujourd'hui à la société de demain.

Parmi les personnalités invitées à titre de conférencières ou conférenciers, plusieurs ont fait un « malheur » devant cet auditoire extrêmement participant. Mme Séguin-Desnoyers mentionne quelques-unes des « vedettes » de la conférence.

« Les communications les plus animées ont sans doute été celles de William Appleton, qui a apporté une réflexion nouvelle sur la relation pères-filles, des écrivaines Christiane Olivier, Benoite et Flora Groult, fidèles à leur réputation de féministes convaincues et convainquantes, de Claude Beauregard, vice-président adjoint de Bell Canada qui s'est fait à la fois rassurant sur la place ouverte aux femmes dans la grande entreprise... et insistant sur la nécessité pour les filles de se préparer à les occuper, de Denise Bombardier, qui s'est méritée une chaude ovation après avoir évalué les coûts émotionnels et sociaux de l'*héritage féministe...* ».

Quoi de neuf chez Aquascutum?

POUR LUI

a) "Logan", notre nouvelle veste légère ouatinée pour les week-ends se fait en bleu marine ou en vert: 155$.
b) Chandails de laine avec parements en daim fabriqués pour nous en Belgique. Marron, beige ou bleu marine: 225$.

POUR ELLE

a) "Whitehall", notre fameux pardessus croisé ceintré en laine. Bleu marine: 620$.
b) Sept merveilleux pantalons aux couleurs unies créés pour nous par EBBE en Suède: 148$.

POUR TOUS

Couverture de voyage double épaisseur en mohair et laine, fabriquée pour nous en Écosse. Quatre écossais: 160$.

Aquascutum OF LONDON
PLACE VILLE MARIE
NOUS ACCEPTONS TOUTES LES GRANDES CARTES DE CRÉDIT

L'image ZENITH la plus nette qui soit

IL FAUT LE VOIR POUR LE CROIRE!

ZENITH présente sa NOUVELLE IMAGE COULEUR 21 po.

GARANTIE DE 3 ANS
Pièces et main-d'oeuvre

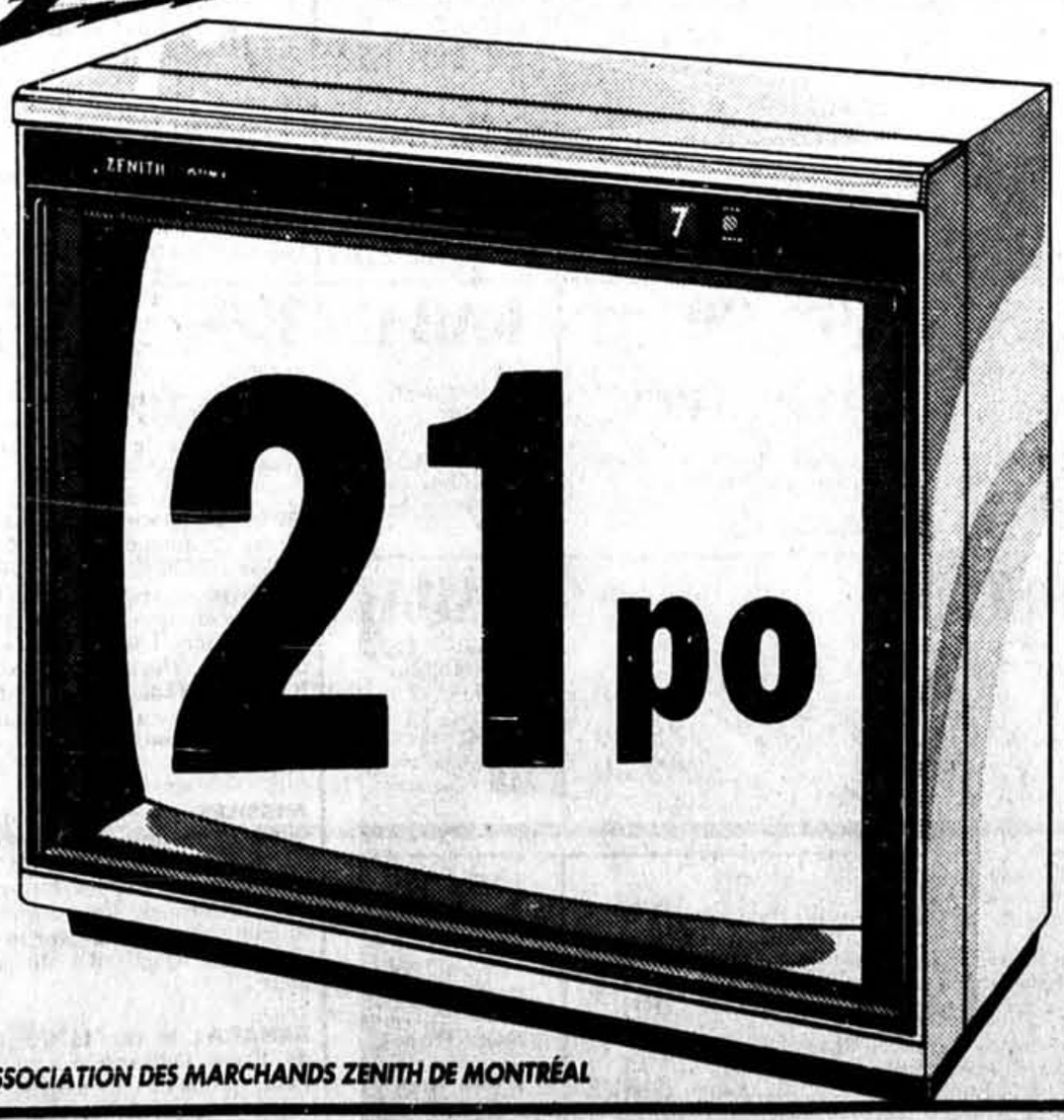

MODÈLE SB2027S

— Nouvel écran de 21 po aux coins carrés.
— Télécommande SC2700 pour télécouleur et magnétoscope VHS Zenith.
— Possibilité de 154 canaux.
— Exploration rapide et retour arrière sur les canaux.
— Lampe-écran Chromacolor Contrast.
— Contrôle automatique des couleurs.
— Canon à électrons à rendement élevé assurant une meilleure mise au point et une netteté accrue.
— Hauts-parleurs latéraux.
— Coffret aux lignes avant-gardistes fini ton argent.

SC2700

Les Télélogiques ZENITH 86

PRIX DE LANCEMENT* 777$

ASSOCIATION DES MARCHANDS ZENITH DE MONTRÉAL

MEUBLES ARCA INC. 4117 boul. St-Laurent 845-6470 5840 boul. Taschereau (BROSSARD) 445-8185	AUSTEK ÉLECTRONIQUE 6181 boul. Métropolitain est 327-6793 1991 rue Beaubien est 374-4950	B.H. ÉLECTRONIQUE INC. 1306 rue Des Anglais (LACHENAIE) 471-5525 ou 492-3367	RADIO ET TÉLÉVISION BELISLE INC. 125 Des Sulpiciens (L'ÉPIPHANIE) 588-2283	U. CARDIN & FRÈRES 55 rue Augusta (SOREL) 743-4110 ou 743-6840	GUY DeSERRES TV SERVICE 749 Notre-Dame (JOLIETTE) 756-8185	DOMON LTÉE 1360 Notre-Dame (LACHINE) 637-5835 13 boul. St-Jean-Baptiste (CHÂTEAUGUAY) 692-1040 5355 Wellington (VERDUN) 766-2331	PAUL DUBÉ TV INC. 2719 Des Ormeaux 352-2130	RADIO TV J.P. DUFRESNE LTÉE 917 boul. Périgny (CHAMBLY) 658-2231	LA MAISON ÉTHIER FRÈRES (ST-JEAN) INC. 126 rue Jacques-Cartier nord (ST-JEAN) 346-3686	ÉLECTRONIQUE MAMBO INC. 400 boul. Cartier (LAVAL-DES-RAPIDES) 663-2351
A. FORTIN TV INC. 47, rue Fleury ouest 381-9261	GRAND-MAISON TV SERVICE 407 rue Parent (ST-JÉRÔME) 436-5632	GRÉGOIRE ÉLECTRONIQUE INC. 200 rue Charron (LEMOYNE) 671-9572	LA PLACE 2050 boul. St-Laurent 288-7753	L'ÉCUYER TV SERVICE ENR. 101 rue Ste-Anne (Ste-Anne-de-Bellevue) 457-5448	LA TOUCHE MAGIQUE TV RADIO SERVICE 5343 Queen Mary 481-2702	AMEUBLEMENT MAMMA LTÉE 7422 rue St-Hubert 272-8202	LA MEUBLERIE DE SOREL INC. 2 rue Georges (SOREL) 743-0015	MOLLE ÉLECTRONIQUE INC. 5106 rue Jean-Talon est 374-1935	MULTI ÉLECTRONIQUE ENR. 67 Sir Wilfrid Laurier (BELOEIL) 467-8273	PASCAL 6800 Jean-Talon est 722-4681 3600 Côte-Vertu 336-7170
LE PÈRE DU MEUBLE INC. 12300 Albert Hudon 323-4950 3675 boul. St-Martin ouest (CHOMEDEY) 688-1414 2391 Chemin Chambly (LONGUEUIL) 647-1141 4646 avenue Du Parc 273-9901	PERRON & GAGNÉ TV INC. 3774 boul. Lévesque (CHOMEDEY) 681-6466	LE ROI DE LA RADIO 555 rue St-Zotique est 270-8261 ou 270-7342 48 boul. Des Laurentides (LAVAL) 668-6544	SALON DE L'ÉLECTRONIQUE INC. 2783 rue Nichols (ST-HYACINTHE) 774-7896	RAYMOND SÉVIGNY INC. 11 Du Centenaire (VALLEYFIELD) 373-7933	VIDÉO MOTION ENR. 243 boul. Curé Labelle (ROSEMÈRE) 437-8588	VIDÉOSCOPE INC. 100 Antonio Baretta (JOLIETTE) 759-0295	Z-HI-FI 1679 boul. St-Martin ouest (CHOMEDEY) 687-7500 2823 rue Masson 376-0700	ZENITH La qualité doit y être pour que le nom soit apposé.		

L'expérience la plus spectaculaire de Spacelab: l'étude sur le mal de l'espace

HOUSTON (AFP) — L'expérience de loin la plus spectaculaire qui se poursuit dans le Spacelab depuis que les astronautes en ont pris possession mercredi, est celle qui porte sur l'étude des causes probables du mal de l'espace et qui utilise le siège-traîneau mis au point sous l'égide de l'Agence spatiale européenne (ESA).

Après leurs homologues de l'équipe bleue, ce sont hier matin l'Allemand Ernst Messerschmid et l'Americain Guion Bluford qui ont servi de cobayes. L'un après l'autre ils se sont assis sur le siège, jambes pliées, portant un casque muni de tout un appareillage qui, selon les conditions précises de l'expérience, doit faire défiler des images tournantes devant leurs yeux tandis que de l'eau chaude ou froide est injectée dans leurs conduits auditifs. Simultanément un moteur électrique déplace brusquement le siège latéralement, à des vitesses variées et sur des distances diverses — au maximum quatre mètres — le long des rails qui courent sur toute la longueur du Spacelab.

Ce sont donc toutes les fonctions de repérage de l'individu dans son environnement qui sont ainsi modifiées mécaniquement, et ces modifications viennent s'ajouter à celle découlant de la microgravité qui règne à l'altitude — 324 km — où evolue la navette Challenger.

Lorsque le cobaye a réglé la vitesse de défilement des images devant ses yeux, selon les indications transmises depuis Oberpfaffenhofen, en RFA, et qu'il est prêt, il lève le pouce et l'expérience commence. Dès que le siège est mis en mouvement, le sujet doit enregistrer ses réactions tandis qu'automatiquement des électrodes transmettent au sol les modifications subies par ses réflexes oculaires et vestibulaires (oreille interne).

Un problème de transmission entre le Spacelab et le sol a empêché jusqu'à présent la réalisation de la partie thermique de l'expérience: l'injection d'eau chaude ou froide dans l'oreille. Malgré tout, les expérimentateurs sont satisfaits des résultats déjà obtenus et comptent bien en accumuler d'autres d'ici la fin du vol.

De conception canadienne

Cette expérience conçue par le professeur R. Von Baumgarten de l'Université de Mayence, et dont une partie a déjà été réalisée en fin 1983 lors du premier vol du Spacelab, est complétée par une autre, américano-canadienne, conçue par des chercheurs du MIT (Massachusetts Institute of Technology) et de l'Université McGill de Montréal.

Il s'agit pratiquement de refaire l'expérience du siège-traîneau, mais à la verticale. L'astronaute se suspend par les bras à une poignée au plafond du laboratoire tandis qu'il est tiré vers le sol par un harnais élastique qui le soumet ainsi à des accélérations variant de zéro à un G, c'est-à-dire l'équivalent de l'attraction gravitationnelle sur la Terre.

Ces deux expériences sont d'autant plus intéressantes qu'elles sont faites pendant la période où les astronautes, en pleine adaptation à l'apesanteur, sont le plus susceptibles d'être victimes du mal de l'espace — nausées, maux de tête — qui a affecté jusqu'à présent 50 à 80 p.c. des hommes envoyés dans l'espace.

Deux autres expériences imaginées par le profeseur Friederici de l'Université de Nimègue portent sur l'adaption cognitive de l'homme à l'espace, c'est-à-dire sur sa façon d'adapter sa pensée à cet environnement nouveau où, du fait de l'apesanteur, les références traditionnelles — la verticale, l'horizontale, le haut, le bas — n'existent plus.

SIMPSON

SPÉCIAUX LÈVE-TÔT à partir de 8h30, jusqu'à épuisement du stock.

RABAIS 100⁹⁸ à 140⁹⁸
Orig. Simpson 599.98 à 899.98 — VENTE 499⁰⁰ à 759⁰⁰
95 seul. Sélection de cuisinières "Beaumark". Modèles remis à neuf et séries interrompues de modèles neufs. Tous avec garantie d'un an. Vendus "tel quel".
Électroménagers, 430, entrepôt seulement

RABAIS SUPPLÉMENTAIRE DE 20% SUR PRIX DE VENTE
Orig. Simpson 369.00 à 1319.00 — VENTE 165⁰⁰ à 899⁰⁰
Épargnez sur notre sélection entière (en entrepôt) d'ensembles pour chambre à coucher et pièces individuelles: commodes, tables de nuit, commodes triples et autres.
Meubles, 401, entrepôt seulement.

RABAIS 110⁹⁸ à 160⁹⁸
Orig. Simpson 549.98 à 689.98 — VENTE 439⁰⁰ à 529⁰⁰
7 seul. Sélection de lave-vaisselle "Beaumark". Modèles remis à neufs; légèrement endommagés. Garantie d'un an. Vendus "tel quel".
Électroménagers, 430, entrepôt seulement.

RABAIS 30%
Orig. Simpson 197.00 à 616.00 — VENTE 137⁰⁰ à 431²⁰
40 seul. Sélection de fauteuils pivotants, berçants et inclinables. Modèles et coloris divers. Légèrement défraîchis. Vendus "tel quel".
Meubles, 401, entrepôt seulement

RABAIS 110⁹⁸ à 120⁹⁸
Orig. Simpson 669.98 à 1249.98 — VENTE 559⁰⁰ à 1129⁰⁰
80 seul. Sélection de réfrigérateurs "Beaumark". Modèles remis à neuf et séries interrompues de modèles neufs. Tous avec garantie d'un an. Vendus "tel quel".
Électroménagers, 430, entrepôt seulement.

RABAIS 80⁰⁰ à 496⁰⁰
Orig. Simpson 279.00 à 695.00 — VENTE 199⁹⁹
50 seul. Superbe sélection de fauteuils fixes de manufacturiers réputés. Modèles et coloris divers. Légèrement défraîchis. Vendus "tel quel".
Meubles, 401, entrepôt seulement.

RABAIS 60⁹⁸ à 90⁹⁸
Orig. Simpson 539.98 à 639.98 — VENTE 479⁰⁰ à 549⁰⁰
5 seul. Machines à laver "Beaumark". Modèles remis à neuf; légèrement endommagés. Garantie d'un an. Vendus "tel quel".
Électroménagers, 430, entrepôt seulement.

RABAIS 30%
Orig. Simpson 59.98 à 695.00 — VENTE 41⁹⁵ à 486⁰⁰
25 seul. Sélection de tapis chinois à points noués simples. Formats et coloris divers. Vendus "tel quel".
Couvre-planchers, 376, entrepôt seulement.

RABAIS SUPPLÉMENTAIRE DE 20% SUR PRIX DE VENTE
Orig. Simpson 119.00 à 2781.00 — VENTE 79⁰⁰ à 2085⁷⁵
Épargnez sur notre sélection entière (en entrepôt) de tables et chaises pour salle à dîner, ensembles dinettes et ensembles pour salle à dîner. Vendus "tel quel".
Meubles, 401, entrepôt seulement.

RABAIS 60⁹⁸
Orig. Simpson 439.98 — VENTE 379⁰⁰
25 seul. Fours micro-ondes "Beaumark". Modèles neufs, no 02142. Garantie de 2 ans.
Électroménagers, 430, entrepôt seulement.

SPÉCIAL!
Ensembles matelas et sommiers "Serta". Avec garantie Simpson d'un an.
50 seul. Ens. jumeau 199.00
35 seul. Ens. double 229.00
15 seul. Ens. Queen 299.00
Meubles, 401, entrepôt seulement

RABAIS 30%
Orig. Simpson 35.00 à 89.95 — VENTE 24⁵⁰ à 62⁹⁶
40 seul. Sélection de tapis tressés. Formats et coloris divers. Vendus "tel quel".
Couvre-planchers, 376, entrepôt seulement.

MEUBLES CAPITONNÉS

	Orig. Simpson	Vente
1 seul. Causeuse "Bluemont". Style provincial; recouvrement velours rose foncé. "Tel quel"	649.00	399⁰⁰
1 seul. Canapé "Standard". Style contemporain. Gris/bourgogne. "Tel quel"	499.00	299⁰⁰
1 seul. Canapé et fauteuil "Kroehler". Style contemporain. Recouvrement à rayures beige. "Tel quel"	898.00	599⁰⁰
1 seul. Canapé et fauteuil à oreilles "Bauhaus". Style traditionnel. Imprimé motif floral noir. "Tel quel"	1298.00	799⁰⁰
1 seul. Ens. modulaire 2 pces "Bauhaus". Style contemporain. Ton naturel. "Tel quel"	599.00	399⁰⁰
1 seul. Causeuse "Bauhaus". Style contemporain. Ton beige/gris. "Tel quel"	699.00	399⁰⁰
1 seul. Canapé et causeuse "Liberty". Style traditionnel. Imprimé motif floral bleu. "Tel quel"	1448.00	699⁰⁰
1 seul. Causeuse "Kroehler". Style traditionnel. Imprimé motif floral beige. "Tel quel"	799.00	499⁰⁰
1 seul. Canapé et causeuse. Style contemporain. Recouvrement à rayures beige. "Tel quel"	1298.00	799⁰⁰
1 seul. Canapé et causeuse "Bauhaus". Style traditionnel. Rayures beige/vert/rouille. "Tel quel"	1573.00	799⁰⁰
1 seul. Canapé "Bauhaus". Style contemporain. Recouvrement couleur café. "Tel quel"	599.00	399⁰⁰
1 seul. Ens. modulaire "Bauhaus". Style contemporain. Recouvrement couleur tan. "Tel quel"	599.00	399⁰⁰
1 seul. Causeuse "Franklin". Style traditionnel. Recouvrement rose foncé. "Tel quel"	1199.00	599⁰⁰
1 seul. Canapé. Style contemporain. Recouvrement ton moka. "Tel quel"	699.00	499⁰⁰
1 seul. Canapé et fauteuil "Kroehler". Style colonial. Recouvrement tweed bleu. "Tel quel"	673.00	399⁰⁰
1 seul. Ens. modulaire "Bauhaus". Style contemporain. Ton beige. "Tel quel"	799.00	299⁰⁰
1 seul. Canapé et causeuse "Kroehler". Style traditionel. Recouvrement velour beige. "Tel quel"	1198.00	699⁰⁰
3 seul. Causeuses "Kroehler". Style traditionel. Imprimé motif floral beige. "Tel quel"	499.00	299⁰⁰
2 seul. Canapé et causeuse "Standard". Style contemporain. Coussins décoratifs. Couleur naturel. "Tel quel"	640.00	299⁰⁰
1 seul. Causeuse et fauteuil "Cooper". Style traditionel. Imprimé floral beige. "Tel quel"	2098.00	999⁰⁰
1 seul. Causeuse "Troister". Style traditionel. Imprimé floral ton or. "Tel quel"	349.00	199⁰⁰

DE NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX NON-ANNONCÉS

Vous apprécierez notre service courtois et bien entendu la fameuse garantie Simpson: Satisfaction ou remboursement. Si la livraison est nécessaire, elle sera faite moyennant des frais supplémentaires de $10. Tous les articles sont sujets à des ventes antérieures.

Simpson c'est bien moi